

CC_2021_0116

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Joël LE JEUNE, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 17 septembre 2021.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 68 Procurations : 9

Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , Mme BOIRON Bénédicte , M. BOURIOT François , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , Mme CORVISIER Bernadette , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme LE DILAVREC Nathalie (suppléante de M. HOUZET Olivier) , Mme HUE Carine , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MERRER Louis , M. NEDELLEC Yves , M. NICOLAS Gildas , Mme NIHOARN Françoise , M. NOEL Louis , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PEUROU Yves , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , M. PIRIOU Karine , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. POUGNARD Xavier , Mme GOASDOUE Nadine (suppléante de M. QUENIAT Jean-Claude) , M. QUILIN Gérard , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVEE Julie (suppléante de M. STEUNOU Philippe) , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , Mme TURPIN Sylvie

Procurations :

Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais , M. HUONNIC Pierre à M. ARHANT Guirec , M. KERVAON Patrice à M. ROBERT Eric , M. LEON Erven à M. LE JEUNE Joël , M. MEHEUST Christian à Mme BARBIER Françoise , Mme NICOLAS Sonya à M. LE BIHAN Paul , Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian , M. PRIGENT François à Mme LE GUÉZIEC Patricia , Mme PRUD'HOMM Denise à M. POUGNARD Xavier

Étaient absents excusés :

M. BODIOU Henri , Mme COADIC Marie-Laure , M. COLIN Guillaume , M. GARZUEL Alain , M. LE BRAS Jean-François , M. RANNOU Laurent , M. SALIOU Jean-François , M. STEPHAN Alain

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. COCADIN Romuald, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Proposition de périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Lannion

Depuis le 27 mars 2017, en application de la loi ALUR, Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de plan local d'urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

La Ville de Lannion a sollicité Lannion-Trégor Communauté pour élaborer un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur son territoire. Cette procédure s'inscrit dans la démarche de redynamisation de centre-ville menée par la Ville. Ainsi, par délibération en date du 25 juin 2019, Lannion-Trégor Communauté a lancé l'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur la commune de Lannion.

La procédure d'élaboration du SPR se décompose en deux phases : la première, définit le périmètre du SPR et la deuxième, élabore l'outil de gestion.

Cette première phase d'étude s'est concrétisée par l'élaboration d'une étude préalable permettant d'évaluer l'intérêt historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager du territoire (cf. annexe). Les enjeux mis en lumière dans le diagnostic et la prise en compte des secteurs à forte densité patrimoniale ont conduit à proposer la création d'un périmètre sur les secteurs suivants : le

noyau historique, les faubourgs historiques, Brélévenez et le Stanco, Kérampont et Buzulzo, le Léguer et les quais (cf. annexe).

- VU** Le Code du Patrimoine et notamment les articles L.631-1 ; L.631-2 et les suivants ;
- VU** La délibération n°CC_2019_0083 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 25 juin 2019, portant sur la prescription de la création d'un Site Patrimonial Remarquable à Lannion ;
- VU** La délibération du Conseil Municipal de Lannion en date du 27 septembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ**
(Par 77 pour)

DECIDE DE :

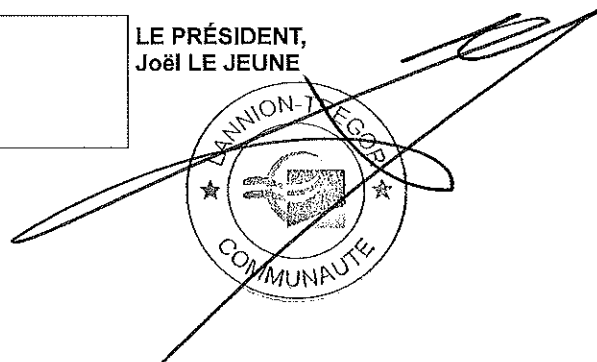
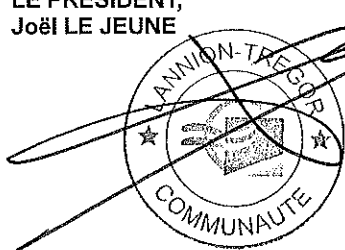
- VALIDER** La proposition de périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Lannion.
- AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter auprès du Préfet de Région un passage en Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine.
- AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter auprès du Préfet de Département une enquête publique.
- AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire
de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité
par télétransmission le - 1 OCT. 2021
Publiée et affichée le - 1 OCT. 2021

LE PRÉSIDENT,
Joël LE JEUNE

LE PRÉSIDENT,
Joël LE JEUNE





**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannuon-Tregor Kumuniezh



VILLE DE LANNION
KER LANNUON



Source AD22 cote FRAD022_26F_166

Elaboration du Site Patrimonial Remarquable Notice de présentation

BE-AUA
Maï MELACCA

Chroniques Conseil

SOMMAIRE

Introduction

I – Présentation du territoire **p.3**

A – Cadre géographique **p.3**

B - Profil socio-économique, environnement et fonctions urbaines **p.14**

II – La constitution des patrimoines du territoire **p.17**

A - Historique du développement du territoire **p.17**

B – Identités paysagères **p.40**

C – Spécificités du patrimoine architectural et urbain **p.45**

D – Richesse et diversité des architectures lannionnaises **p.68**

III - Outils de gestion patrimoniale existants **p.88**

A – Protection au titre de la loi de 1930 sur les Sites **p.88**

B – Protections au titre de la loi de 1913 sur les Monuments Historiques **p.89**

C – Les zones de présomptions de patrimoine archéologique **p.90**

IV - La pertinence de l’outil SPR pour accompagner les objectifs de la collectivité et les opérations qu’elle a déjà engagées pour préserver son patrimoine **p.91**

A – Les intérieurs et profondeurs d’îlots – une mémoire en sursis **p.91**

B – Les risques pesant sur ces patrimoines **p.94**

C – Comment protéger cette richesse patrimoniale **p.98**

V - Proposition d’un projet de périmètre et de ses justifications **p.105**

CONCLUSION **p.108**

Introduction

Lannion-Trégor Communauté termine l'inventaire du patrimoine culturel de l'ensemble des 57 communes de son territoire. Celui de Lannion est en cours.

Lannion occupe une position particulière dans le maillage urbain de la communauté d'agglomération Lannion Trégor Communauté et dans le maillage régional par sa fonction de premier pôle économique costarmoricain, avec son pôle de compétitivité à vocation internationale et sa structure d'emplois au fort taux de cadres, qui contraste avec les autres villes moyennes bretonnes.

Ville centre, elle est dotée de fonctions urbaines structurantes, originales et diversifiées, économiques, culturelles, universitaires et institutionnelles. Lannion joue le rôle de pôle territorial, mais, faute d'en cultiver les atouts et les potentialités, la Ville court le risque d'une fragmentation de ses fonctions.

Lannion-Trégor Communauté s'est portée candidate au label Pays d'art et d'histoire auprès du Ministère de la culture. Cette labellisation entre dans le cadre du projet de territoire 2017-2020.

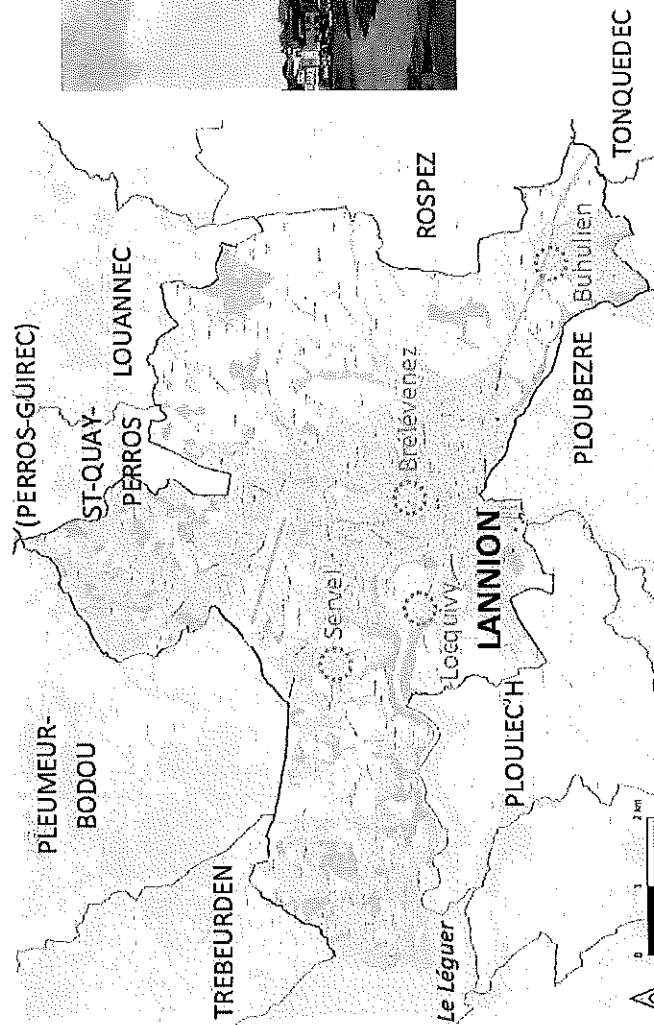
L'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable traduit la volonté politique d'accompagner, par cet outil de valorisation patrimoniale, la dynamique de Cœur de Ville.

I – Présentation du territoire

A – Cadre géographique

1. Situation géographique

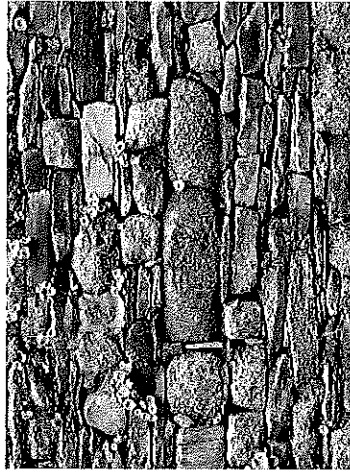
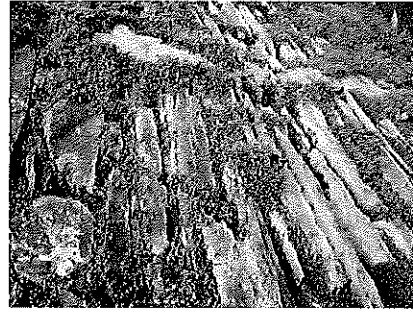
La commune de Lannion se situe au Nord-Ouest du département des Côtes d'Armor. Elle se situe au niveau de l'estuaire du Léguer, fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Beg Léguer au hameau du Yaudet, dans l'ancienne commune de Serval. La commune actuelle est issue de la fusion en 1961 des communes de Lannion, Brélévenez, Buhulien, Loguivy-lès-Lannion et Serval. La commune est limitrophe des communes de Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Perros-Guirec, Louannec, Saint-Quay-Perros, Rospez, Caouënnec-Lanvézéac, Tonquédec, Ploubezre, et Ploulec'h. Son territoire communal mesure 43,91 kilomètres carrés. La majorité de son territoire communal se situe au nord du Léguer, appelée aussi « Rivière de Lannion ».



2. Géologie : un bassin sédimentaire encadré de massifs granitiques

D'un point de vue géologique, Lannion se situe à l'extrémité Ouest du domaine cadomien nord-armoricain, au sein du Massif armoricain. Sa géologie est caractérisée par des formations volcano-sédimentaires briovériennes encadrées au nord par les petits massifs granitiques du Yaudet de Ploumanac'h, et au sud par le massif granitique de Plouaret. (Source : *d'après la Notice géologique de la feuille de Lannion, N° 203, Auteur : BRGM*)

La commune se situe dans un pays de basses collines aux sommets aplanis, appartenant à un couloir topographique et tectonique qui va de la baie de Lannion à la baie de Saint-Brieuc. Creusée par l'érosion dans des formations schisteuses volcano-sédimentaires et métamorphiques, cette dépression est limitée au Nord, à l'Ouest et au Sud par trois massifs granitiques et des bordures escarpées commandées par des failles.



La richesse du substrat géologique local et la diversité des roches s'observe dans les matériaux de constructions de certains édifices de Lannion, schistes tuffacés, granite du Yaudet, granites de l'Île-Grande... (Source : *La pierre dans les constructions à Lannion, Louis Chauris, HAL CCSD, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2015*). La commune comptait sept carrières qui ne sont plus en activités, comme à Brélévenez et au Moulin au duc par exemple.

3. Relief et hydrographie : l'estuaire du Léguer et plateau littoral

L'estuaire du Léguer et la façade maritime

Le relief de Lannion se caractérise par la vallée du Léguer et ses coteaux. La commune a une façade maritime de 2 kilomètres de long, au niveau des pointes de Beg Léguer et de Servel. Les falaises de Beg Léguer culminent à une quarantaine de mètres d'altitude. L'altitude de la commune varie de 0 m au bord de la mer, à plus de 100 m sur le plateau, aux lieux-dits Bel-Air Loguivy au sud du Léguer, et de Minihy, au nord du Léguer.

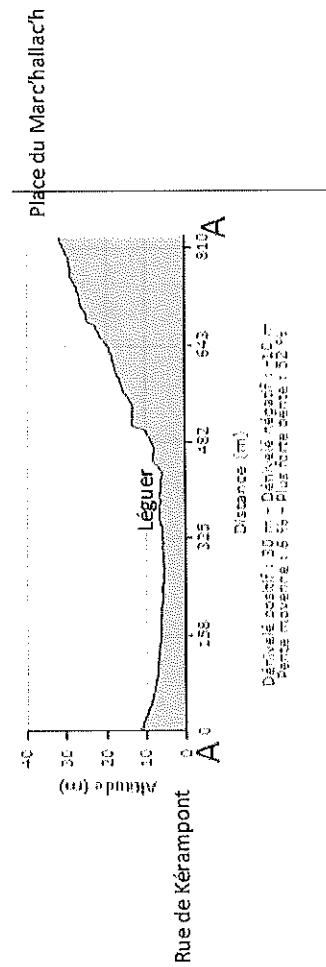
Un plateau littoral entaillé par la vallée du Léguer

Le bourg ancien de Lannion s'est implanté au niveau de l'embouchure du Léguer, à proximité de la confluence des ruisseaux de Pen ar Biez et de Kerlouzouen.

Lannion s'est développée d'abord dans le fond de vallée et sur les rives de Léguer, puis l'urbanisation a gravi les coteaux et conquis le plateau. Le relief est un élément majeur qui a conditionné le développement urbain de Lannion. Le centre ancien est dominé par des coteaux au dénivelé important, dévalés par des rues pentues aux noms évocateurs du relief (crec'h signifiant colline) : rues de Pors an Prat, Crec'h Quellien, rue de Crec'h Tanet, rue Kervenno, rue de Kerampont... offrant des vues plongeantes sur la ville. L'Escalier de Brélévenez, emblématique de Lannion, gravit la colline du Crec'h Tanet dominant la ville. Le coteau nord est entaillé par de nombreux cours d'eau secondaires, comme les ruisseaux de Kerambellec, Pen ar Biez, Le Goas Iagorn...

Le Léguer est un fleuve côtier, aussi appelé « Rivière de Lannion » dont le cours mesure environ 58 kilomètres de sa source jusqu'à Lannion. En aval du centre Lannion le Léguer s'élargit en un large estuaire, long d'environ 9 kilomètres, au bout duquel il se jette dans la Manche au niveau du Beg Léguer.

Le Ruisseau de Goas Iagorn constitue la limite communale entre Lannion et Trébeurden à l'Ouest, le Kerduel marque la limite avec Pleumeur-Bodou. Le Léguer (partie Ouest) constitue la limite communale entre Lannion et Ploulec'h au sud, et le Léguer (partie Est) marque la limite entre Lannion et Tonquédec.





Ce relief offre un ensemble de points de vue remarquables sur l'ensemble urbain historique, la vallée du Léguer et sur Brélévenez





vue de Lannion lithographie XIX^e BENCIST (Félix) - Lannion / Vue prise du Vieux Pont.

Ce réseau hydrographique est accompagné par un riche patrimoine lié au cours d'eau : quais, accès à l'eau, cales liés à l'activité portuaire , moulins, ponts, lavoirs, sources, fontaines...

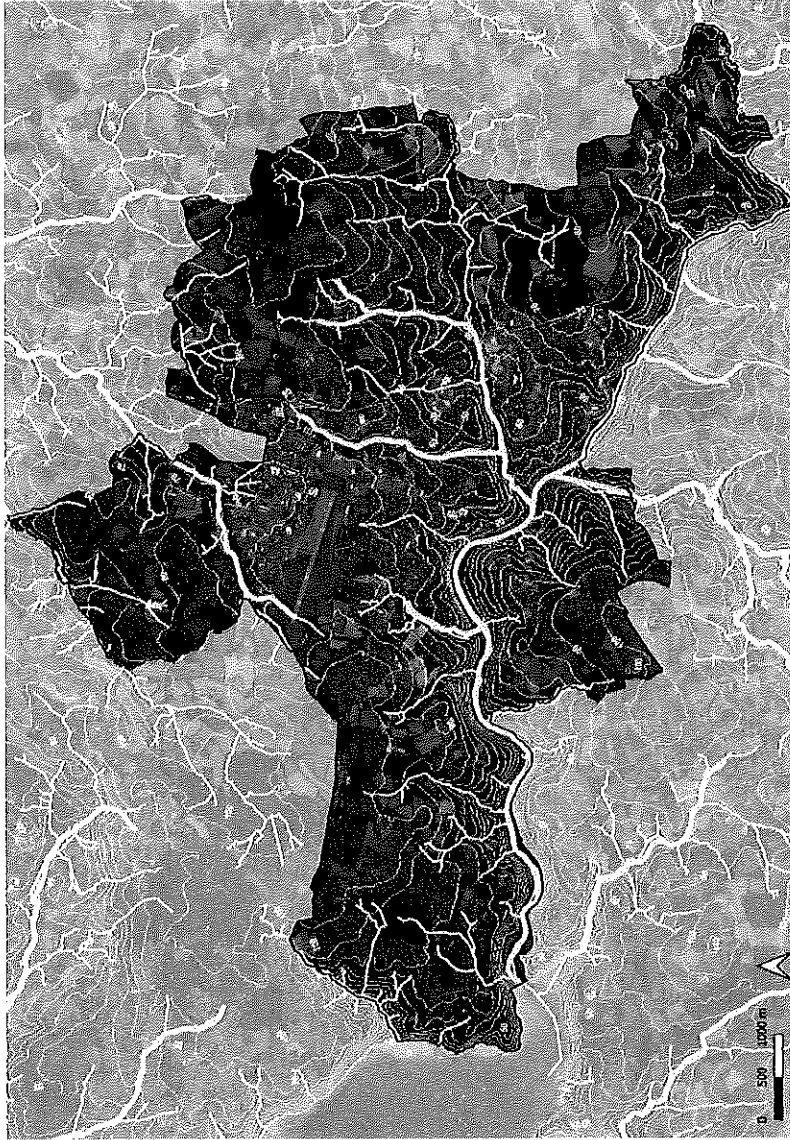


Figure 1 : Carte du relief et de l'hydrographie de Lannion

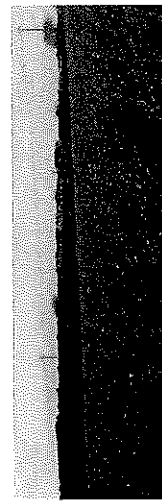
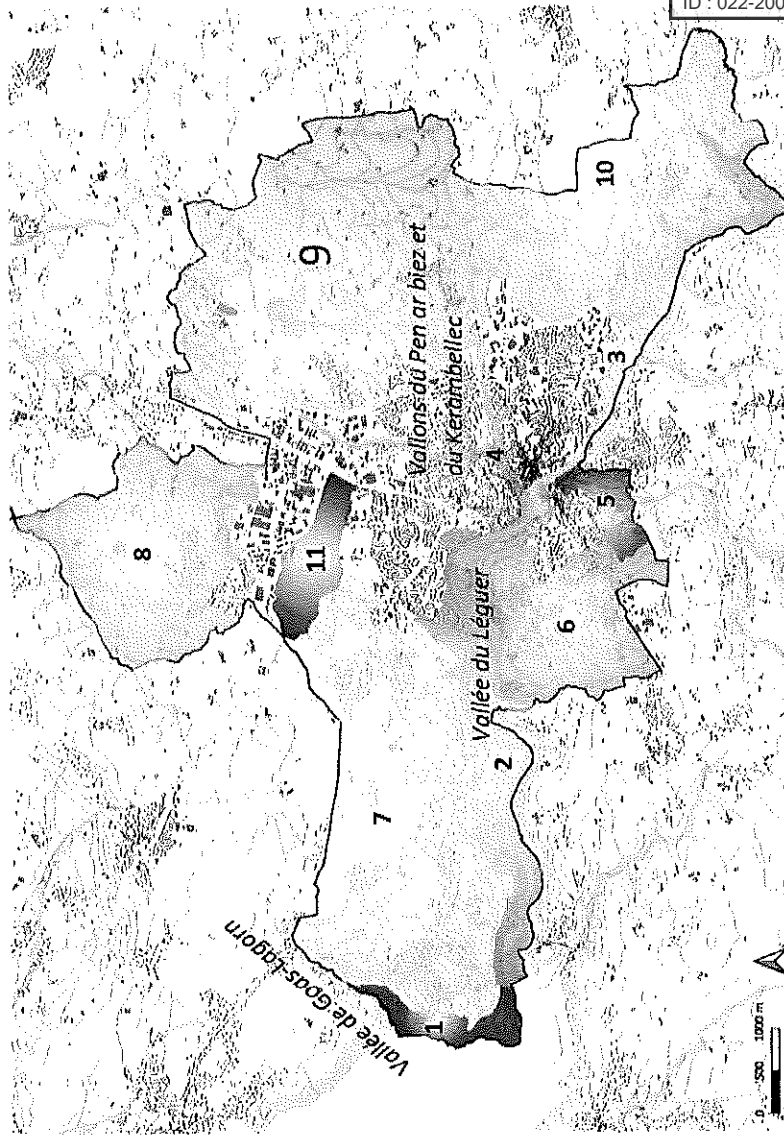


4. Unités paysagères

Le territoire de Lannion présente de grandes zones urbanisées continues, marquées notamment par la « fusion » des anciens bourgs de Lannion, Brélévenez, Buhulien, Loguivy-lès-Lannion et Serval, leurs extensions urbaines, l'aéroport et le parc d'activités Pégase.

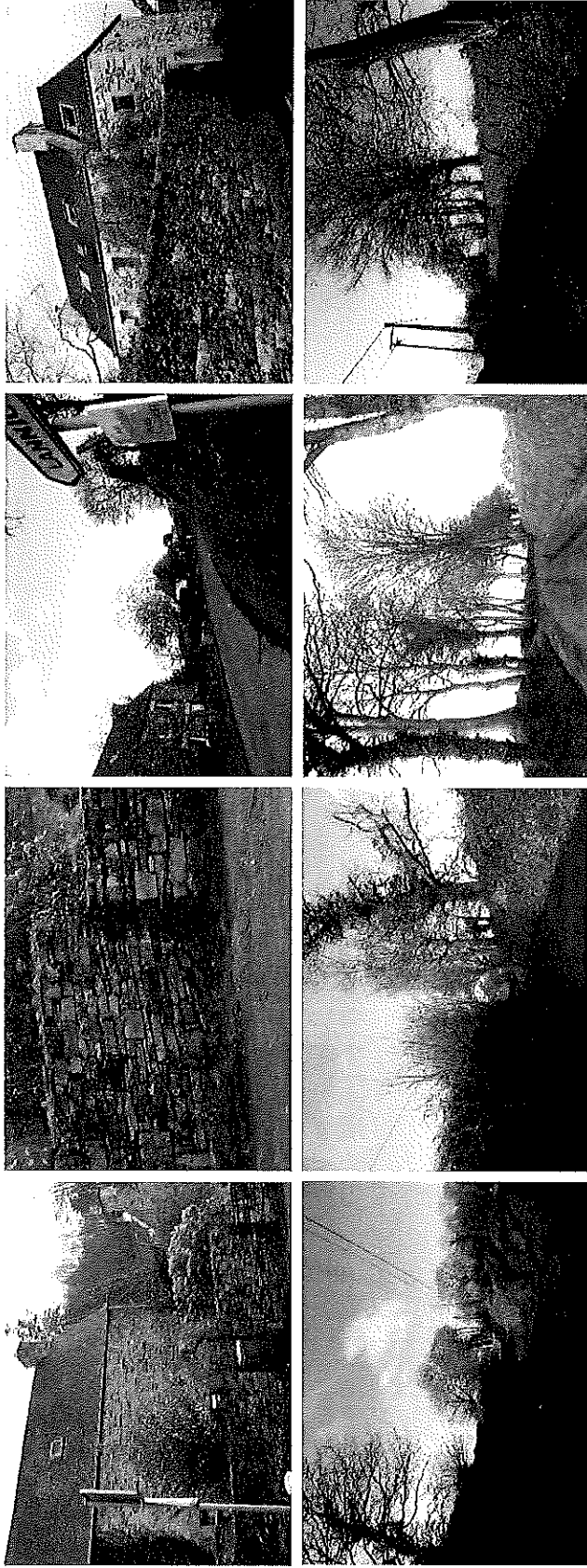
On dénombre onze unités paysagères à l'échelle communale :

1. Les falaises du Beg Léguer et vallée de Goas-Lagorn
2. L'estuaire du Léguer
3. La vallée du Léguer urbanisée
4. Les vallons du Pen ar biezh et du Kerambellec
5. Le vallon du Kerlouzouen - Buzuizo
6. Le plateau de Loquivy
7. Le plateau de Serval
8. Le plateau de Brélévenez
9. Le plateau de Coatquis
10. Le plateau de Buhulien
11. L'aéroport de Lannion



Trame viaire et trame végétale

Les murs et les chemins creux maille le paysage rural, ils soulignent la trame viaire et la trame parcellaire anciennes.



Trame bleue

Les cours d'eau sont autant d'éléments à mettre en valeur, surtout au contact du centre-ville, notamment les quais du Léguer, les murs maçonnés, et les accès à l'eau : cales, ports naturels...



B - Profil socio-économique, environnement et fonctions urbaines

L'implantation dans les années 60, du centre National des Télécommunications à Lannion et du Centre de Télécommunication par Satellite à Pleumeur-Bodou, ont permis l'accueil de populations extérieures pour les besoins de production mais également de recherche. Cela s'est traduit par un essor démographique très saillant. Bien que l'activité de production se soit fortement érodée depuis, l'analyse de la répartition des catégories socio-professionnelles montre une sur-représentation des cadres.

Cet équipement se caractérise aujourd'hui par la présence de centres de recherche (Orange, Nokia) mais également d'un tissu de PME dans les domaines de l'optique, photonique, etc. principalement regroupées sur le site de Pégase à Lannion.

Il en résulte également un territoire en accord avec son bassin de vie. Sur 35 000 emplois présents environ 30 000 sont occupés par des personnes habitant sur le territoire. Environ 5000 emplois sont occupés par des personnes habitant hors du territoire. Environ 5000 personnes habitant le territoire sortent quotidiennement pour travailler (chiffres en grandes masses).

A l'échelle départementale, Lannion apparaît comme une ville dynamique du point de vue démographique avec 19 831 habitants à Lannion Elle est la seule commune importante des Côtes d'Armor qui gagne de la population, malgré un léger vieillissement, avec un pourcentage de retraité atteignant les 30,9% et 29,4% pour les plus de 60 ans. Ce vieillissement est structurel et s'opère par le bas et par le haut de la pyramide des âges : évasion des jeunes, des jeunes actifs avec enfants, et augmentation liée à l'avancement dans l'âge des personnes présentes avec l'arrivée de personnes retraitées en résidence principale sur le territoire.

Concernant l'accompagnement des parcours de vie, il existe relativement peu de petits logements d'une pièce à 2 pièces (20,7%), avec une proportion de grands logements de 4 pièces et plus qui atteint 61,6%. De plus, si la vacance globale de 7,4 est relativement faible, elle est problématique dans le noyau ancien, où elle est concentrée.

A l'échelle du SCOT du Trégor, après un déclin démographique et un exode rural marqué jusqu'en 1968, le territoire est sujet à un accroissement de la population. Ce dernier est porté par les communes du littoral nord mais aussi par Lannion et les communes environnantes. C'est avant tout le dynamisme économique porté par l'activité touristique, relativement faible sur Lannion, et les activités économiques des télécoms qui sont responsables de ce regain démographique. Aujourd'hui, le secteur de l'industrie est en recul avec 9,2% des emplois, tandis que le secteur du commerce, du transport et des services divers atteint les 52,4% et l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale 33,1%.

Contrairement aux communes entièrement littorales, la part de résidences principales est de 86,9% contre seulement 5,7% de logements occasionnels ou de résidences secondaires Lannion n'apparaît donc pas comme une commune à vocation touristique forte en termes d'accueil : 178 chambres en hébergement hôtelier (2 et 3 étoiles) et 378 en placement de camping.

La Ville de Lannion souffre comme de nombreuses villes moyennes au niveau national, de déshérence de son centre-ville. La tâche urbaine Lannionnaise, caractéristique du phénomène contemporain d'étalement urbain a vu sa surface découpler en l'espace de 60 ans délaissant les espaces centraux vers la périphérie dans une dynamique centrifuge que ce soit pour les commerces, l'habitat ou les services.

Cette urbanisation périphérique a fortement marqué le paysage en proposant des entrées de villes uniformes et semblables à ceux des centres-villes français : zones commerciales, pavillonnaires délaissant le cœur de ville.

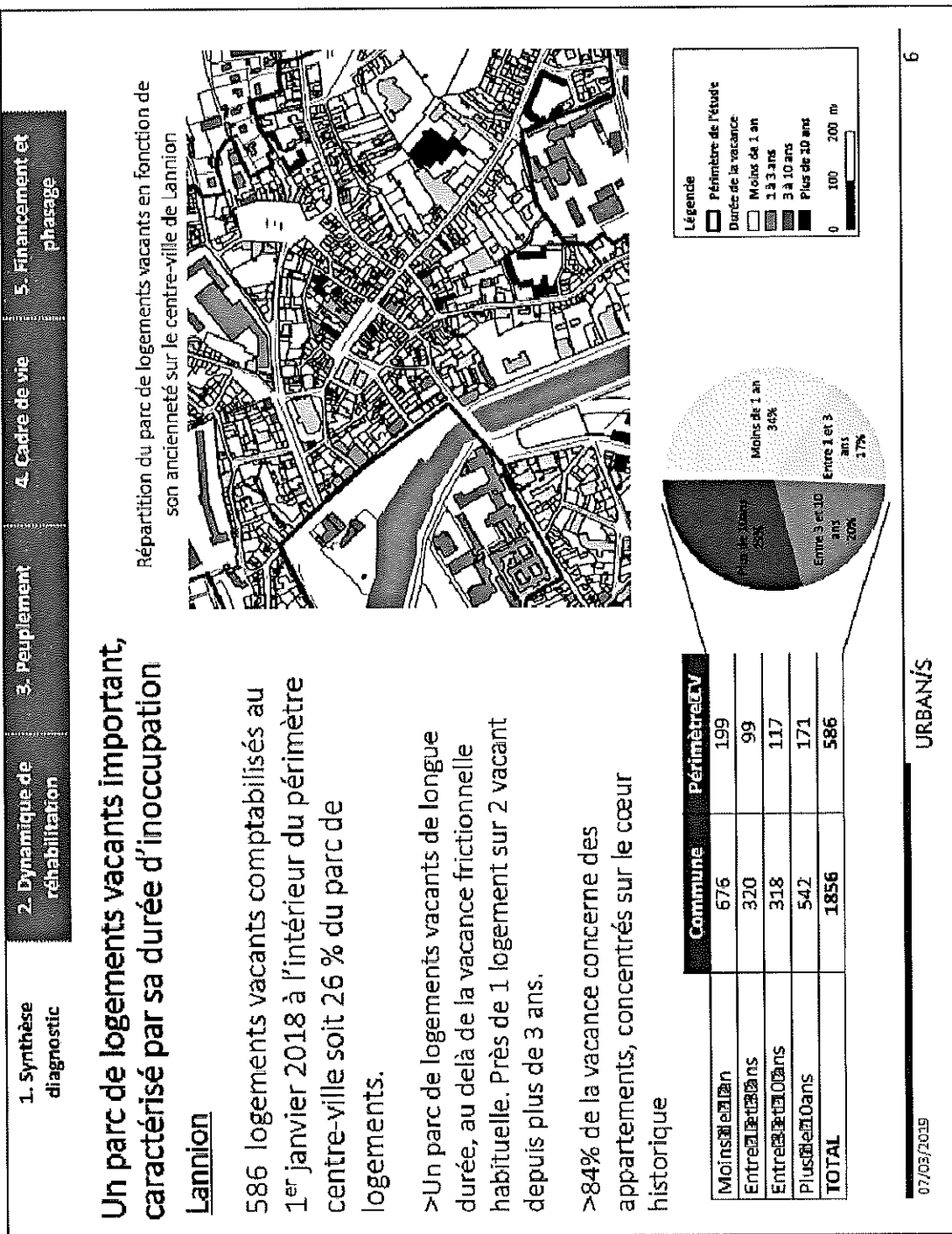
Le destin du centre-ville de Lannion, cœur structurant d'une communauté de 119 000 habitants doit relever d'un faisceau d'actions inscrit dans un cadre territorial cohérent, dépassant la seule question des aménagements centraux.

La mise en œuvre fin 2015 d'un schéma de référence « Lannion 2030 » a permis d'élaborer un schéma d'orientations pour le moyen et le long terme en envisageant les actions aptes à replacer le centre-ville de Lannion et Lannion dans son contexte communal, intercommunal, départemental et régional.

Si la vacance globale de 7,4% (2017), reste relativement faible, elle est problématique dans le noyau ancien où elle se concentre.

Le constat d'une situation fragile dans le centre-ville

« Situation de l'habitat dans l'hyper centre : les propriétaires des petits immeubles ne les rénovent plus, faute de moyens ou d'impossibilité technique (pour certains logements, il est nécessaire de transiter par les commerces afin d'accéder aux étages). Un récent recensement dénombre plus de 100 logements vacants dans le centre-ville. Quant aux commerces, si le taux de vacance reste stable (11 à 12%), il manque sur le centre-ville des commerces de surface plus importante (100 à 150 m²). *extrait du diagnostic de l'ORT*



II – La constitution des patrimoines du territoire

A - Historique du développement du territoire

1. Rappels historiques

Chronologie

- 1163-1178** – Mention du prieuré et de l'église Kermaria an Draou, dépendant de l'abbaye de Saint-Jacut, et église paroissiale de Lannion jusqu'au XV^e siècle.
- XII^e s** – Construction du château de Lannion. Mention de la chapelle Sancta Maria de Castello. Construction de l'église de la Trinité de Brélévenez et de la chapelle Saint-Marc à Buhulien.
- 1341** – Début de la guerre de Succession de Bretagne.
- 1343** – Prise de Lannion par Jeanne de Belleville pour le compte de Jean de Montfort puis reprise de la ville par Geoffroy de Pontblanc pour le compte de Charles de Blois.
- 1345** – Siège de Lannion par les Anglais.
- 1346** – Prise de Lannion par les Anglais et mort de Geoffroy de Pontblanc. Possible démantèlement des fortifications de la ville.
- 1356** – Prise de Lannion par le duc de Lancastre pour le roi anglais Édouard III soutien des Montfort.
- 1359** – Prise de Lannion par les troupes de Charles de Blois.
- 1364** – Installation des Augustins à Lannion.
- 1375** – Prise de Lannion par les troupes du duc de Bretagne Jean IV Montfort.
- 1386** – Donation par le duc de Bretagne Jean IV de l'église de la Trinité de Brélévenez à Olivier de Clisson qui la fortifie.
- 1427** – Lannion compte 51 maisons vides à Buhulien, 40 à Brélévenez, 33 à Loguivy-les-Lannion.
- 1441-1445** – 20 maisons vides à Buhulien, 54 à Brélévenez, 28 à Serval.
- 1457-1460** – 21 maisons vides à Buhulien.
- 1488** – Prise de Lannion par les troupes du vicomte de Rohan pour le roi de France.
- 1510** – Consécration de la nouvelle église Saint-Jean du Baly.
- 1519** – Début de la construction de la tour l'église Saint-Jean du Baly.
- 1548** – Fin de la construction de la tour l'église Saint-Jean du Baly et remaniement du chœur.
- 1577** – Construction de la fontaine du cimetière de l'église Saint-Yvy de Loguivy-les-Lannion.

- 1587 – *Agrandissement de l'église Saint-Jean-du-Baly par trois chapelles.*
- 1591 – *Prise de Lannion par les troupes espagnoles, pillage et incendie de la ville.*
- 1592 – *Pillage de Lannion par des troupes espagnoles.*
- 1596 – *Pillage de Lannion par les brigands de Guy Éder de La Fontenelle.*
- 1597 – *Nouveau pillage de Lannion par des partisans du roi.*
- 1615 – *Construction d'une nouvelle prison près de l'auditoire.*
- 1624 – *Début de la construction du couvent des Capucins, arrivés à Lannion en 1622.*
- 1633 – *Fin des travaux du couvent des Capucins.*
- 1659 – *Installation des Ursulines à Lannion qui construiront leur couvent dans les années suivantes.*
- 1667 – *Implantation des Augustines à Lannion et restauration des bâtiments de l'hôpital Sainte-Anne.*
- 1678 – *Fondation de l'hôpital général de Lannion face au prieuré de Kermaria.*
- 1686 – *Ajout de chapelles latérales à l'église Saint-Jean du Baly.*
- 1690 – *Construction de la sacristie contre le transept de l'église Saint-Jean-du-Baly.*
- 1760 – *Démolition de la flèche du clocher de Saint-Jean du Baly.*
- 1762 – *Pose de la première pierre du quai d'Aiguillon. Aménagement de l'avenue Ernest Renan.*
- 1768 – *Destruction du pont de Lannion par une forte crue du Léguer.*
- 1785 – *Début de la construction d'un quai et d'une cale entre le pont Sainte-Anne et le quai d'Aiguillon.*
- 1822 – *Rattachement de Kerampont à Lannion. Nouvel agrandissement de l'église Saint-Jean-du-Baly.*
- 1835 – *Fondation de l'institution des dames de la Retraite.*
- 1837-1838 – *Nouvel agrandissement de l'église Saint-Jean-du-Baly.*
- 1840 – *Pose de la première pierre de la nouvelle église de Buhulien.*
- 1854 – *Bénédiction des nouveaux bâtiments de l'hôpital Sainte-Anne construits sur les plans de M. Lageat.*
- 1855 – *Construction du nouveau Palais de justice.*
- 1865 – *Construction d'une nouvelle mairie à Lannion.*
- 1881 – *Inauguration de la gare du Chemin de fer de l'Ouest.*
- 1884 – *Pose de la première pierre de la nouvelle église Saint-Pierre de Serval.*
- 1890 – *Reconstruction de la chapelle des Cinq-Plaies du cimetière de Serval.*
- 1895 – *Début de l'éclairage public électrique à Lannion.*

1900 – Fondation du syndicat d'initiative des plages de Perros, Trégastel, Trébeurden et des eaux minérales de Lannion. Consécration de la nouvelle chapelle des Augustines (hôpital Sainte-Anne).

1907 – L'Institution Saint-Joseph s'installe dans l'ancien couvent des Capucins.

1910 – Fondation de l'Institution Sainte-Jeanne d'Arc.

1935 – Début de la construction de la chapelle Saint-Joseph ; fin des travaux en 1938.

1960 – Installation du CNET à Lannion.

1961 – Fusion de Lannion, Brélévenez, Buhulien, Loguivy-lès-Lannion et Servel.

1965-1966 – Comblement de l'anse de Viarnes.

2008 – Les Augustines quittent le monastère de Sainte-Anne de Lannion.

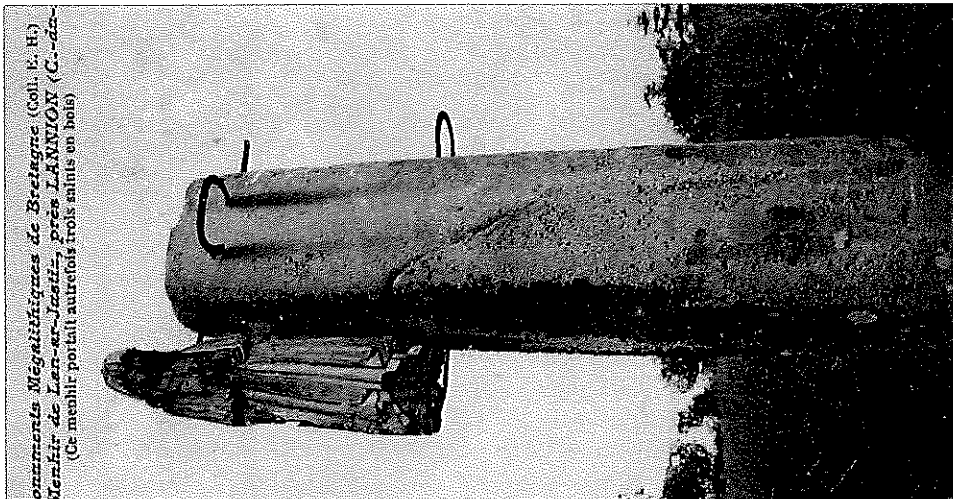
Les premières occupations humaines : de l'âge du Bronze à l'Antiquité

La connaissance des premières occupations humaines du territoire de la commune de Lannion est assez récente puisqu'il faut attendre les années 2000, et les aménagements de ZAC, pour que se multiplient les opérations d'archéologie préventive. Plusieurs indices témoignent d'une occupation des rives de la Manche et des abords du Léguer entre le Paléolithique et le Néolithique. À Sernel, le site de Beg Léguer a livré une importante pièce en silex (nucéus ou ébauche de biface) du Paléolithique. La fouille de la zone artisanale de Bel Air a livré des silex du Néolithique qu'il faut peut-être lier aux indices d'occupations repérés sur la commune de Ploulec'h. De cette période datent le dolmen de Crec'h Lia, et les vestiges de trois maisons fouillées à Kervouric. Le Néolithique est également la période des premières traces humaines sur le site du Yaudet. [Hinguant, 1996, p. 24 ; Escats, 2013 ; Juhel, 2014].

L'âge du Bronze a laissé plus de témoignages. Ainsi de nombreux tumuli sont identifiés sur le territoire de l'actuelle commune de Lannion : Kernéguez, La Motta, Keranpichon, Le Carbont, Douar Barzic, Varquez, Penn an Alé et Bel Air. La fouille de l'INRAP à Penn an Alé a mis au jour un habitat témoignant d'une occupation humaine entre 1 800 et 1 200 avant notre ère. Quant au site de Bel Air, il a révélé une enceinte fossoyée de 3,7 ha près des deux tumuli. [Escats, 2013 ; Roy, 2011 ; Juhel, 2015 ; Le Maire, 2017].

Ce site de Bel Air continue à être occupé pendant l'âge du Fer comme l'indiquent les deux endos fossoyés, les deux concentrations de trous de poteau matérialisant deux bâtiments et les trois tombes à incinérations qui y ont été découverts. Le territoire de Lannion compte également plusieurs stèles de l'âge du Fer notamment à Hent Meur et Kervouric en Sernel ou à Saint-Patrice [Escats, 2013]. La *Carte archéologique de la Gaule des Côtes-d'Armor* mentionne plusieurs découvertes de monnaies gauloises dont deux statères osismes en or découverts à Brélévenez au début du XIX^e siècle, un statère vénète en or et deux potins des Leucques dans des lieux indéterminés. Deux urnes de l'âge du Fer auraient également été découvertes au début du XX^e siècle à Loguivy-lès-Lannion [Bizien-Jaglin, 2002, p. 179-180].

La période gallo-romaine a laissé quelques témoignages. La fouille du site de Penn an Alé a révélé une ferme mise en place au cours des I^{er}-II^e siècles de notre ère [Roy, 2011]. Les autres témoignages sont moins bien documentés et il faut rester prudent avec leur interprétation. Ainsi un denier d'Hadrien, des petits bronzes de Gordien, Gallien et Valérien auraient été retrouvés dans le cimetière de Lannion « au milieu d'une grande abondance de tegulae ». La maison dite des Trois Avocats aurait délivré en 1833 une urne en bronze et un aqueduc en ciment. Enfin, il faut compter sur la présence supposée d'une voie antique reliant Lannion à Morlaix et passant par Bel Air après avoir traversé le Léguer à hauteur de l'actuel pont de Kermaria [La Haye & Briand, 2006, p. 15 ; Bizien-Jaglin, 2002, p. 179-180 ; Gaultier du Mottays, 1883, p. 274-276]. Aucun élément ne permet cependant de connaître la morphologie de Lannion à cette période.



Monuments Mégalithiques de Bretagne (Coll. E. H.)
Mobilier de Léz-ar-Jaouët, près LANNION (C.-de-
(Ce mobilier pouvait autrefois être en bois)

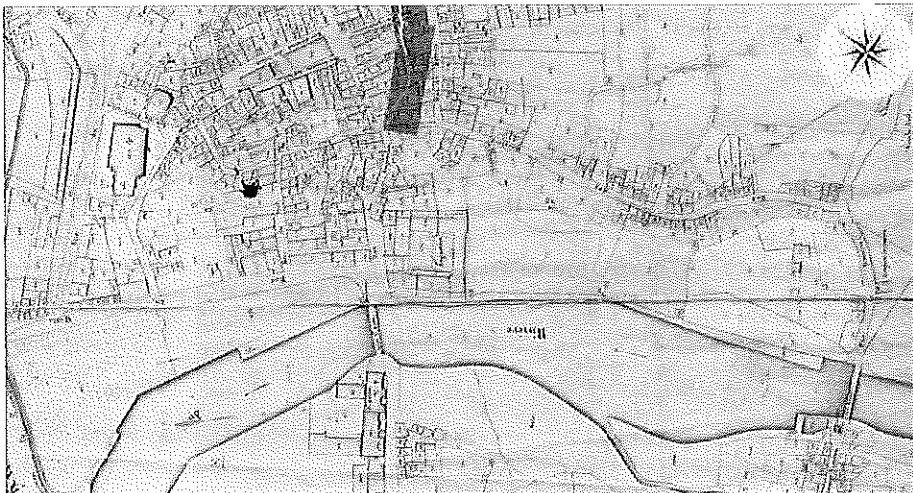
Site de Léz-ar-Jaouët, dit aussi site d'Ar-Coyed près de Léz-ar-Jaouët.
Mobilier de Bretagne, n° Inv. 981.0024.32.

Naissance et développement de la ville de Lannion au Moyen Âge, V^e-XV^e siècles

Deux fours domestiques identifiés lors de la fouille de Bel Air dateraient du haut Moyen Âge. La datation carbone de l'un d'eux renvoie aux années 540 à 620 après J.-C. soit à la fin de la période Mérovingienne. La présence de ces deux fours témoignerait d'une occupation au haut Moyen Âge dans le secteur [Escats, 2013]. Aucune autre donnée ne permet de comprendre l'étendue de l'occupation humaine du territoire de Lannion au haut Moyen Âge. Avec Pierre de La Haye et Yves Briand, nous pouvons supposer qu'avec la dislocation de l'Empire romain d'Occident au V^e siècle, les Bretons insulaires qui immigrent en Armorique apportent leur culture et leur langue. Avec cette immigration bretonne, Lannion prend son nom probablement en lien avec le développement d'un établissement religieux (Lann) autour de Ion (lan ou ludon) qui pouvait être un saint déjà honoré dans les îles Britanniques [La Haye & Briand, 2006, p. 16-17].

La première mention d'un vicomte de Lannion date des années 1156-1158. Il apparaît comme l'un des destinataires d'une lettre du pape Adrien IV [Guillot, 1977, p. 35-36]. Au XII^e siècle sont également écrits les premiers textes sur le prieuré de Kermaria an Draou. En 1163, le pape Alexandre III confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Jacut parmi lesquelles l'*ecclesia Sanctæ Mariæ de Lannion* [La Borderie, 1855, p. 132-136 ; Geslin de Bourgogne & Barthélémy, 1864, p. 277-279]. En 1199, la duchesse Constance confirme les privilèges du prieuré de Lannion dont un cimetière avec droit d'asile [Dom Morice, 1742, t. c. 773-774 ; La Haye & Briand, 2006, p. 19]. La mention d'un vicomte de Lannion et l'existence d'un prieuré de Bénédictins avant 1163 s'accompagnent probablement de l'existence d'un château à Lannion. Toutefois aucun document ne l'atteste avec certitude. En 1855, l'historien Arthur Le Moyne de la Borderie démontre l'existence de ce château grâce à une bulle du pape Clément III de 1188 confirmant les biens donnés au prieuré de Lannion. Cette bulle mentionne parmi les dépendances de Kermaria an Draou l'*ecclesiam sanctæ Mariæ de Costello* [La Borderie, 1855, p. 133]. D'après La Borderie il ne faut pas « chercher en dehors de Lannion » pour localiser cette église. La démonstration de l'auteur pour faire le lien entre cette église du château et l'église Saint-Jean du Baly nous paraît en revanche beaucoup trop fragile. C'est pourtant cette réflexion de La Borderie qui est à l'origine de la localisation du château de Lannion dans l'espace situé à la rencontre du Léguer et du val du Stanco [La Haye & Briand, 2006, p. 20]. L'absence de démonstration historique solide, de sondage archéologique et le fait que cet emplacement est le point le plus bas de la ville doivent amener à considérer cette localisation avec beaucoup de prudence.

Au cours du XII^e siècle, Lannion réunit probablement déjà une population de plus en plus nombreuse autour de son château, du prieuré de Kermaria an Draou, probablement de l'église du château, et d'un moulin cité en 1212 près du pont Sainte-Anne [La Haye & Briand, 2006, p. 24]. À cette même époque sont construits l'église de Brévénez et la chapelle Saint-Marc à Buhulien [Couffon, 1938, p. 54 & 61].

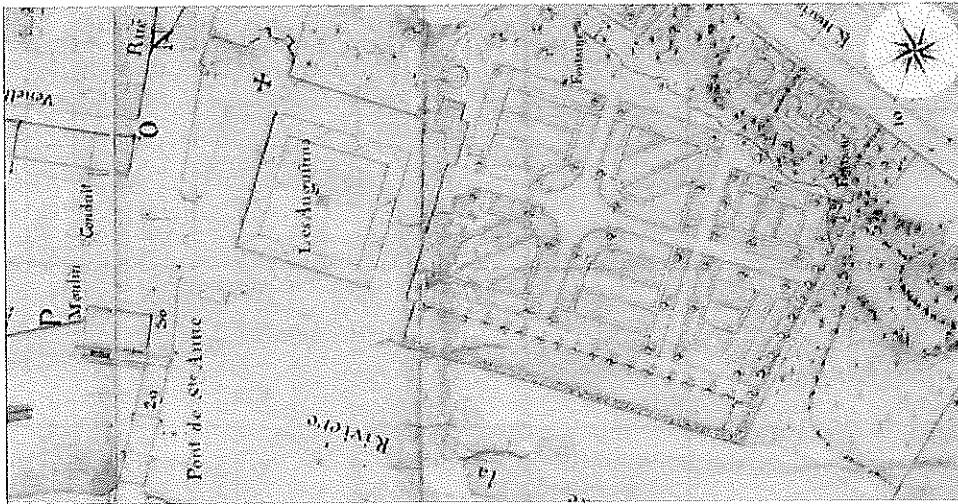


Localisation du prieuré de Kermaria an Draou (sud) et de l'évêché coupés par le château et son église (nord) selon La Borderie, 1855 puis La Haye & Briand, 2006 sur cartes Pinot, 1998 :-112 22, 3P 113, indices napoléoniens de Lannion, 1826.-

Au début du XIII^e siècle, vers 1215-1216, Lannion, et plusieurs autres possessions des comtes de Penthièvre, est saisie par le duc de Bretagne Pierre de Dreux dit Mauclerc [Leguay, 1981, p. 23 ; Morin, 2010 p. 212-218]. Les XII^e-XIII^e siècles voient probablement se mettre en place progressivement une véritable petite agglomération sur les rives du Léguer. Le château serait mentionné en 1230, la ville est probablement dotée de remparts percés de plusieurs portes. La porte dite la Poterne se trouve à proximité de l'actuelle église Saint-Jean du Baly, la porte au Gruau qui s'ouvre sur la place du Marc'hallac'h, la Grande Porte ou Porsmeur située sur l'actuelle route de Saint-Nicolas, et encore la porte du pont Sainte-Anne. Ces portes ouvrent sur les routes en direction de Tréguier (porte au Gruau), de Guingamp (Grande Porte) et de Morlaix (porte du pont Sainte-Anne) toutes propices au développement de faubourgs. Le pont Sainte-Anne est probablement construit assez tôt, mentionné en 1212, il est certainement contemporain de la construction du château et intimement lié au développement de la ville. Il faut supposer également l'aménagement du Stanco pour l'implantation de moulins. Lannion a également un port, une foire annuelle à la saint-Jean-Baptiste et probablement des halles. Au cœur de la ville, rue de Four (actuel rue Duguesclin) se trouvent le four à Ban du duc et plus loin, place du Miroir (actuelle place des halles), un four dépendant du prieuré de Kermaria an Draou. De l'autre côté du Léguer se développent également les faubourgs de Buzulzo, du côté du pont de Kermaria, et celui de Kerampont, du côté du pont Sainte-Anne. Buzulzo possédait peut-être un établissement hospitalier. [La Haye & Briand, 2006, p. 20-24 ; AD 22, 3P 113].

En 1317 le duc de Bretagne Jean III décide de reconstituer l'apanage de Penthièvre au profit de son frère puîné, Gui. Cette décision, et la mort sans héritier direct du duc Jean III en 1341, débouche sur la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1365) [Leguay, 1981, p. 24]. La ville de Lannion, dépendant de l'apanage des Penthièvre, fait l'objet de plusieurs combats. Elle tombe à plusieurs reprises entre les mains des partisans des deux camps, Penthièvre et Montfort. Le siège de 1345 et sa prise en 1346 donnent notamment lieu à l'épisode de la mort de Geoffroy de Pontblanc. Elle change à nouveau de camp en 1356 et 1359. Ce conflit se termine en 1365 par le traité de Guérande mais connaît quelques réminiscences dans le cadre de la Guerre de Cent Ans dans les années 1370 et Lannion tombe à nouveau en 1375. Les tensions entre les ducs de Bretagne et la famille de Penthièvre perdurent au début du XV^e siècle [Leguay, 1981, p. 24 ; La Haye & Briand, 2006, p. 26-33].

Ces années de conflits ne sont pas sans conséquence sur Lannion et ses environs. C'est probablement au cours de ces épisodes guerriers que la ville perd son château et ses fortifications dont toute trace a disparu ; même le parcellaire n'en conserve aucun souvenir. La fin de la guerre marque également l'arrivée à Lannion des Augustins en 1364 qui construisent ensuite leur couvent aux abords du pont Sainte-Anne. L'étude de G. Minois sur la démographie du Trégor au XV^e siècle montre bien l'augmentation du nombre de maisons vides. Ainsi en 1427 Lannion compte 51 maisons abandonnées sur les 127 que mentionne les documents. À Brélévenez les registres montrent une augmentation des abandons qui passent de 40 en 1427 à 54 en 1441-1445. Le schéma est identique à Buhulien, Loguivy et Servel. Aucune amélioration ne semble se dessiner avant la fin du XV^e siècle [Minois, 1976, 407-424]. 22



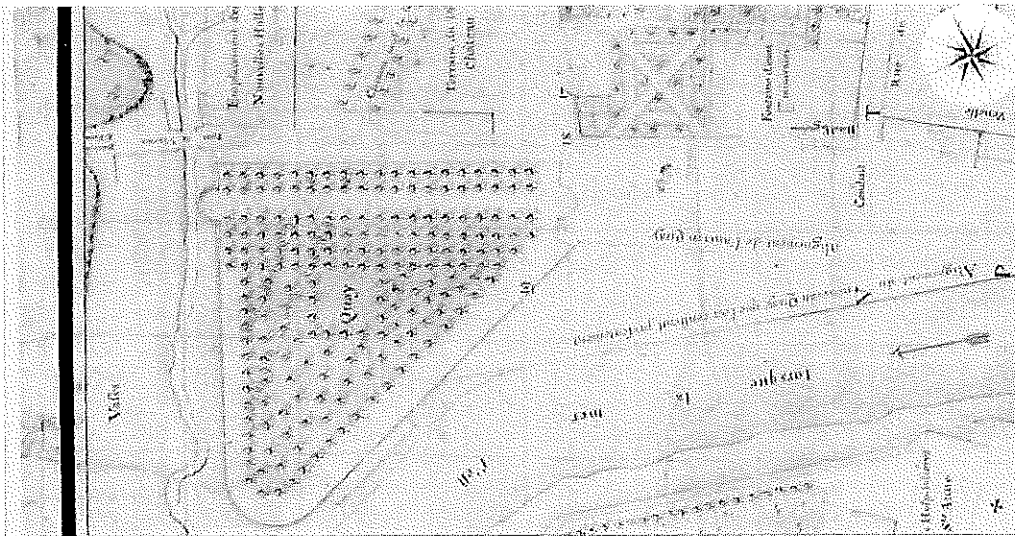
Le plan de Lannion près du pont Sainte-Anne en 1763
AD 22, C 13, Plan - Ajajap, 1763.

Âge d'or économique et renaissance urbaine, XVI^e-XVIII^e siècles

Lannion a perdu son rôle militaire, mais elle conserve ses fonctions commerciales et administratives dont les halles et l'auditoire sont les témoins. Depuis le milieu du XV^e siècle, la production de toiles, de lin ou de chanvre, participe grandement à ouvrir une période qu'Alain Croix a qualifié d'âge d'or de la Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles [Croix, 1993]. Pour Lannion c'est aussi le temps d'un renouvellement urbain. Le symbole du **nouveau visage de la ville** est celui de l'église Saint-Jean du Baly. Devenue église paroissiale avant 1464, elle prend le nom de Saint-Jean du Baly vers la fin du XV^e siècle. L'année 1519 marque le début de sa reconstruction avec, notamment, l'érection de sa tour. La nouvelle église est terminée en 1548 [La Borderie, 1855, p. 134-135]. Au-delà des édifices majeurs, le XVI^e siècle voit la construction de nombreuses maisons à pans de bois qui participent au changement de la ville. Les travaux concernent aussi les environs de Lannion. À Brélévenez est construite la chapelle Saint-Roch, et Loguivy fait construire une fontaine dans son cimetière vers 1577 [Couffon, 1938, p. 55 & 1939, p. 17].

Si les Guerres de Religion marquent Lannion de nouveaux épisodes guerriers (pillages en 1591, 1592, 1596 et 1597), les transformations de la ville reprennent au début du XVI^e siècle. En 1615, une nouvelle prison est construite près de l'auditoire qui est lui-même restauré. Mais le phénomène le plus marquant du XVI^e siècle, demeure la construction de plusieurs enclos religieux qui viennent s'accrocher aux anciennes limites de la ville et en augmentent considérablement la surface. Les Capucins, arrivés en 1622 à Lannion, construisent un nouveau couvent entre la route de Guingamp et l'enclos de l'ancien prieuré de Kermaria an Draou. Entre 1659 et 1690, ce sont les Ursulines qui s'implantent dans la ville en face des Capucins. En 1667, les sœurs Augustines reprennent en main l'hôpital Sainte-Anne à Kerampont. Enfin, en 1678, un hôpital général est construit au sud de la ville, près des bâtiments du prieuré de Kermaria an Draou ; hôpital géré à partir de 1725 par la congrégation Saint-Thomas-de-Villeneuve. [La Haye & Briand, 2006, p. 41-42, 58, 63-66 ; Couffon, 1938, p. 203 ; Dubreuil, 1954, p. 32].

Les premiers **grands aménagements urbains** datent du XVIII^e siècle, sous l'impulsion du duc d'Aiguillon, commandant pour le roi en Bretagne entre 1753 et 1768, accompagné de l'un des frères Anfray, architecte et ingénieur. Dans les années 1760 débute les travaux du quai d'Aiguillon, d'une cale et de la rue du Pavé Neuf (actuelle avenue E. Renan) reliant le quai au Marc'hallac'h. Le projet dessiné par Anfray en 1763 prévoit également la construction de nouvelles halles près du Stanco et d'un mail sur la rive gauche du Léguer (actuelle avenue du général de Gaulle). Le plan d'Anfray prévoyait l'alignement des rues du centre de la ville et le percement de nouveaux axes (prolongement de la rue des Chapeliers vers le Marc'hallac'h, et de la venelle des Trois Avocats vers la rue C^{ie} Roger Barbé). [La Haye & Briand, 2006, p. 75-90 ; AD 22, C 13, plan Anfray, 1763 ; AD 35, C 525 (1), plan de la nouvelle rue du Pavé Neuf, 1761].



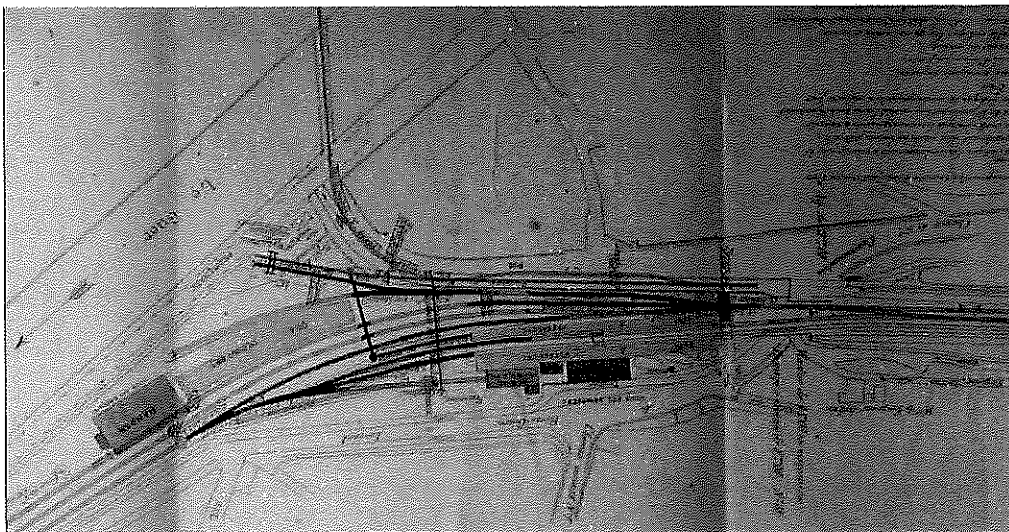
L'axe en plan du nouveau quai et de la nouvelle rue du Pavé Neuf en 1763 ; AD 22, C 13, Plan Anfray, 1763.

Une transformation de l'espace urbain, XIX^e-XX^e siècles

Comme de nombreuses villes, notamment bretonnes, Lannion connaît au cours de ce vaste XIX^e siècle un triple phénomène d'agrandissement, d'aménagement et d'embellissement qui en change la physiologie générale.

L'agrandissement de Lannion correspond notamment au prolongement des anciens faubourgs de la ville le long des voies de communication vers Guingamp, Tréguier et Morlaix. Au début du XX^e siècle, le vide qui séparait le petit quartier Saint-Nicolas des couvents des Ursulines et des Capucins est désormais comblé par de nouvelles habitations. De même les deux faubourgs de Buzulzo et Keramont se rejoignent progressivement sur cette période. Mais l'agrandissement de Lannion ce sont également de nouvelles constructions qui s'implantent, comme les couvents du XVII^e siècle, aux limites de la ville. Ainsi le nouveau cimetière du Forlac'h apparaît dans les années 1830 [AM L, 2M 6]. Plus au sud, en 1835, est fondée l'Institution des Dames de la Retraite, prolongeant encore un peu ce vaste quartier religieux du XVII^e siècle [La Haye & Briand, 2006, p. 193].

Le cimetière du Forlac'h et l'Institution des Dames de la Retraite sont deux exemples des nouveaux aménagements, des nouveaux équipements, qui se multiplient à Lannion. Les bâtiments religieux font l'objet d'un important renouvellement. L'église du Baly est agrandie en 1837-1838, une nouvelle église est construite à Buhulien en 1840 puis à Servel en 1884 [Couffon, 1938, p. 61, 202 & 1940, p. 38]. Au début du XX^e siècle, l'ancien quartier des couvents se transforme en quartier des écoles avec la construction d'écoles de garçons et de filles à partir de 1883 sur le site de l'actuelle école Morand-Savidan, ou encore avec l'installation des Institutions Saint-Joseph en 1907 en remplacement des frères des Écoles Chrétiennes, et Sainte-Jeanne d'Arc en 1910 [La Haye & Briand, 2006, p. 193-194 ; AD 22, 20 113/6]. Le XIX^e siècle est aussi celui de l'affirmation du pouvoir publics. Ainsi l'auditoire hérité de l'Ancien Régime laisse place en 1855 à un nouveau Palais de Justice qui s'implante sur la rive du Léguer dans les jardins de l'ancien couvent des Augustins [La Haye & Briand, 2006, p. 187]. La municipalité, qui était installée près de l'ancien auditoire, se construit un nouvel hôtel de ville à partir de 1865 légèrement à l'ouest [La Haye & Briand, 2006, p. 187 ; AM L, 1M 2]. Parmi les grands aménagements il faut également mentionner la réalisation de l'anse de V'armes, dite également quai au sable, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout l'arrivée du chemin de fer avec la construction d'une première gare en rive gauche du Léguer inaugurée en 1881 [La Haye & Briand, 2006, p. 200]. Enfin, la première moitié du XX^e siècle est également une période de développement des réseaux d'égouts et d'électricité qui participent de la salubrité et de la modernisation de la ville Lannion mais aussi de Brélévenez, Loguivy, Buhulien et Servel. L'éclairage public se développe à Lannion à partir de 1895. Les premiers projets d'électrification de Buhulien et Loguivy sont soumis dans les années 1930 [AD 22, 20 336/1, électrification Loguivy, 1934 ; AD 22, 20 22/1, électrification Buhulien, 1936].



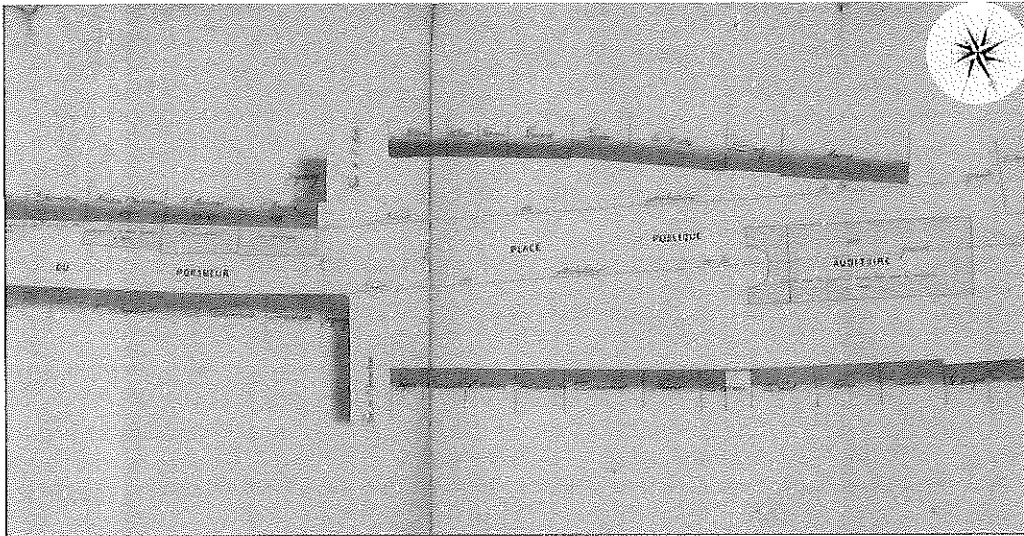
Plan de la gare de Lannion vers 1910.
AD 22, 5S 51, 1910.

L'ensemble des nouveaux équipements et des aménagements du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle participent aussi à l'embellissement de la ville. Les constructions de tous ces nouveaux bâtiments et les démolitions qu'elles impliquent changent l'aspect de la ville.

La construction du nouvel hôtel de ville et des nouvelles halles implique la démolition de l'ensemble d'un îlot d'habitation. Mais si certaines démolitions donnent lieu à des reconstructions, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi la démolition des anciennes halles (c.a. 1826) dans un premier temps, puis de l'ancien auditoire (c.a. 1864) permettent la création d'une vaste place dans la ville qui n'en disposait pas jusqu'alors [AM L, 5M 31]. Cette ouverture de l'espace dans la ville n'a pas uniquement pour but de l'aérer et n'est pas uniquement pensée comme une mesure hygiéniste. Il s'agit également de faciliter la circulation dans la ville et à travers la ville. La démolition de l'ancien auditoire est prévue comme une opération d'alignement qui doit s'accompagner du recul de certaines façades dans les rues qui l'avoisinent (actuelle rues de la mairie et G. de Pontblanc). Il s'agit de faciliter le passage depuis le port vers les autres villes des environs [AD 22, 2O 113/10].

L'alignement des rues, après avoir été envisagée à la fin du XVIII^e siècle, est une question qui traverse tout le XIX^e siècle et qui est progressivement mise en œuvre. Le sujet est abordé en 1812 lorsque Le Bricquoir Kerstivien, « géomètre du cadastre », produit une copie du plan d'Anfray de 1763. Il reprend l'ensemble des alignements proposés alors et ajoute une proposition de percement de rue pour relier le pont Sainte-Anne et l'actuelle rue des Chapeliers [AD 22, 3O 418, plan Le Bricquoir Kerstivien, 1812]. M. Le Bricquoir Kerstivien et M. Lopès produisent un nouveau plan d'alignement en 1821 qui concerne cette fois l'intégralité de la ville, faubourgs compris [BM L, sans cote]. Ce nouveau projet est validé par une ordonnance royale du 3 janvier 1822. D'autres plans, plus détaillés suivront au cours du XIX^e siècle voire même au début du XX^e siècle. C'est le cas d'un plan de 1853 consacré à l'alignement de la promenade de la Corderie (actuels quais de Viarmes et Foch), d'un autre de 1859 pour l'élargissement de la place du Miroir [AD 22, 3O 418 & 2O 113/10]. Dans les années 1863-1864, la mairie projette la démolition de l'auditoire et l'élargissement des actuelles rues G. de Pontblanc et Savidan. Trois ans plus tard, en 1867, un nouveau projet d'alignement s'intéresse aux rues des Augustins et de Saint-Malo [AD 22, 3O 418, 1867]. Dans les années 1880 des plans sont dédiés au pont de Kermaria et à la rue de Kerampont alors qu'en 1926 ce sont les abords du Forlac'h qui font l'objet d'un plan d'alignement. Certains de ces plans sont restés au stade de projet, d'autres ont trouvé quelques concrétisations. La comparaison du plan de 1821 avec celui de 1867 pour les rues des Augustins et de Saint-Malo montrent bien que plusieurs maisons ont été alignées entre ces deux années, notamment les premières maisons en haut de la rue de Saint-Malo proches de l'actuelle place du général Leclerc. Les alignements de rues de la ville de Lannion semblent marquer une étape importante dans la transformation de la ville qui, bien qu'elle conserve quantité de façades antérieures, prend pour une large part son visage actuel.

25

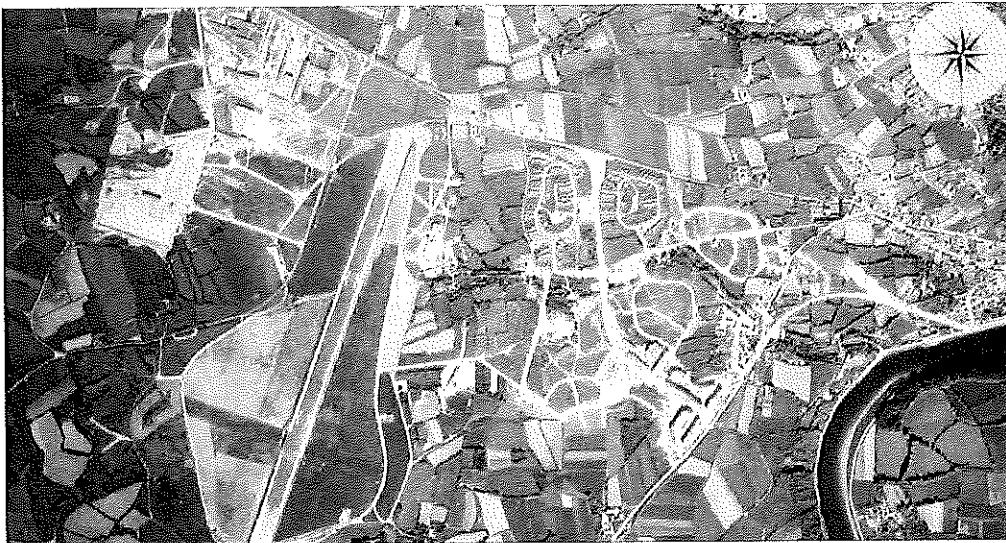


Plan des alignements des actuelles places du général Leclerc et rue G. de Pontblanc. 1864. AD 22, 2O 113/10, 1864.

La révolution lannionnaise, 1950-2020

Les années 1950 à Lannion voient émerger un projet considérable de décentralisation d'un service des PTT, le Centre National d'Étude des Télécommunications dirigé par Pierre Marzin. Lancé en 1954-1955, ce projet se concrétise avec l'inauguration du CNET en 1963. Le développement du CNET et du Centre de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou à partir de 1961, a induit l'essor d'une industrie électronique et d'activités tertiaires nouvelles. Le CNET et l'ensemble des nouveaux laboratoires et nouvelles usines privées s'installent progressivement aux environs de l'aéroport de Lannion créé pendant la Seconde Guerre mondiale par les Allemands. Ce nouveau développement du territoire s'accompagne également de l'aboutissement du projet de fusion des communes de Lannion, Buhulien, Servel, Loguivy-lès-Lannion et Brélévenez en 1961 qui forment ensemble le grand Lannion. L'attractivité technologique et industrielle du territoire de Lannion se concrétise aussi par un essor démographique considérable. En effet, l'agglomération de Lannion passe de 9 000 habitants en 1960 à 18 000 en 1980. Ce sont donc des nouveaux besoins en équipement qui naissent en même temps que se développe l'activité économique du territoire. Des premiers logements sortent de terre en 1961 à Penn ar Ru sur la route de Morlaix, d'autres suivront en 1963 à Ker Uhel à proximité de l'aéroport. Lannion construit également de nouveaux établissements scolaires à l'image du lycée polyvalent ouvert en 1966 (Lycée Félix Le Dantec) qui vient s'ajouter au collège Charles Le Goffic qui lui est antérieur de quelques années. [Monnier, 1995, p. 419-426 ; Bouvier, 2007, p. 49-59].

La croissance démographique et industrielle s'accompagne d'un étalement de la ville particulièrement bien visible sur les photographies aériennes de l'IGN entre les années 1950 et 1990. L'étalement de la ville fonctionne aussi avec l'augmentation de la circulation automobile qui marque aussi la ville. Ainsi l'anse de Viarmes, et son quai au sable, emblématique des photographies de Lannion au début du XX^e siècle, est comblée en 1966 et aménagée en parking. Lannion développe également son réseau routier. L'actuelle D788 est percée à partir du début des années 1960 pour relier le centre-ville à l'aéroport et au CNET alors que la D786, dite périphérique sud, est aménagée à partir de 1973. Ensemble, ces deux routes permettent de traverser la ville en longeant le Léguer sans entrer dans ses vieilles rues. La construction des routes D786 et D788 s'accompagne également de l'ajout d'un nouveau pont sur le Léguer, l'actuel pont Viarmes, facilitant la circulation vers Morlaix avec le prolongement de la D786 en rive gauche à partir du début des années 1980. Enfin, au début des années 2000, une nouvelle voie, la D767, permet de contourner la ville par le nord en enserrant l'essentiel de la zone bâtie de l'agglomération lannionnaise. [AM L, 20 40, aménagement de l'anse de Viarmes ; AM L, 20 40, construction du boulevard périphérique sud, 1973 ; RLT-IGN, photographies aériennes, 1947-2003].



Vue aérienne de Lannion, du développement de son industrie et du quartier de Ker Uhel près de l'aéroport, 1966 RLT-IGN, C0515-0021_1966_F0515-0915_0187.

2. Le rapport entre le Yaudet et Lannion

Le promontoire du Yaudet contrôle depuis plus de 2000 ans l'une des voies d'accès principales à l'intérieur de la Bretagne, comme le montrent les traces d'activité préhistoriques. Les fouilles opérées depuis 1935 ont permis de découvrir des monnaies gauloises et carthaginoises, du mobilier archéologique de l'époque romaine, des tessons de céramiques médiévales. Ces fouilles ont été l'œuvre du laboratoire du CRBC (Centre de recherche bretonne et celtique) et de l'Institut d'archéologie de l'université de Bretagne occidentale, soutenus par la direction des Antiquités de Bretagne (DRAC), encouragés par le Conseil général des Côtes-d'Armor et par la mairie de Ploulec'h. Actuellement, ces fouilles sont menées par l'UBO et l'université d'Oxford, en collaboration avec l'Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites du Trégor (ARSSAT). Les dernières campagnes de fouilles ont permis de conforter la présence d'un monastère aux 6ème-7ème siècles, sans doute fondé par les "Bretons ultramarins". Elles ont permis encore de situer des fortifications romaines élevées à la fin du 3ème siècle, qui ont été précédées d'un rempart datant de la fin de l'Âge du Fer.

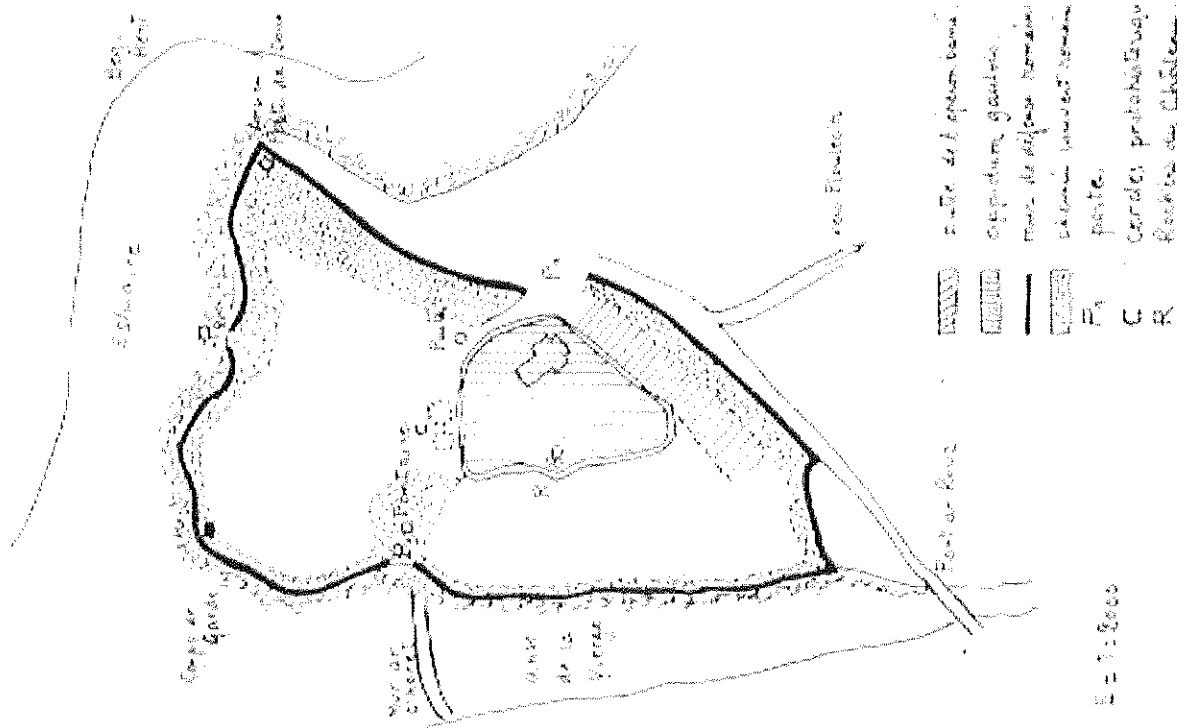
<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/les-sites-archeologiques-du-yaudet-sur-la-commune-de-ploulec'h> - Dossier IAZ2002465 réalisé en 2004

A l'époque, l'embryon qui donnera plus tard naissance à Lannion n'est sans doute alors qu'une taverne entre les deux ponts, à laquelle se joindra plus tard une chapelle dédiée à Saint-Christophe, patron des traversées difficiles. Le fait déterminant qui va rompre la continuité de l'emploi du site du Yaudet, mais qui ne portera tous ses fruits que bien des siècles plus tard, c'est la montée assez brutale du niveau de la mer qui se produit à partir de la seconde moitié du 3ème siècle (avant cette date, on pouvait traverser le gué du Yaudet à basse mer). Il devient de plus en plus difficile de franchir le Yaudet et on délaisse la route directe vers Perros-Guirec, le cordon littoral de la Lieue de Grève est envahie par la mer, et la route vers l'ouest est coupée. Cette montée des eaux eut certainement des conséquences historiques sur le rôle urbain et maritime du Yaudet, qui va devoir céder sa place à Lannion (d'après les travaux de Jean-Pierre Pinot).

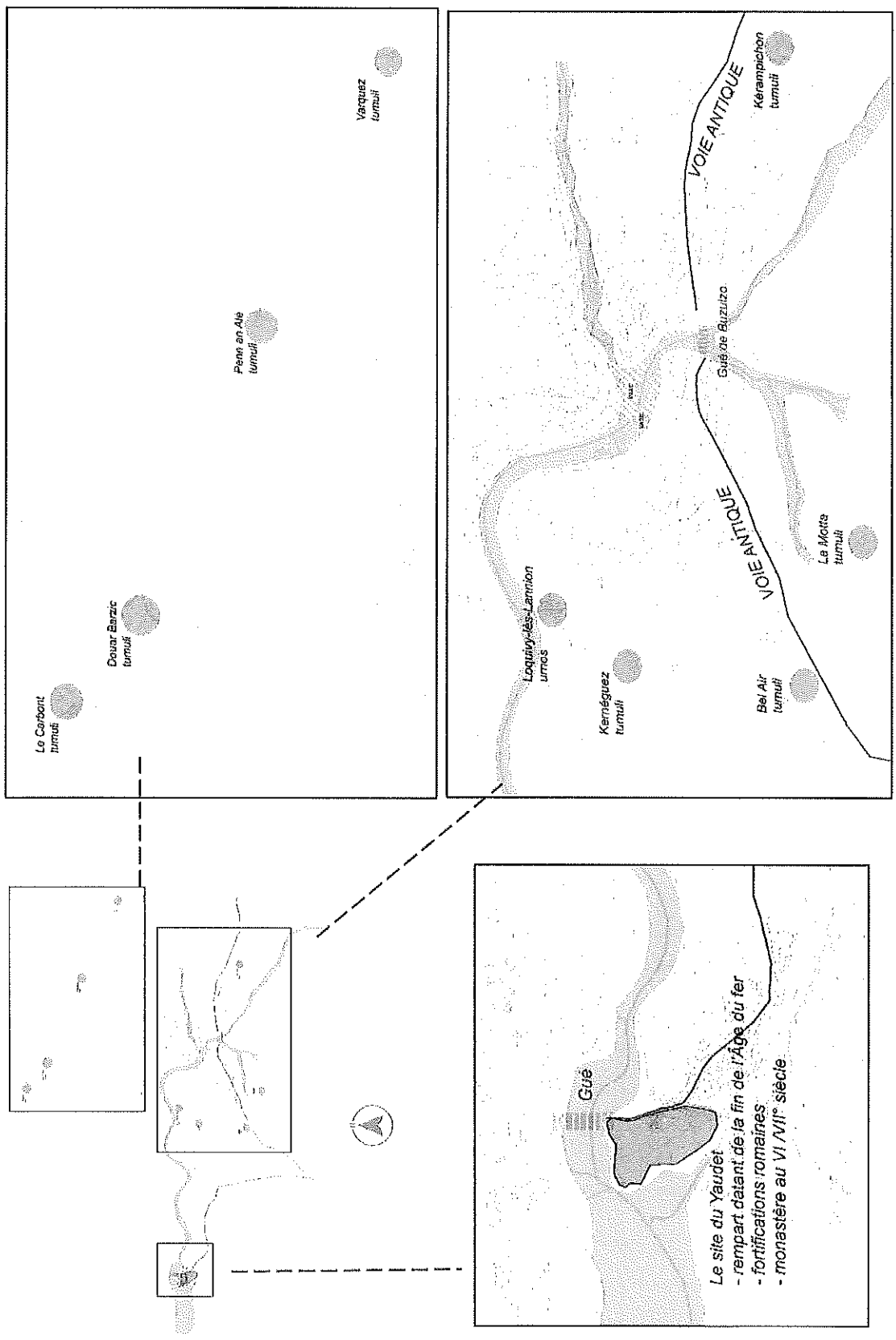
<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/route-voie-romaine> - Dossier IAZ2002470 inclus dans [Ecart le Yaudet \(Ploulec'h\) réalisé en 2004](#)

La route de Carhaix à Treguier, suite à la disparition du gué du Yaudet, allait ainsi franchir le Léguer à Lannion, plus précisément à Buzulzo, là où la difficulté du passage était divisée grâce à la confluence du ruisseau de Min-Rand.

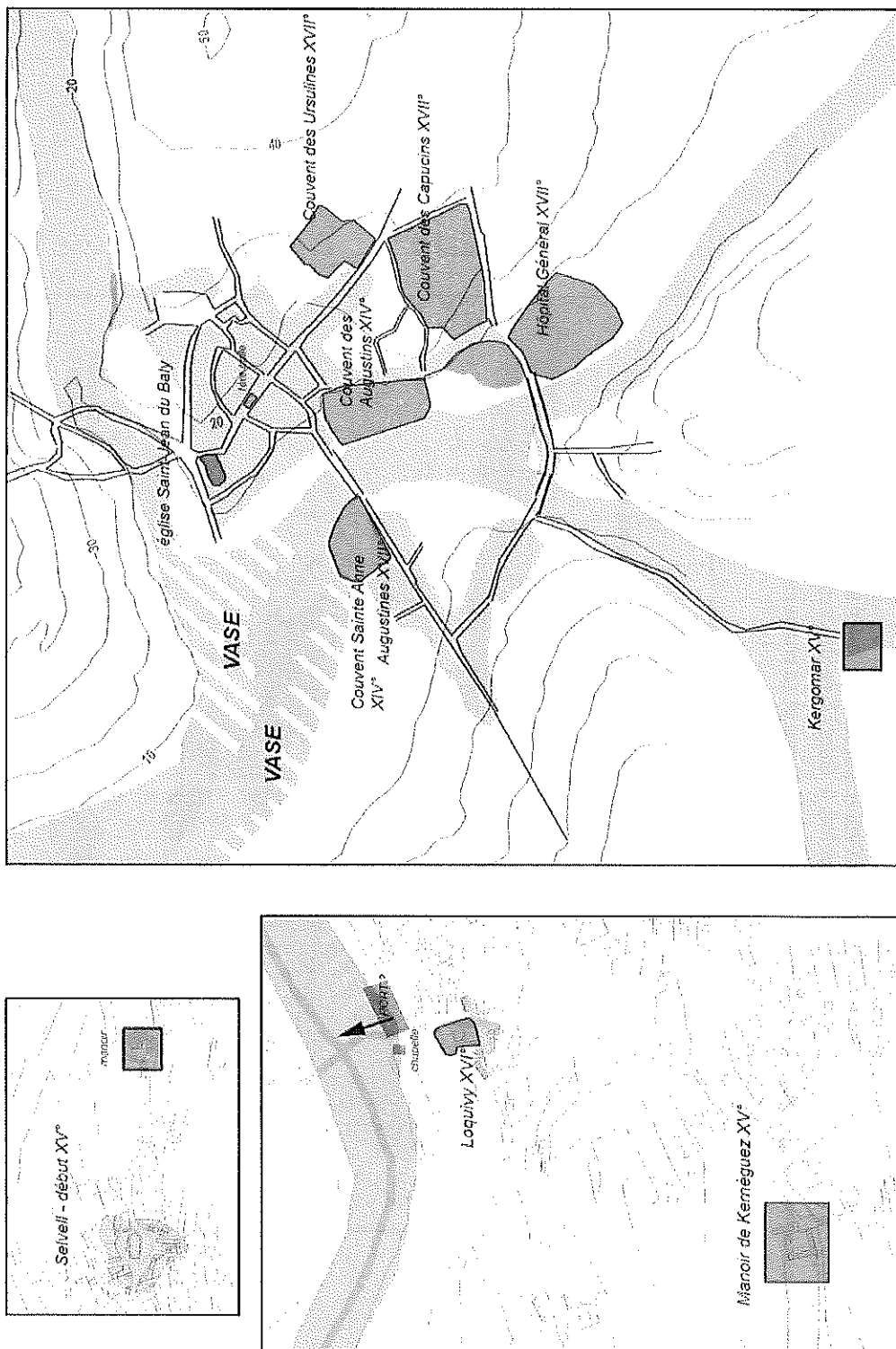
Dessin de la place-forte du Yaudet (Colonel Pérès)



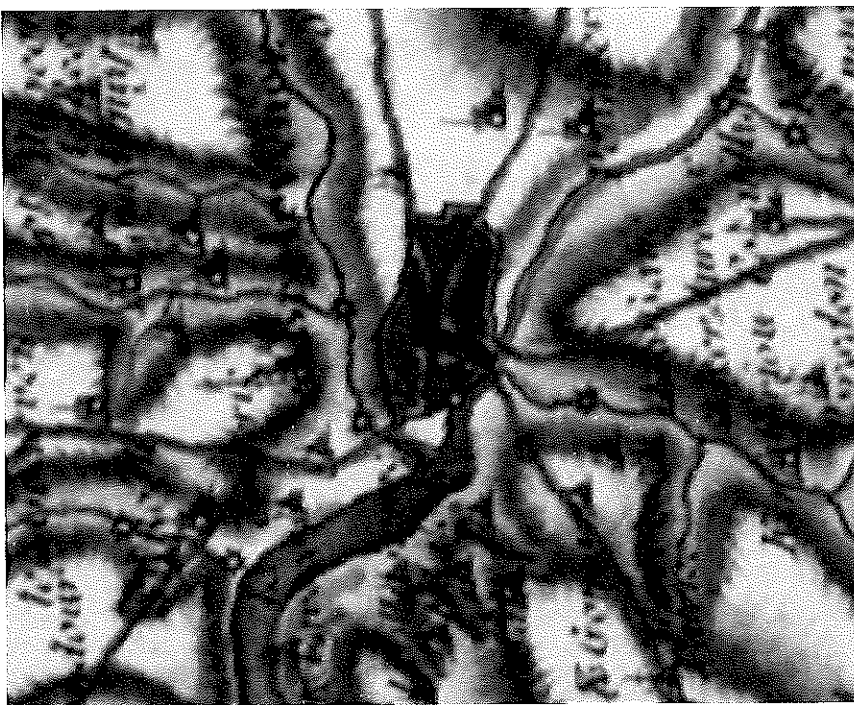
3. Premières occupations humaines sur le territoire de Lannion



5. XIV^e - XVII^e - une ville qui s'ouvre
Au XIV^e, les fortifications sont démantelées, peut-être suite à la prise de Lannion par les Anglais et à la mort de Geoffroy de Pontblanc en 1346. A partir du XIV^e siècle, de nombreuses congrégations s'implantent hors les murs et entourent ainsi le noyau historique de vastes emprises qui vont la contraindre et entraîner un développement linéaire sans réelle densification en profondeur.



Visualisation du changement de développement de la ville à travers deux cartes : le XVIII^e la carte de Cassini et le XIX^e la carte d'Etat Major



Une cité fortifiée, délimitée par les secteurs de vase et où l'ensemble des cours d'eau porte des moulins.
On visualise clairement la morphologie du Léguer qui ne reste *navigable* que jusqu'à Lannion.



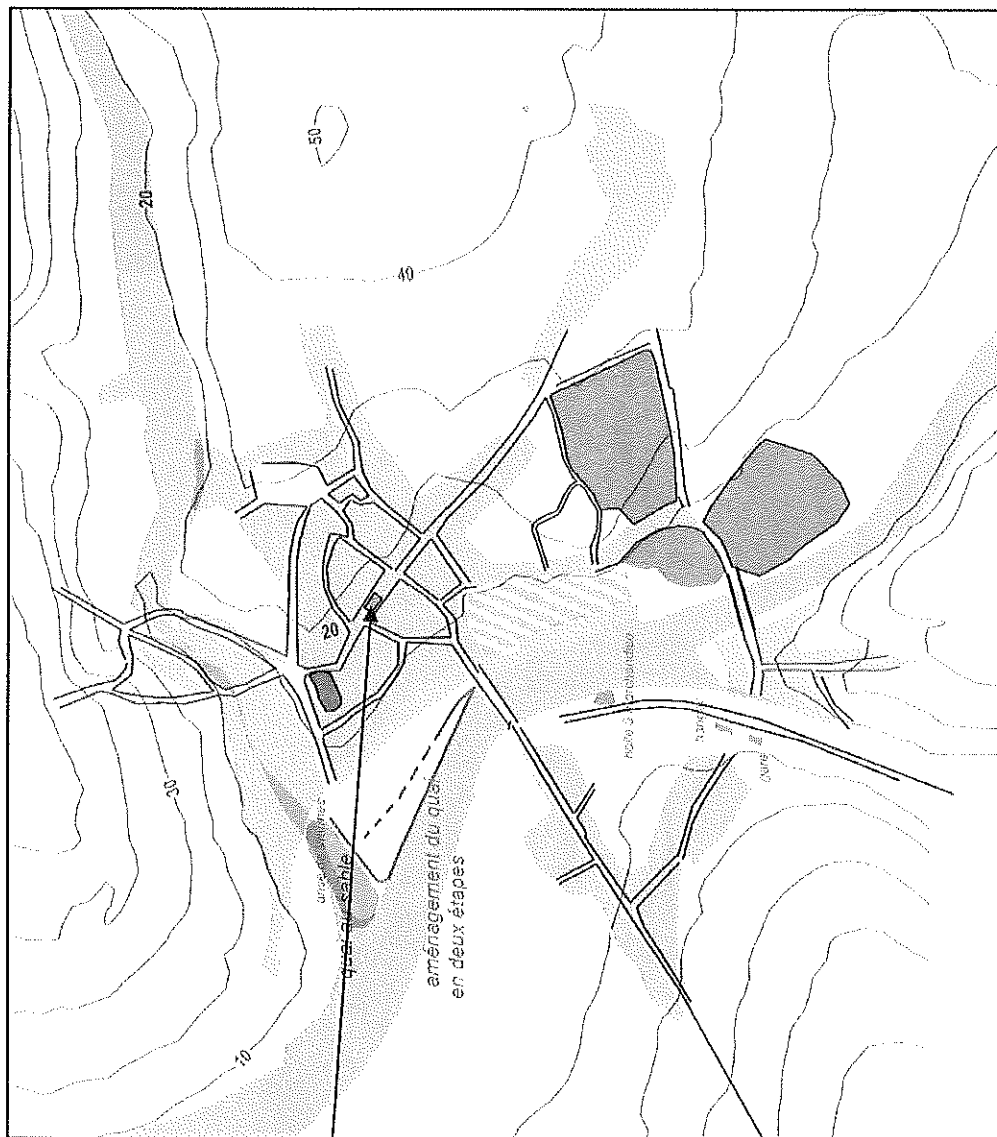
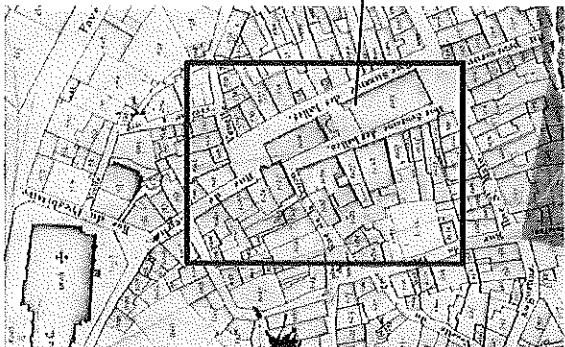
Une ville ouverte où se dessinent les premiers aménagements de quai, et dont le développement se limite à un linéaire le long des voies d'accès.

Le cadastre de 1826



6. XVIII^e - XIX^e - embellissements et aménagements urbains

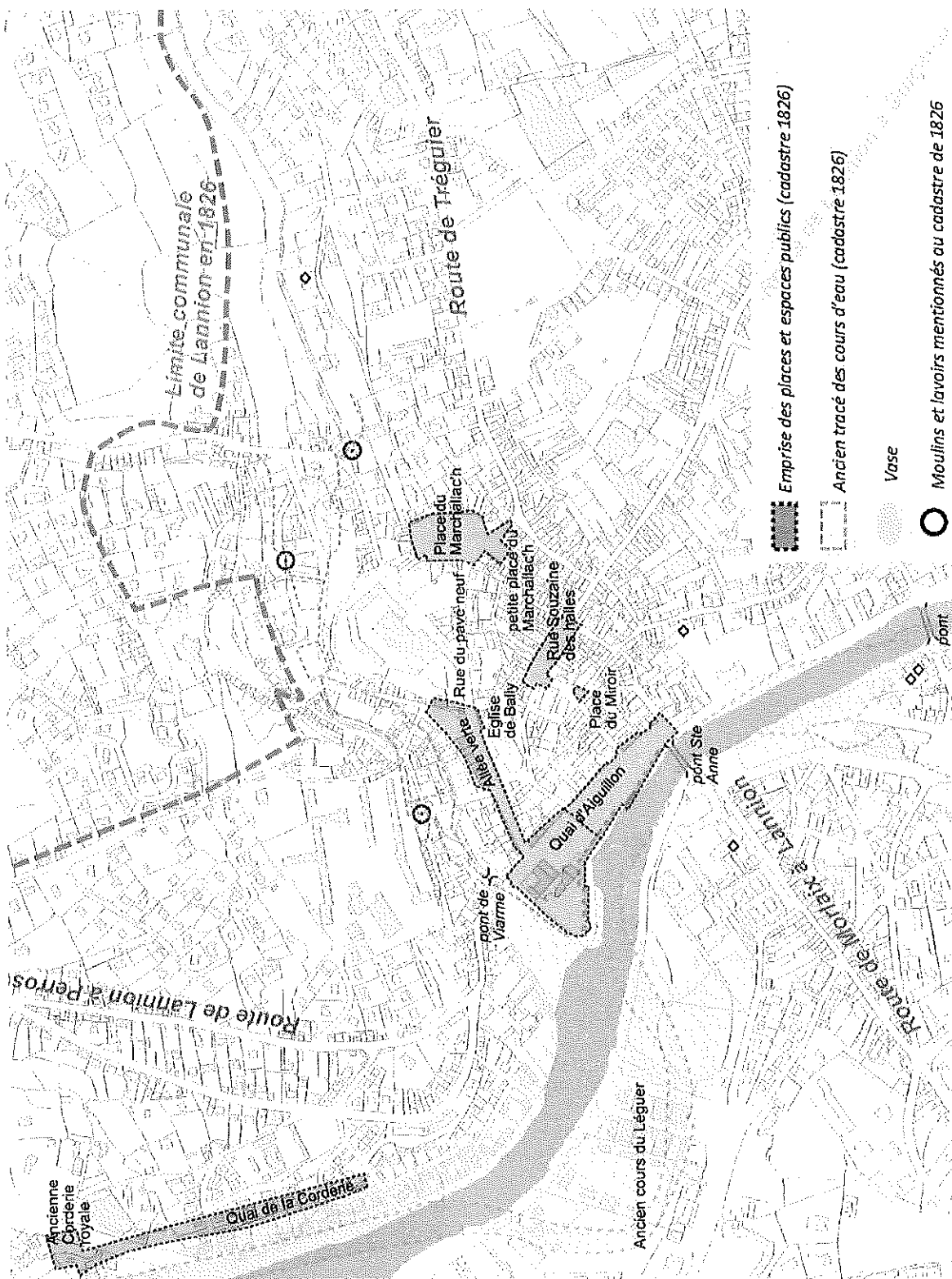
Liés à la fois au trafic de marchandises sur le Léguer et le quai au sable de l'arrivée du Stanco , et l'arrivée du rail, les faubourgs à la fois industriels et ouvriers se développent progressivement le long des voies d'accès au noyau central et aux espaces de commerces.



Modification de la Place Souzaine des Halles, qui sera à nouveau modifiée à partir des années 1832 (démolition de la Halle) et avec la construction de la nouvelle mairie en 1865.

L'aménagement des quais et la reposition des façades sur cet espace, créent des coutures au sein des tissus entre les éléments préexistants et ces nouveaux bâtiments.

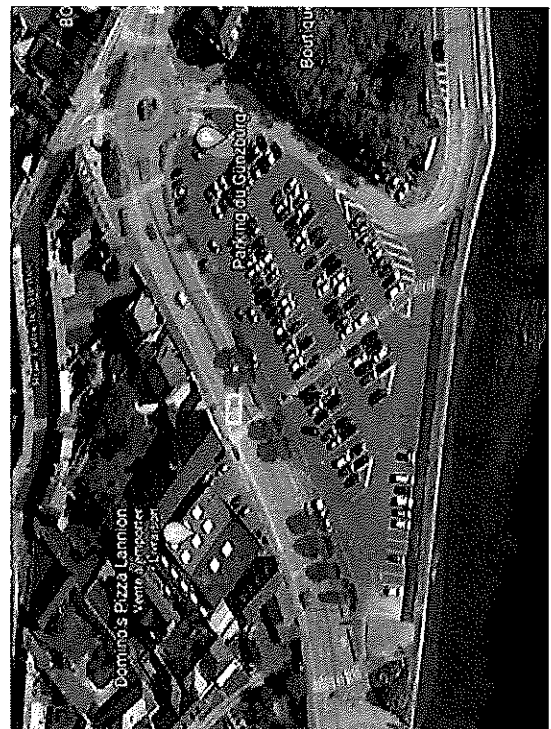
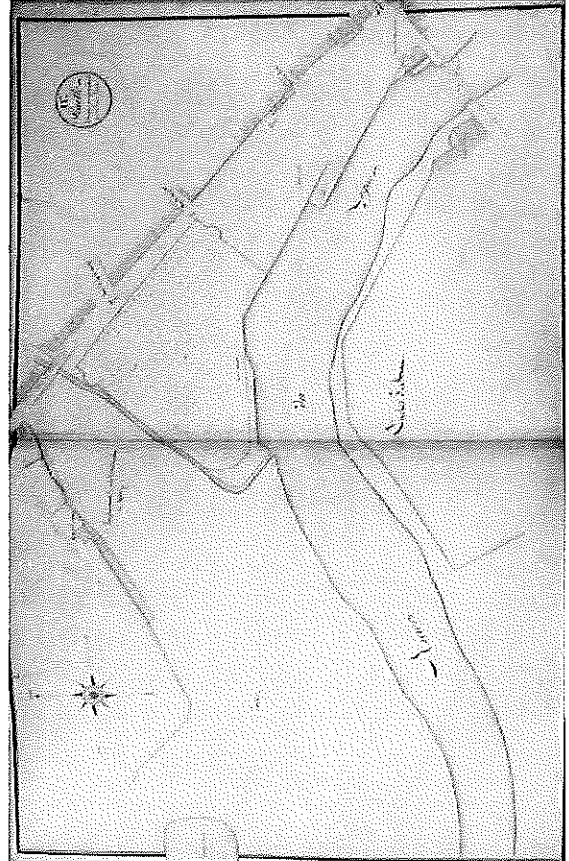
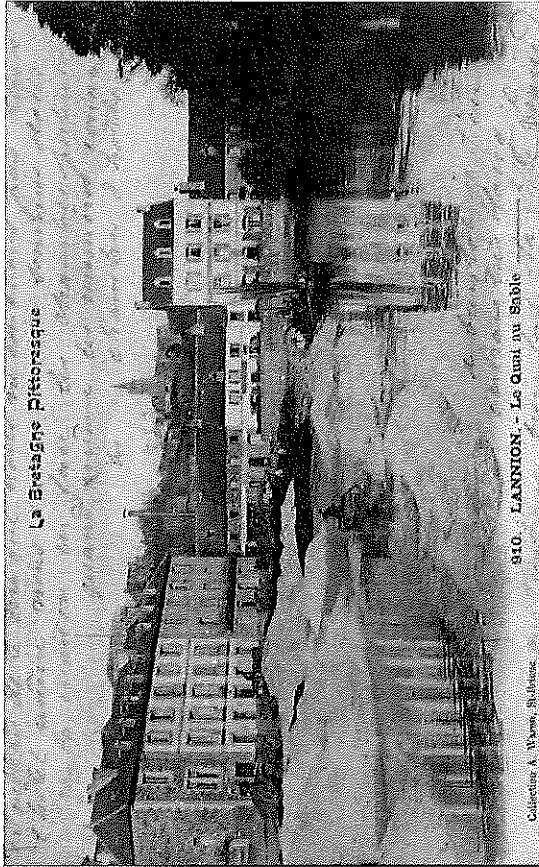
En 1881, le chemin de fer arrive sur Lannion.



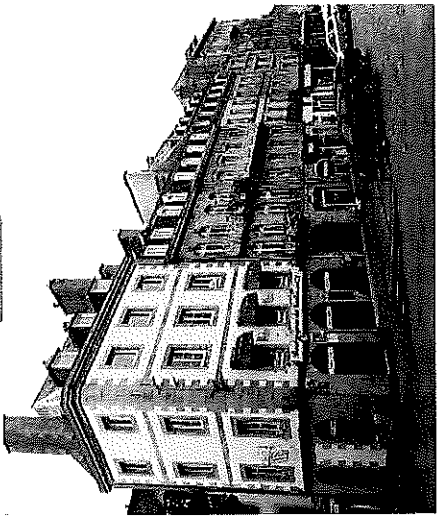
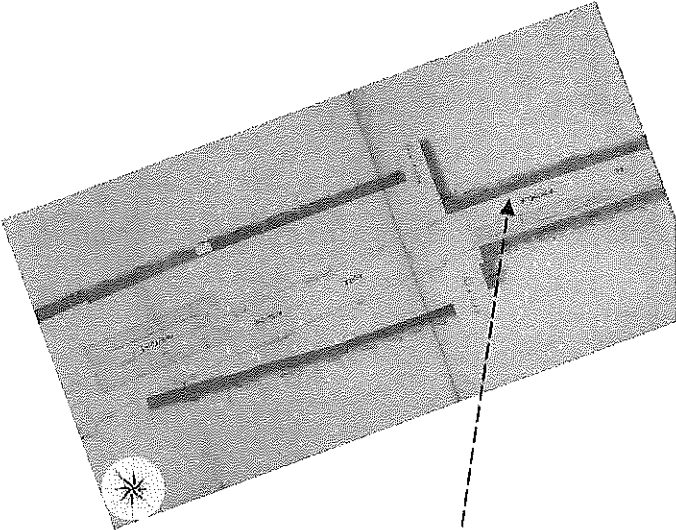
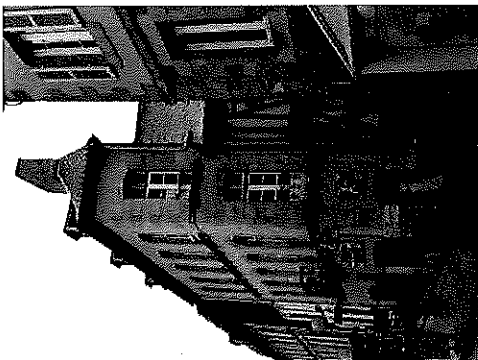
La mémoire d'un fonctionnement économique qui explique la forme des projets des quais – complétement 1965/1966

Le sable était destiné à l'agriculture. Un quai d'attente de marée est également installé au niveau de Loguivy.

Quand les petits sabliers disparaurent, l'anse de Viarnes resta inoccupée, puis remblayée, devenant parking, place de Gunzburg, en 1986.

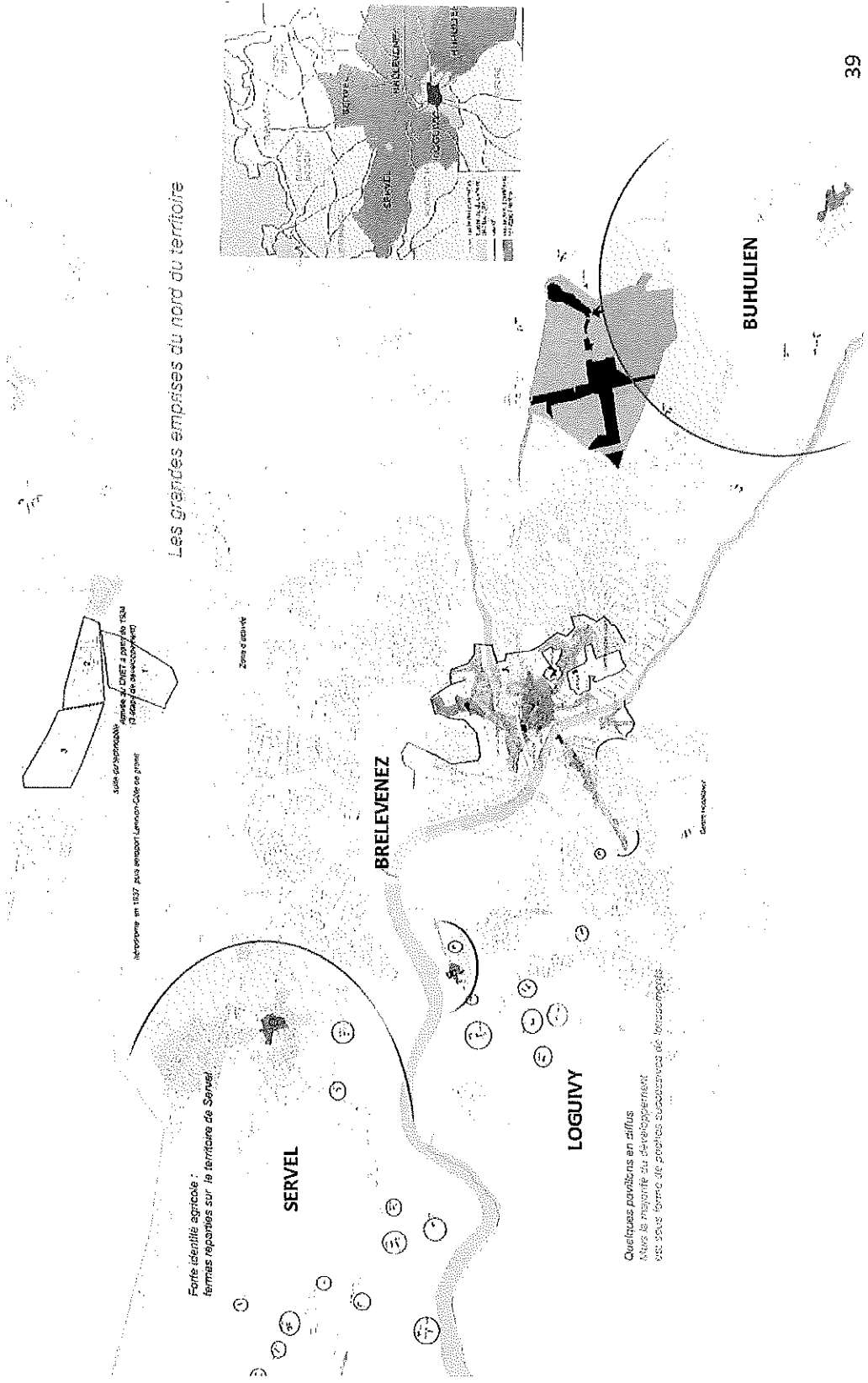


Les alignements et la recomposition des espaces publics au XIX^e et début XX^e : Exemple : la Place de la République et ses immeubles « placards »



7. XX^e - Une explosion urbaine — L'arrivée du CNET et la fusion de 1962 (Brelevenez, Loguivy-lès-Lannion, Buhulien et Servel)

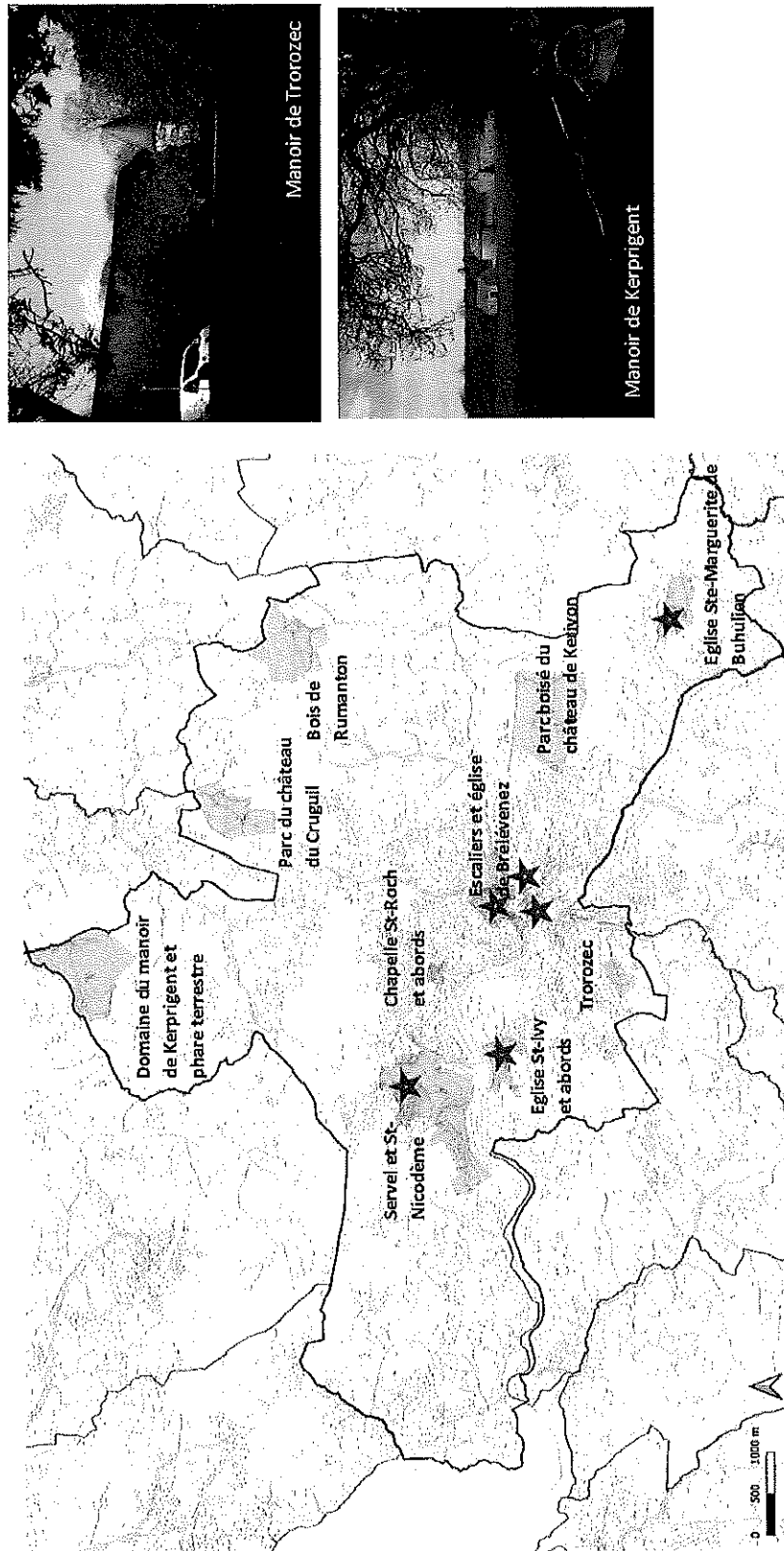
L'installation sur le territoire du Centre National d'Etude des Télécommunications entraîne une importante consommation d'espace pour des équipements, des zones d'activités, des zones commerciales, des grands collectifs et des lotissements pavillonnaires (parties orange et jaunes), qui font peser une pression importante sur les éléments de mémoire historique des époques antérieures



B – Identités paysagères

Ensembles paysagers remarquables

Le territoire de Lannion possède également de grands ensembles à dominante paysagère en milieu rural, principalement des parcs et domaines de châteaux parmi lesquels : le parc boisé du château de Kerivon, le parc du château du Cruguil, le domaine du manoir de Kerprigent et le phare terrestre, le Bois de Rumanton et le parc du manoir de Trozozec.



Patrimoine urbain et paysager

Les espaces publics anciens

Nous appelons ainsi les espaces publics « historiques » du centre ancien de Lannion, ces lieux de la vie sociale sont souvent bordés de bâtis d'intérêt architectural nous pouvons citer : La rue Souzaine des Halles, nommée ensuite place du centre, la place du Miroir, les quais d'Aiguillon, la place du Marchallac'h, et l'Allée Verte. Leurs emprises ont généralement persisté.

Le cours de Léguer était en 1826 différent de celui observé aujourd'hui, il a été aménagé vers le milieu du XIXème siècle.

On compte également quelques arbres d'alignement situés sur les places publiques, dont ils soulignent la géométrie, principalement des arbres urbains de type platanes, tilleuls.

Les promenades plantées

Au début du XXème siècle, les deux rives du Léguer étaient aménagées en promenades plantées, comme en témoignent les cartes postales anciennes. Elles se situaient le long des actuels parkings de l'Aiguillon et de Caerphilly (allée des soupirs), et sur le Quai de la Corderie. Citons aussi le Quai de l'Aiguillon, ainsi que l'Allée Verte, autres promenades plantées.

Les alignements d'arbres en accompagnement de voirie sont très présents sur les quais, principalement des platanes, malgré leur diminution par rapport au début du XXème siècle. Ils y étaient très nombreux pour ombrager les promenades, comme le quai planté de l'Aiguillon, l'Allée des Soupirs, la promenade de la Corderie et l'Allée verte. Un projet de requalification des quais est en cours.

Les anciens enclos paroissiaux

Sur le cadastre de 1826, on lit les emprises des anciennes propriétés ecclésiastiques, situées hors de l'enceinte de l'ancienne ville close. Ces lieux de vie des communautés religieuses, étaient nombreux à Lannion, notamment le Couvent Ste-Anne, le Couvent des Augustins, le Couvent des Capucins, le Couvent des Ursulines...

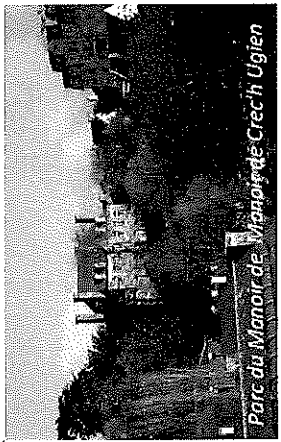
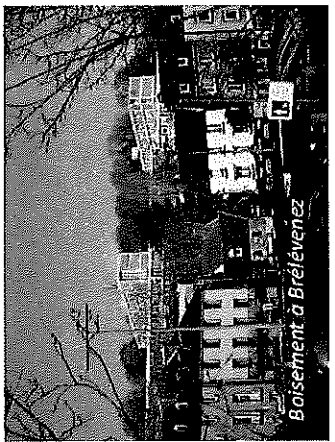
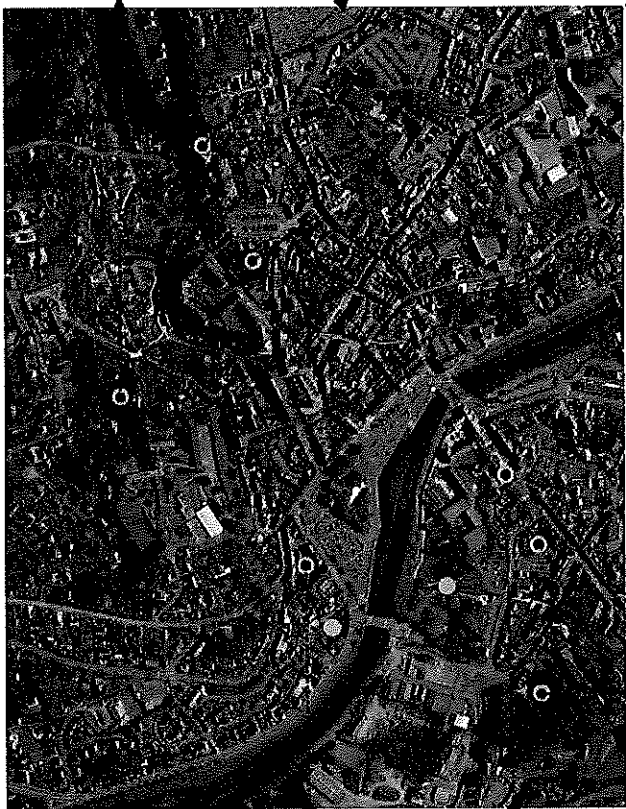
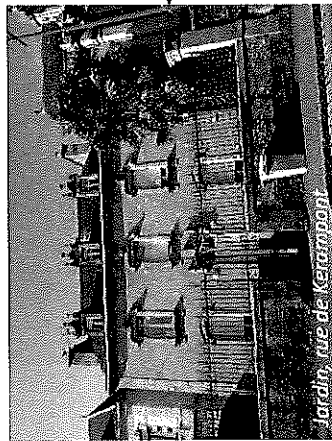
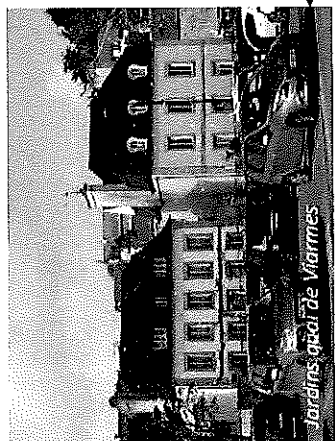
On trouve des arbres d'alignements, au sein des anciens enclos paroissiaux, issus des transformations du traitement paysager au cours du XIX°. C'est notamment le cas du parc de l'ancien couvent Ste-Anne.

Les parcs d'agrément

Les parcs des manoirs et demeures, ainsi que les jardins ornementaux plus modestes participent également à la trame végétale et à la qualité du paysage urbain de Lannion.

La petite taille du parcellaire, la densité urbaine, et les implantations des bâtiments à l'alignement sur rue laissent peu d'espaces libres pour la végétation, ce qui explique la forte impression de minéralité du paysage urbain, notamment dans le centre historique. On perçoit essentiellement la dimension végétale

de la ville depuis les vues lointaines. A noter la présence de jardins d'intérêt en bords du Léguer au niveau du Pont Kermaria et du chemin de halage notamment. Les parcs et jardins sont majoritairement plantés d'essences de feuillus, et quelques conifères typiques du début du XX^e siècle, qui émergent des parcs. Le palmier, généralement rapporté par les marins, est très présent dans les petits jardins.



Les espaces verts et espaces naturels périurbains

Le centre-ville compte deux espaces verts principaux, qui sont d'anciens couvents aménagés en parc :

- Le Jardin public de l'ancien Tribunal ;
 - Le Parc Sainte-Anne : ancien couvent et monastère, du XVII^e siècle, il a servi de lieu de culte mais aussi d'hôpital. Il a été réaménagé en lieu de la vie culturelle et sociale locale par la ville en 2003.
- Lannion compte de nombreux espaces naturels périurbains :
- La Vallée du Stanco, dominée par la colline de Brélévenez, et la vallée de Penn Ar Biez
 - Le site du Moulin au Duc : le site a été exploité en tant que carrière jusqu'en 1975, puis comme zone de remblai de 1989 à 1992. Il est finalement réhabilité dans les années 1993 à 1995. C'est désormais, une zone naturelle dédiée à la détente et aux loisirs.
 - La Vallon de Trozecz : comprenant trois grands types de milieux : prairies humides, zone boisée et deux prairies qui étaient d'anciens potagers et vergers.
 - Les vallons de Kerrous et Kerligonan au nord du Léguer.



Un espace qui s'est réinventé : Le patrimoine fluvial en ville



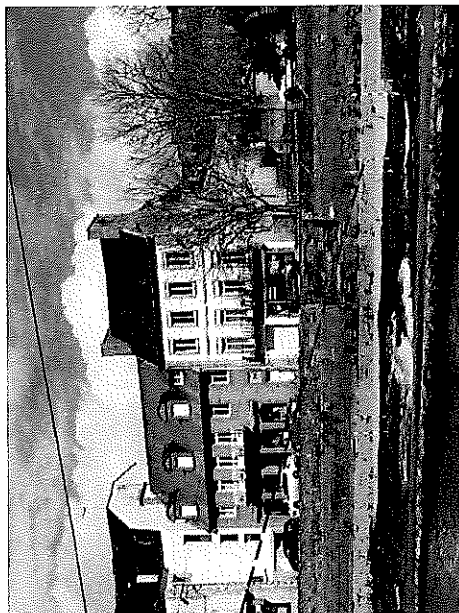
Passé à poisson



La valorisation des accès et espaces de bord d'eau



Le quai et la cale à bateau



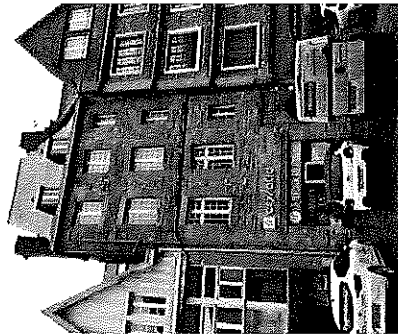
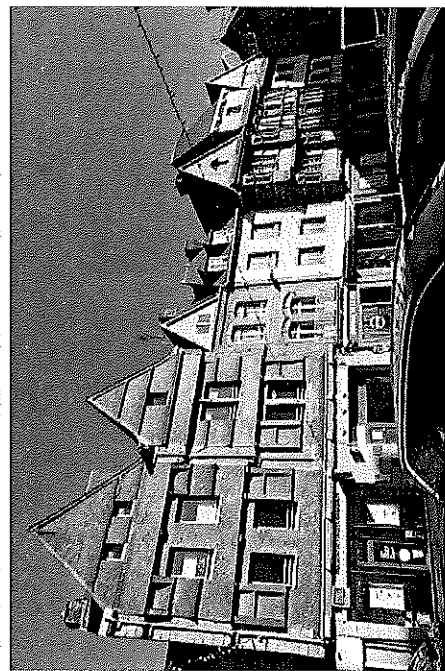
Le parcours de kayak

C – Les spécificités du patrimoine architectural et urbain de Lannion

Le territoire présente différentes identités, composées d'une structure urbaine spécifique et d'un patrimoine bâti associé, supports de la mémoire du développement historique détaillé précédemment et dont nous allons détailler les particularités. L'objectif est d'appréhender les richesses patrimoniales de chaque identité.

Le noyau historique (rive droite du Léguer)

Présentation	Particularités
<p>Anciennement contraint dans ses remparts, le noyau historique a gardé la mémoire du passé médiéval à travers les nombreuses maisons à pans de bois, les anciens manoirs et demeures urbaines, le patrimoine du XVIII^e et ses hôtels particuliers et le patrimoine XIX^e avec les bâtiments éclectiques.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Une grande persistance parcellaire qui marque un espace anciennement clos dans ses murs.- Une grande persistance des bâtiments identitaires de Lannion, de la période médiévale jusqu'au XVIII^e.- Des intérieurs avec quelques éléments anciens encore préservés (cf. p.89 repérage des intérieurs visités à ce jour).- Un ensemble urbain étagé le long de la pente d'où émergent les monuments (perçu notamment depuis la rue de Kérampont sur la rive gauche du Léguer)



Le noyau historique est délimité par le tracé supposé des anciens remparts

- Limite avec la place du Marc'hallac'h , place historique de marchés située hors les murs
- La délimitation s'appuie sur des parcelles se succédant dans une même direction et intégrant des bâtis de périodes similaires.
- Dissociation de la façade recomposée sur le quai , des bâtiments de l'intra-muros (voir la justification de cette particularité page suivante)



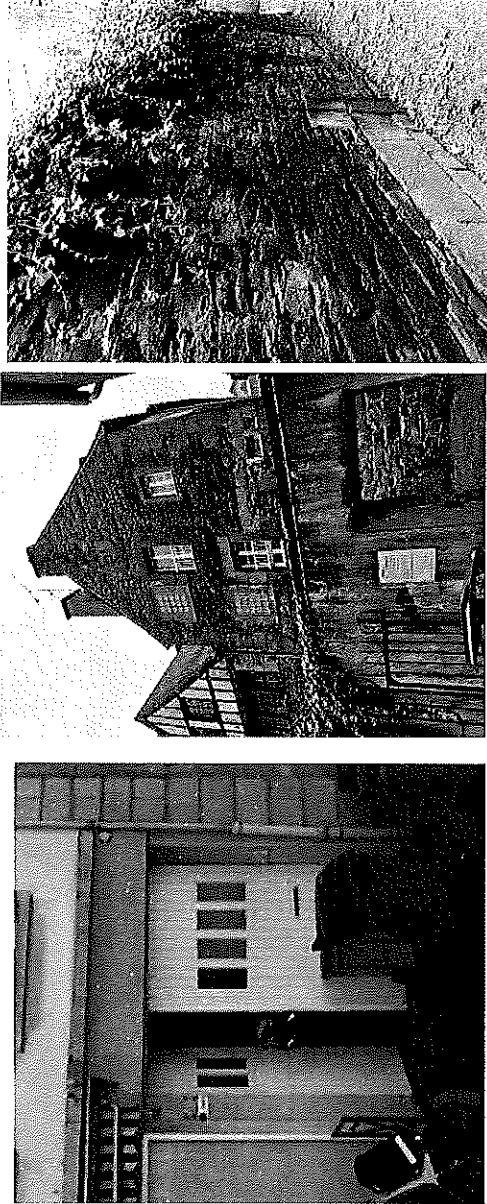
- Les bâtis du XV^e au XVIII^e
- Les bâtis de la première moitié du XIX^e
- Les bâtis de la seconde moitié du XIX^e
- Les bâtis de la première moitié du XX^e
- Les bâtis de la seconde moitié du XX^e

Les éléments disparus des deux premières périodes sont portés en encadré afin de percevoir l'emprise et l'implantation d'origine.

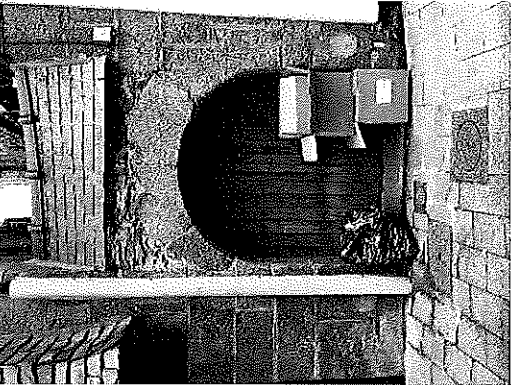
Les couvertures à l'arrière des façades sur les quais

La question des accès aux cœur d'îlots modifiés

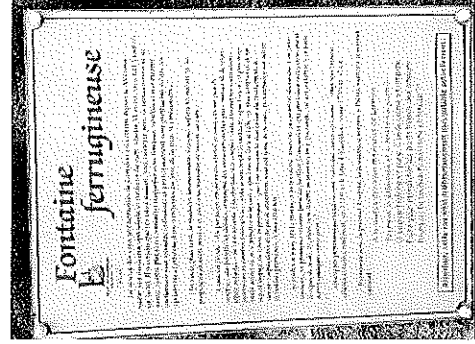
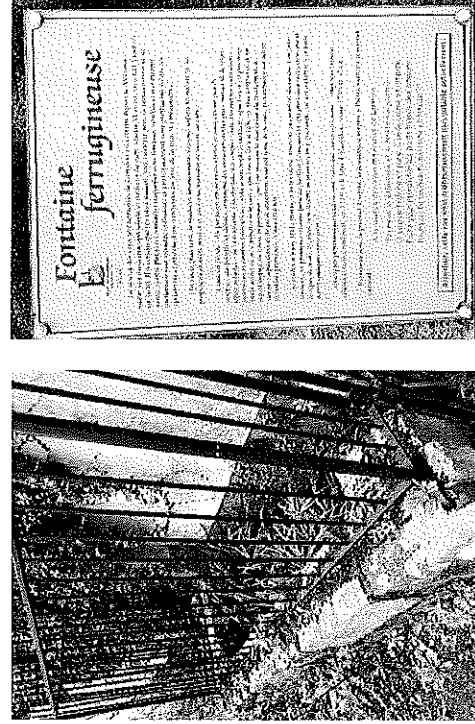
La lecture d'une façade XIX^e/XX^e sur quai
(décor Odorico) mais d'une ossature pan
de bois, visible sur la rue Emile Le
Taillandier



Arrière du MH



La venelle de l'Enfer, autrefois traversante, est privatisée



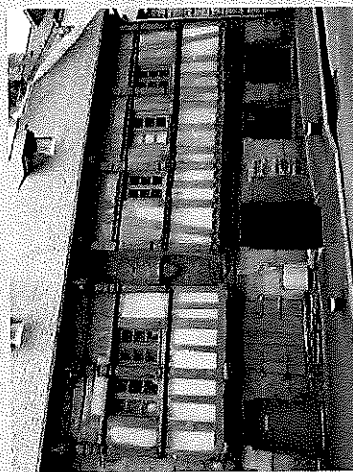
Entrée privatisée de la venelle

Kérampont – Buzulzo / (rive gauche du Léguer)

Présentation

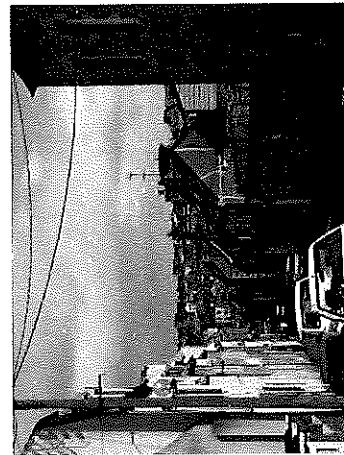
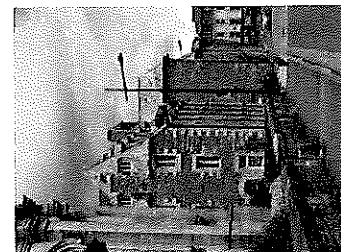
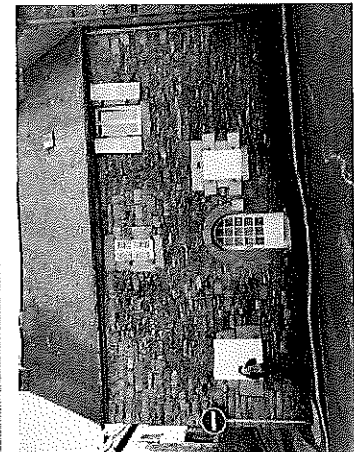
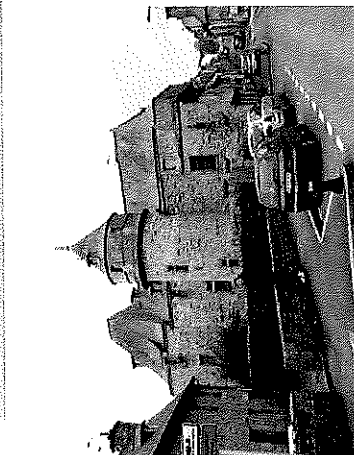
Appartenant anciennement à Loguivy-lès-Lannion, ce quartier a été rattaché à Lannion en 1822.

Si la majorité des éléments anciens se trouve sur la rue de Kérampont et partiellement sur sa continuité rue des Frères Lagadec, un quartier plus XIX^e et XX^e s'est développé autour du noyau de Buzulzo ce qui amène une variété et une richesse architecturale dans un secteur relativement peu dense.



Particularités

- La montée vers le plateau offre des vues exceptionnelles sur le centre de Lannion
- Un quartier historiquement entre deux ponts ; le pont de Kermaria et le pont Saint-Anne, puis plus récemment le pont de Viarmes. Ce sont ses franchissements qui ont permis au Lannion historique de se développer.
- Le quartier de Buzulzo, entre habitat modeste, mémoire artisanale et industrielle et villas XX^e.



La lisibilité des limites historiques de la ville – rue de Kerampont

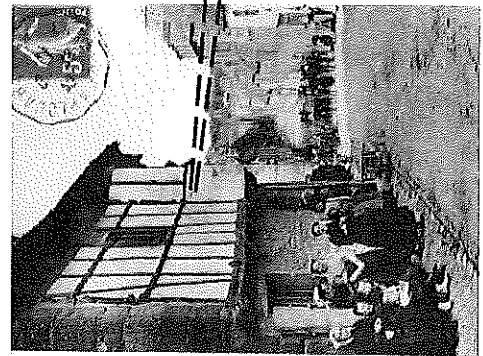
En 1822, Kérampont, un quartier de Loguivy, est rattaché à Lannion marquant ainsi une nouvelle « entrée de ville »



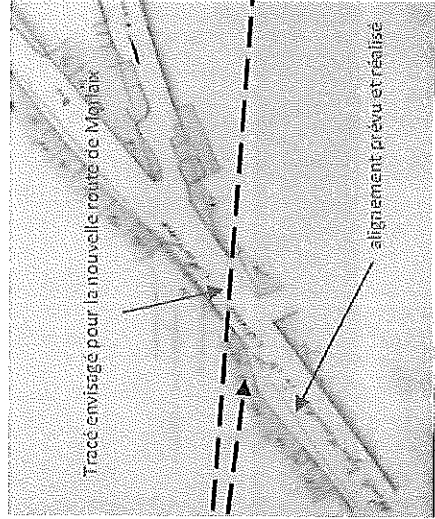
Rue de Kérampont – la perspective sur le centre historique de Lannion



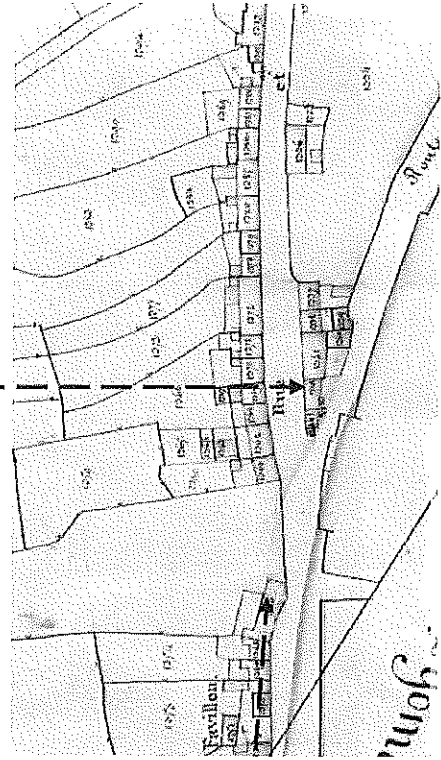
Cette maison en gros granit marque aujourd'hui la limite du secteur d'identité historique



Le percement de la rue Hent Koz Montroulez et le réalignement de la rue de Kerampont ont fait disparaître la maison à pan de bois



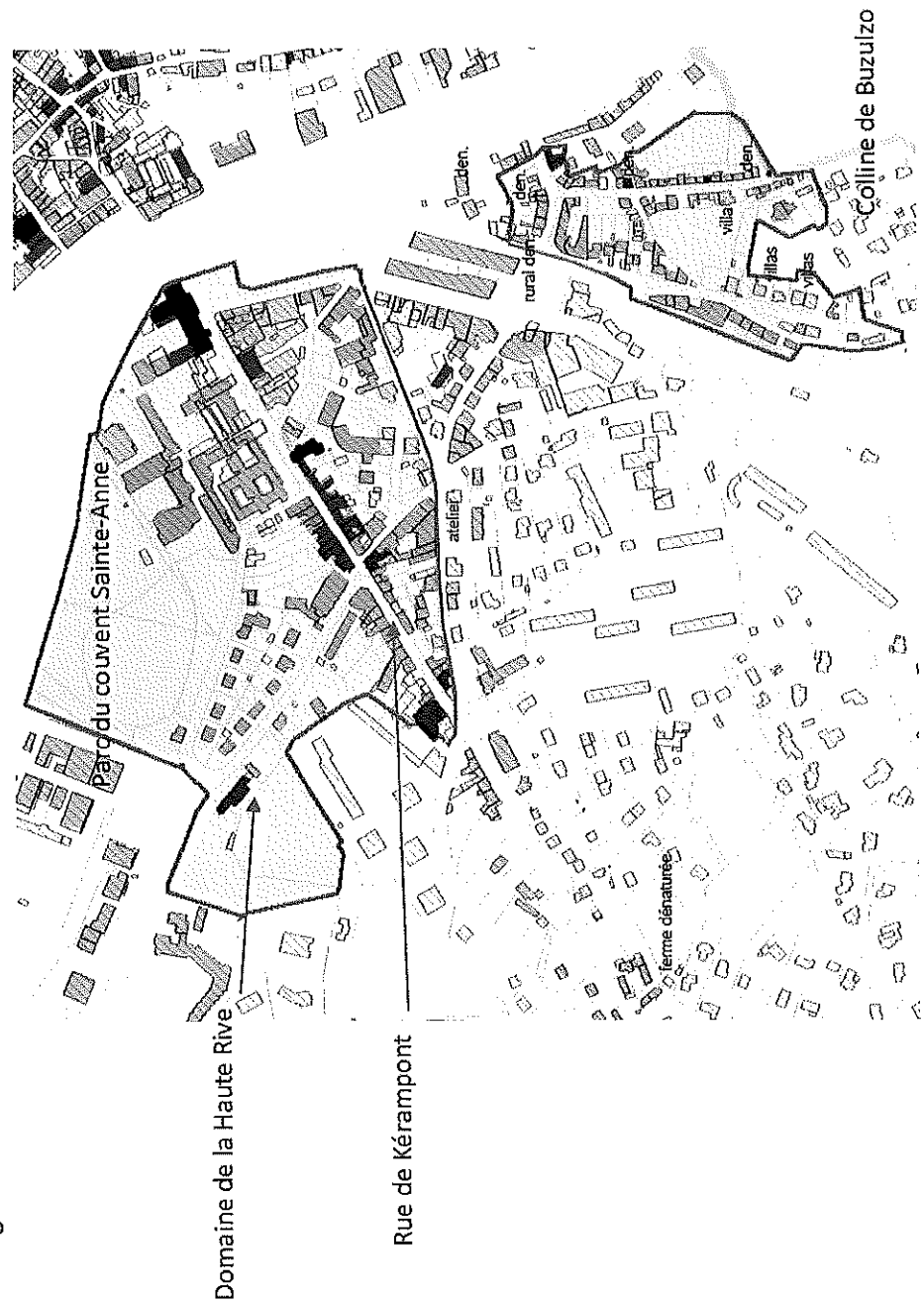
Plan d'alignement de 1821




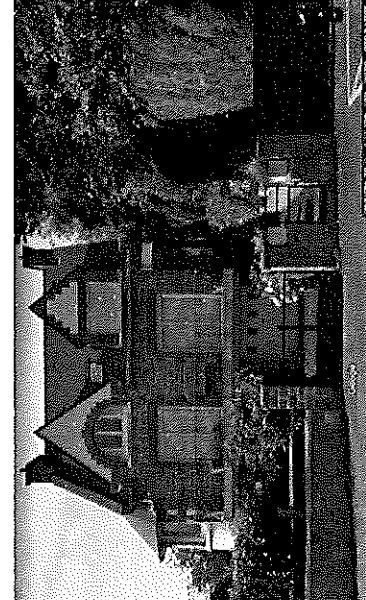


Cadastre de 1826

Les limites de cette identité : rupture de système viaire et de densité patrimoniale

- Intégration de l'ensemble du Parc du couvent Sainte-Anne.
- Appui sur la partie ancienne de la rue de Buzulzo et de la rue de faubourg de Buzulzo, toutefois, la partie liée à l'ancienne usine (tannerie) située le long du Léguer, a été sortie du présent secteur.
- Intégration de la montée sur la colline de Buzulzo en surplomb de la gare qui porte des villas début XX° et un habitat ouvrier que l'on retrouve en contrebas également.
- Intégration de la rue de Kérampont jusqu'aux derniers ensembles historiques composant une identité de faubourg continue.
- Intégration du domaine de la Haute Rive

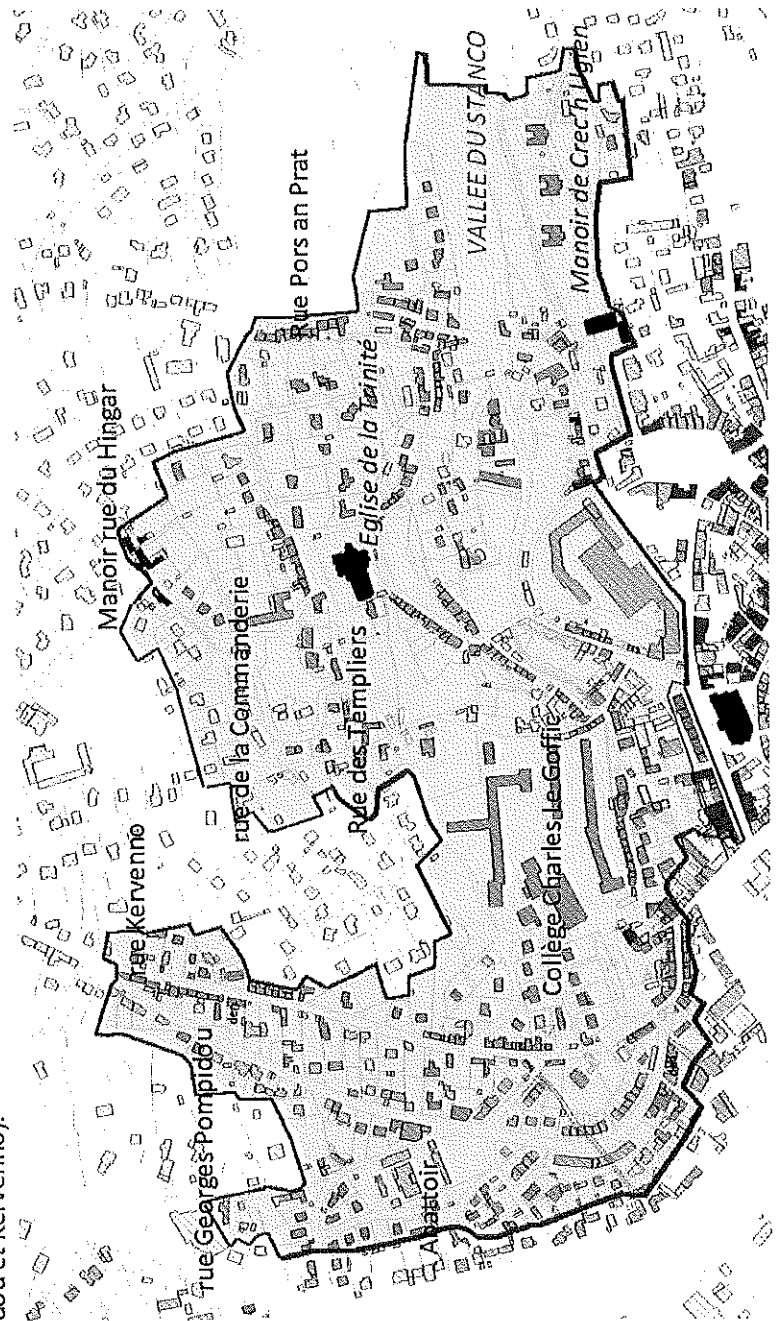


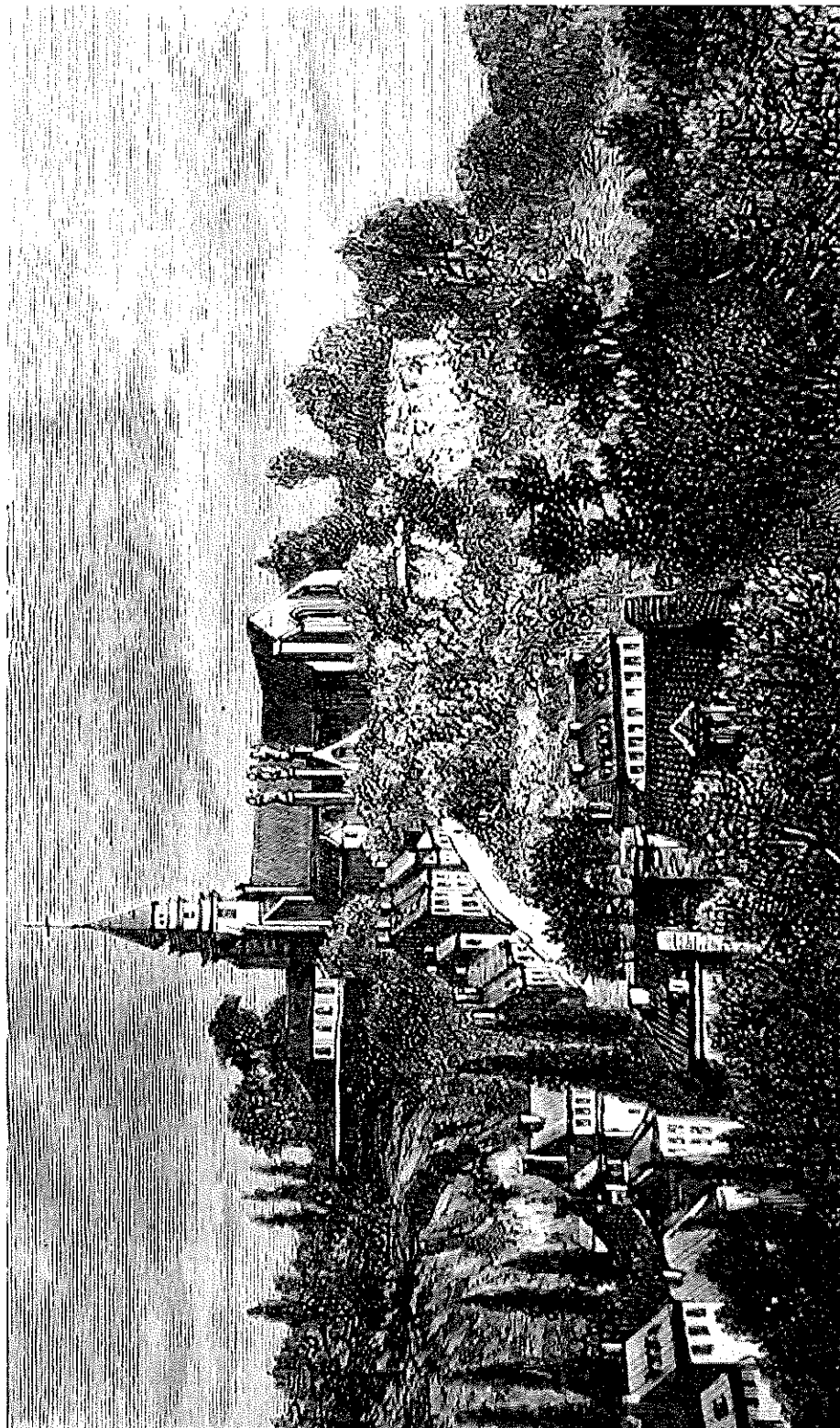
Brélévenez et la vallée du Stanco :

Présentation	Particularités	
<p>Perchée sur un promontoire, l'église de Brélévenez et son escalier d'accès bordé de maisons dont certaines remontent à la fin du XVIII^e siècle, font partie des images fortes du territoire de Lannion (rattachement en 1961). C'est aussi un territoire rural, qui s'est développé le long des thalwegs remontant du Stanco à partir du début du XIX^e. Le Stanco et sa vallée font partie intégrante du site de Brélévenez, formant un soubassement paysager qui remonte dans la pente.</p> 	<ul style="list-style-type: none">- Un site qui est souvent présenté comme emblématique de Lannion.- Un promontoire perçu depuis de nombreux points du territoire et qui donne des vues sur le noyau historique de Lannion, ses faubourgs et la vallée du Léguer.- Un patrimoine des XVIII^e, XIX^e et début XX^e avec quelques villas, le collège Charles Le Goffic, ou l'abattoir.- Un accès par la vallée du Stanco, ancien axe industriel avec ses moulins, qui est aujourd'hui un axe de promenade.	
		 <p>Le Pan ar biez, Vallée du Stanco</p>

Les limites de cette identité : rupture de système viaire et de densité patrimoniale

- Intégration du manoir de Crec'h Ugien, dont la position le rattache plus à la vallée qu'à la Place du Marc'ahillac'h.
- Intégration d'une partie de la vallée et du parc du Stanco.
- Intégration de la rue de Pors an Prat qui porte un bâti ancien resserré.
- Intégration de rue du Hingar avec le manoir et d'anciens bâtiments ruraux des XVII et XVIII^e.
- Intégration du lotissement rue de la Commanderie au regard de la composition d'ensemble, de la cohérence architecturale et urbaine de l'ensemble, il est de plus en co-visibilité de l'église.
- Intégration des bâtiments anciens qui se trouvent derrière l'église et le long de la rue des templiers qui composent la centralité historique du bourg ancien
- Intégration du collège Charles Le Goffic, très visible dans la pente, secteur en reconversion.
- Intégration des voies d'accès historiques depuis les espaces agricoles descendant vers l'ancien quai au sable et le centre de Lannion (rues Georges Pompidou et Kervenno).

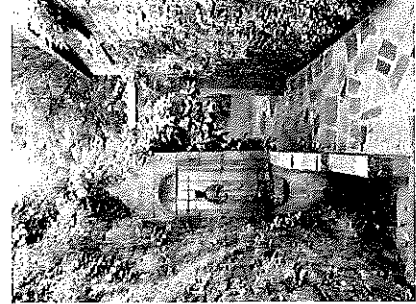
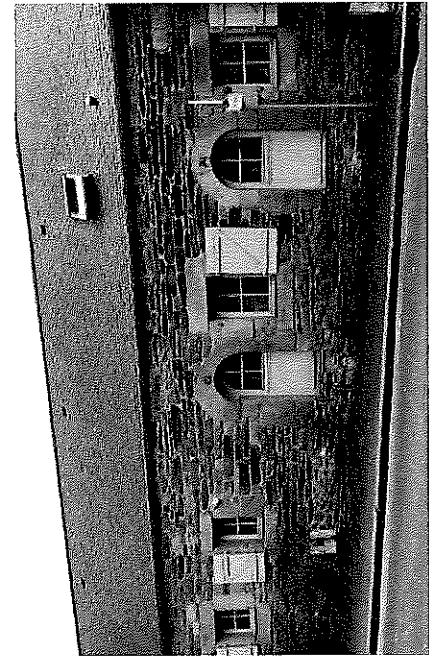




Si cette gravure est une vue « rêvée », il convient toutefois de prendre en compte l'enfrichement et la fermeture des vues sur cette silhouette emblématique et prévoir un plan paysager de gestion des berges du Stanco.

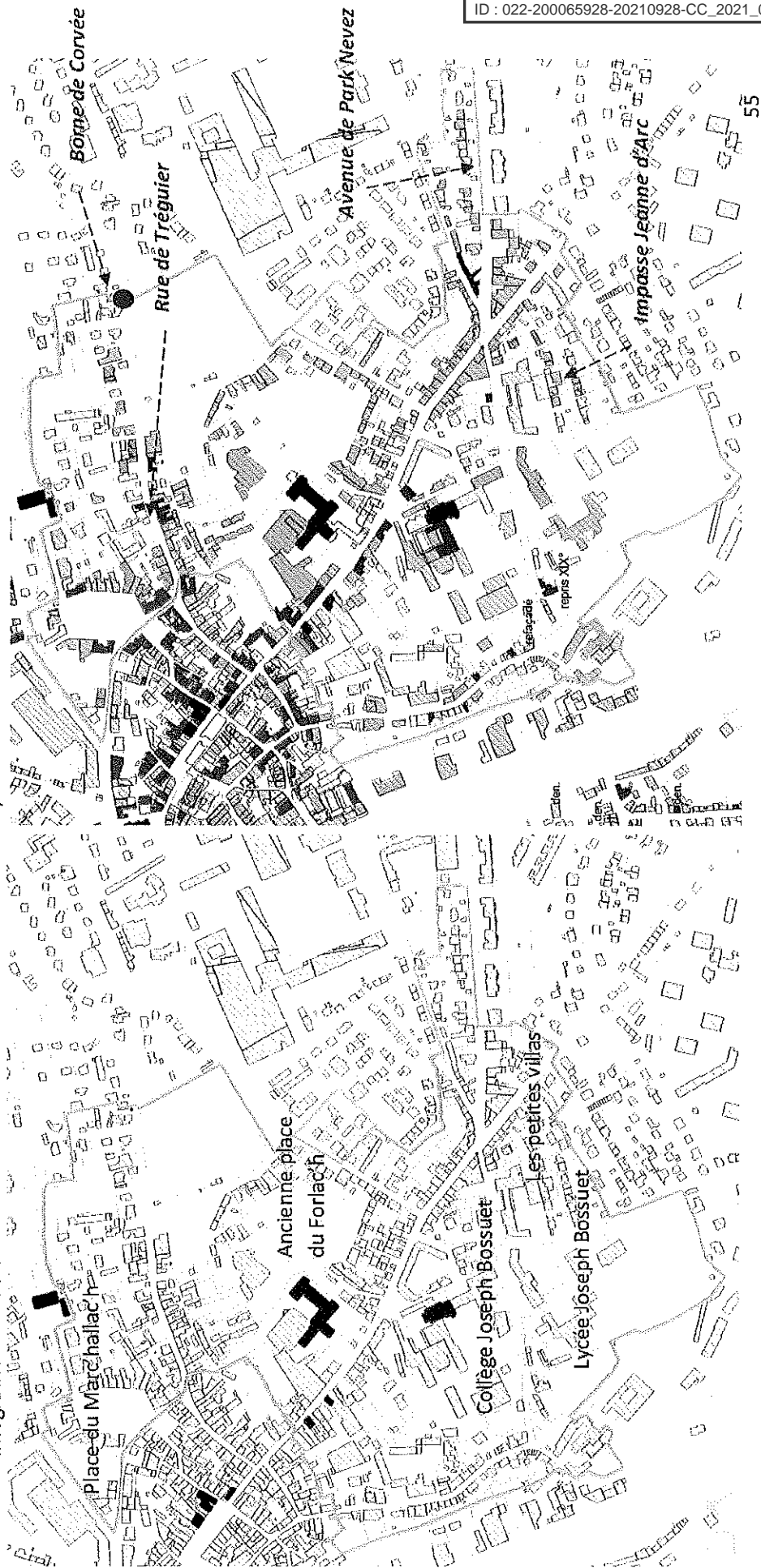
Les faubourgs historiques

Présentation	Particularités
<p>Les faubourgs historiques se sont développés rapidement à l'extérieur des remparts le long des axes principaux comme la rue Jean Savidan ou la rue de Tréguier.</p> <p>C'est également dans ce secteur que se sont implantés les couvents dès le XIV^e, avec leurs vastes emprises closes de murs qui persistent pour la majeure partie d'entre elles.</p> <p>C'est enfin le secteur des deux places de marchés historiques : le Marc'hallac'h et le Forlac'h</p>	<ul style="list-style-type: none">- Des bâtiments qui remontent pour certains au XVI^e (hors des couvents)- Des implantations en linéaires denses qui dessinent les axes historiques- De vastes enclos de murs d'où émergent certains bâtiments des couvents, aujourd'hui établissements scolaires qui dessinent des ruelles closes de murs- La place du Marc'hallac'h et son point de vue sur Brélévenez

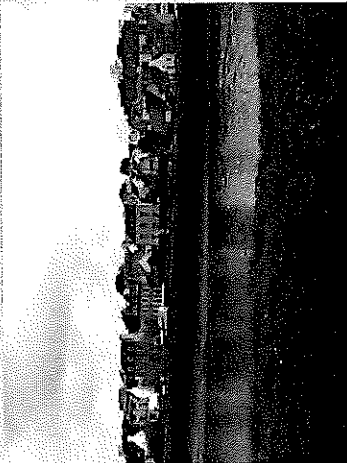


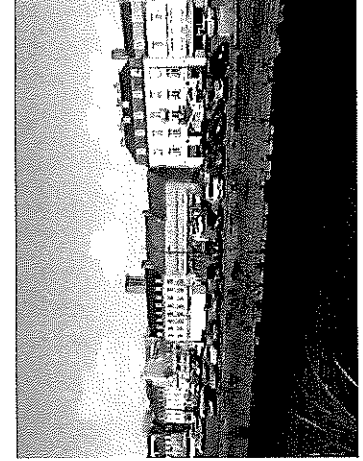
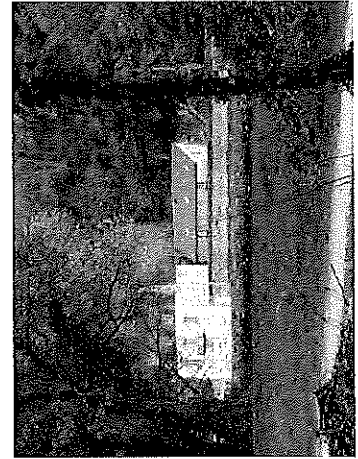
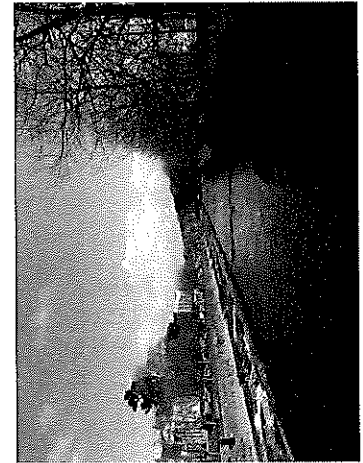
Les limites de cette identité : rupture de système viaire et de densité patrimoniale

- Appui sur la délimitation du secteur Léguer et quais, appui sur la limite du noyau historique dans la partie passant au sein des parcelles.
- Intégration de la place du Marc'hallac'h en s'arrêtant à la limite de pente (secteur Brélévenez et Stanco).
- Intégration de la rue de Tréguier jusqu'à la borne de Corvée, intégration du Cimetière et de la rue des Haras.
- Intégration de l'ancienne place de marché du Forlach et de la salle polyvalente comprises dans l'ancienne enceinte du couvent des Ursulines.
- Intégration des emprises du Lycée et Collège Saint-Joseph Bossuet encore closes de murs.
- Intégration de l'impasse Jeanne d'Arc portant un ensemble de petites villas fin XIX^e et début XX^e composant une ambiance champêtre.
- Intégration de l'ensemble de villas et maisons de ville de la fin du XIX^e, avenue de Park Nevez.



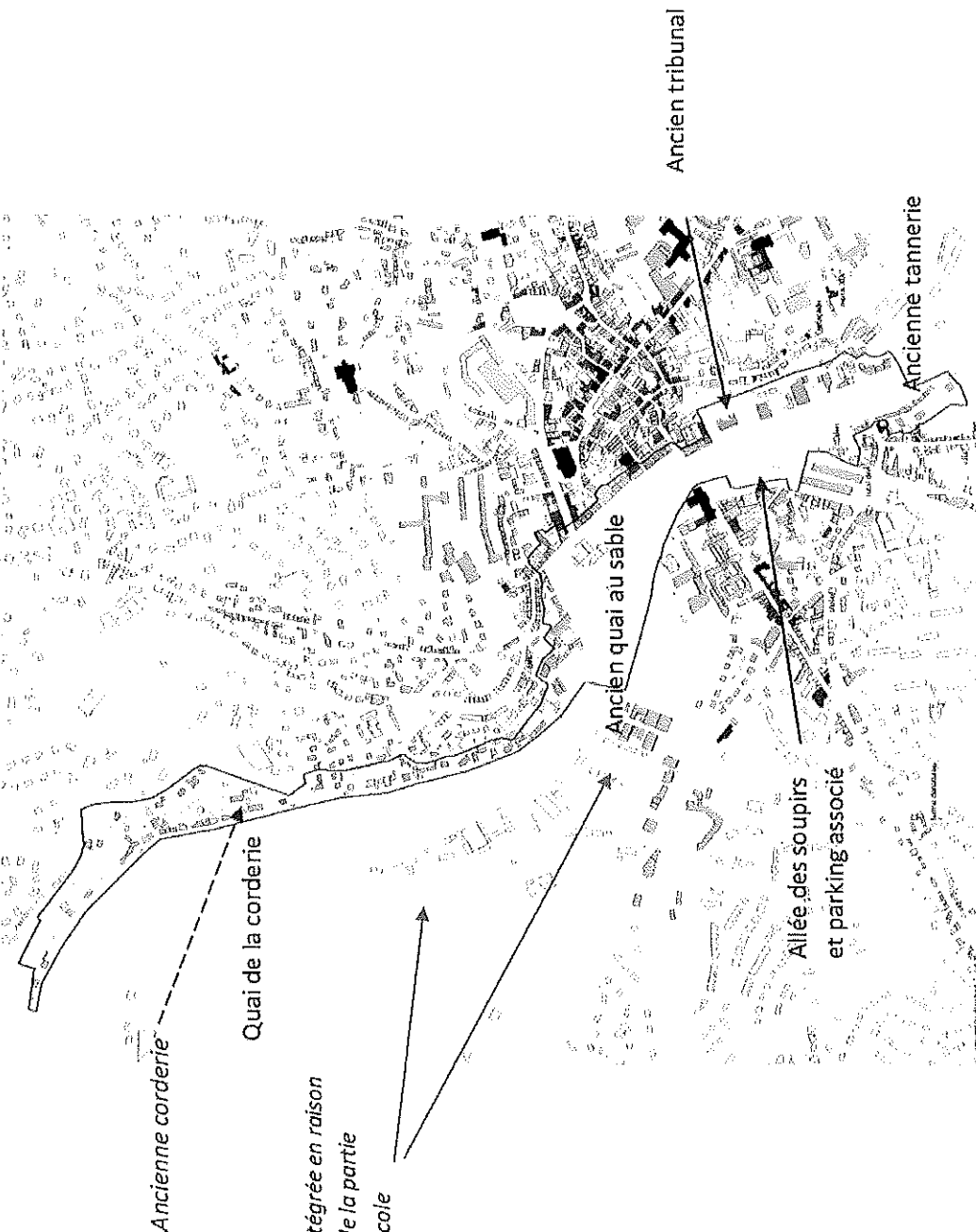
Le Léguer et les quais

Présentation	Particularités
<ul style="list-style-type: none">- Lien historique entre les rives, supports de commerce maritime (sable, goémon, calcaire, bois de mine, pêche). C'est aujourd'hui un secteur de promenade très emprunté.- Il est apparu dans les échanges lors de l'Atelier patrimoine, que le Léguer, et les quais, représentent une identité forte pour les habitants. Les secteurs de promenade se prolongent des quais aux parties plus naturelles. 	<ul style="list-style-type: none">- Une mémoire très présente dans le ressenti des habitants.- Un support de promenade et de commerces.- Des façades hétéroclites cachées par les arbres lorsqu'on se promène sur le quai.- Deux ponts historiques avec Saint-Anne et Kermaria (ou Buzulzo).- Un support paysager lorsqu'on dépasse le quai de la Corderie.



Les limites de cette identité : rupture de système viaire et de densité patrimoniale

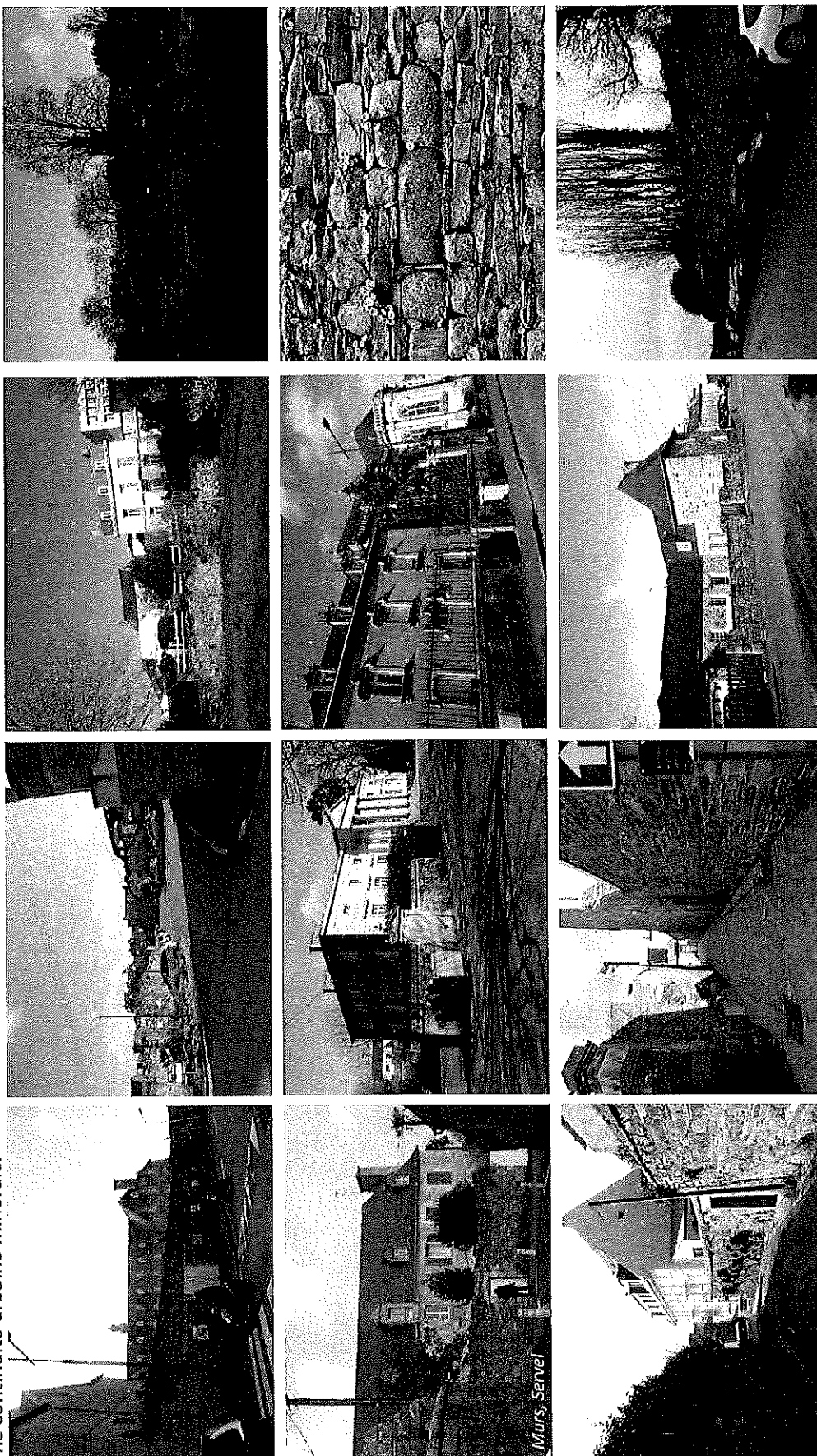
- Intégration de l'allée des soupirs, promenade plantée en bord de Léguer et du parking planté dans la continuité.
- Intégration de l'ancien quai au sable aujourd'hui place du Günzburg avec les façades qui la bordent.
- Intégration de tout le quai d'Aiguillon et des façades recomposées sur les quais y compris l'ancien tribunal
- Intégration, sur le quartier Buzulzo, de la partie liée à l'ancienne usine (tannerie).
- Intégration du premier front bâti jusqu'aux derniers bâtiments qui se trouvent après le quai de la Corderie.



La rive gauche du Léguer n'a pas été intégrée en raison de la présence de la zone d'activité et de la partie restante uniquement paysagère et agricole

Les venelles, ruelles et les murs – un patrimoine transversal

Les rues, ruelles, venelles piétonnes du centre-ville font partie intégrante du paysage urbain, notamment les venelles médiévales qui relient les îlots anciens, lorsqu'elles ne sont pas « privatisées ». Ces « vides » offrent des espaces de respiration et de déambulation dans le tissu bâti dense. Ces espaces libres sont parfois bordés de murs plus ou moins hauts, qui participent à la qualité du paysage urbain, en soulignant son parcellaire ancien, et en offrant une continuité urbaine minérale.



Les revêtements de sol et les éléments anciens de voirie – mémoire d'une hiérarchie des déplacements
Les revêtements de sol sont hétérogènes dans le centre ancien. La mémoire des mises en œuvre anciennes comme les seuils, caniveaux, bordures, escaliers et marches, permettant notamment l'adaptation à la pente font partie des éléments identitaires.



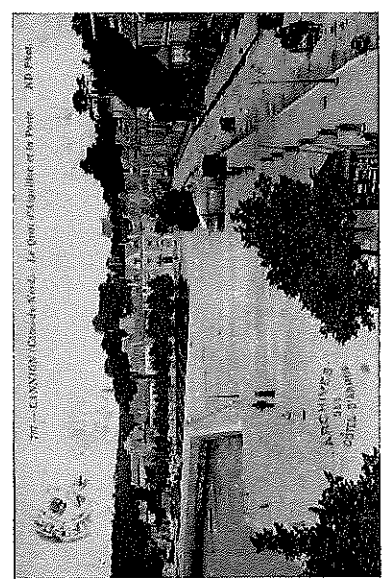
Les espaces publics



LE QUAI DE L'AIGUILLON

Ce quai, construit en 1770, est un des espaces publics majeurs de Lannion en 1826. Ce quai était planté d'arbres au niveau de l'ancien Pont de Viarmes et du débouché de l'Allée Verte et possédait trois cales à bateaux. Les cartes postales anciennes montrent qu'il servait de quai au sable au niveau de l'Anse de Viarmes.

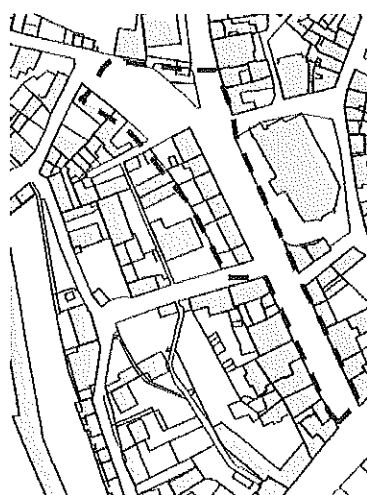
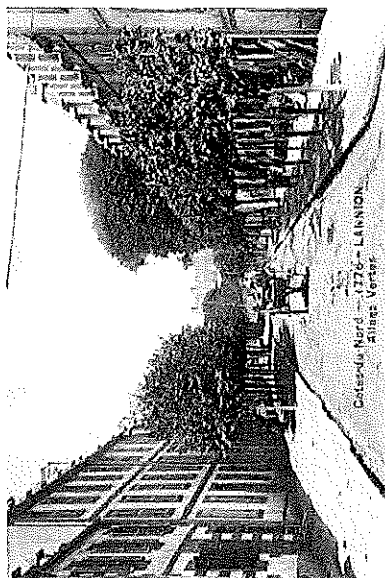
L'anse est comblée en 1966 et transformée en parking.
Les quais dans leur ensemble font l'objet d'une fiche d'action dans le schéma de référence Centre-ville « Lannion 2030 »



L'ALLEE VERTE

La « rue du Pavé Neuf » était plantée d'alignements d'arbres sur le cadastre de 1867. La carte postale ancienne montre des alignements d'arbres de part et d'autre de la rue.

Aujourd'hui l'avenue Ernest Renan est à double-sens avec du stationnement longitudinal. Un projet d'aménagement de l'ancienne allée verte est en cours de réalisation avec une date de fin des travaux prévue pour le dernier trimestre 2021.

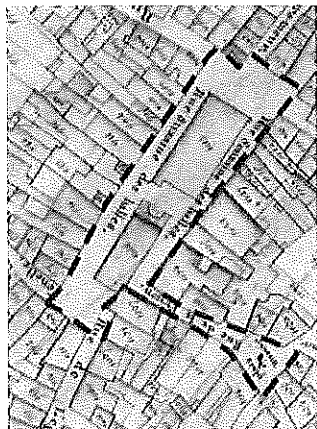


LA RUE SOUZAINE DES HALLES

Nommée ensuite place du centre, elle abritait les halles et l'auditoire (Hôtel de ville) jusqu'à leur démolition en 1882.

Les halles sont construites un peu plus loin en 1907 sur l'ancien îlot de la Prison à côté de la place du Miroir. L'actuelle Place du Général Leclerc est la place majeure de Lannion.

Aujourd'hui, elle accueille le marché, du stationnement et quelques terrasses. Elle est bordée par des édifices d'intérêt architectural mais qui possède une identité double (Médiéval/XIX^e) où la lecture historique n'est pas aisée.

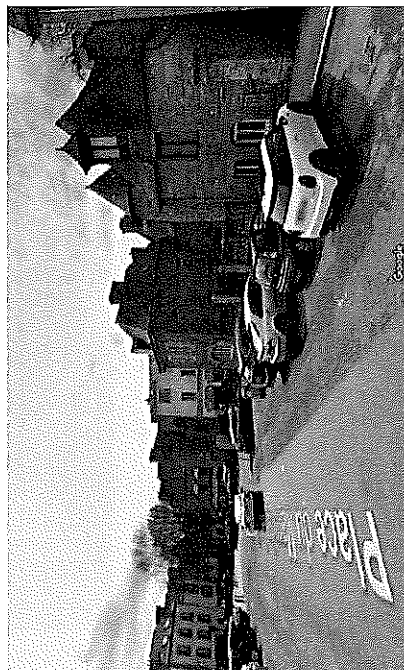
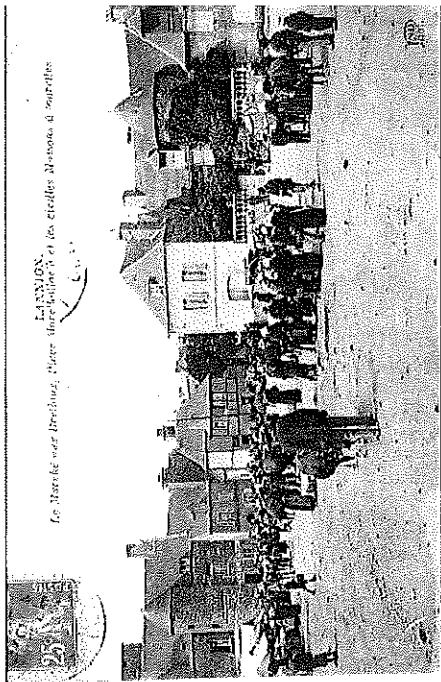
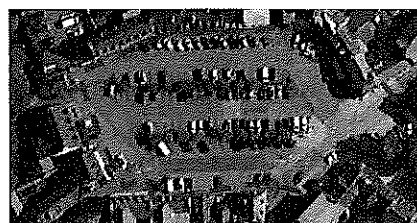
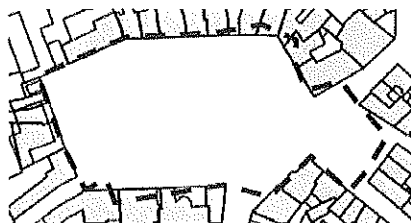
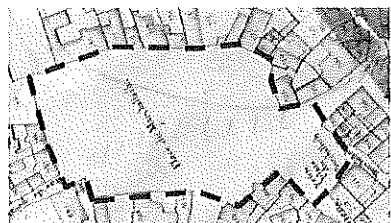


LA PLACE DU MARC'HALLAC'H

Cette place a peu changé par rapport au cadastre de 1826. Sa forme est restée quasiment identique dans son emprise.

C'était un vaste espace libre en terre battue, où se déroulait le marché aux animaux, ce dont témoignent les cartes postales anciennes du début XXème.

Aujourd'hui c'est un grand parking dont on visualise difficilement les contours, les façades ayant pour certaines fortement évolué.

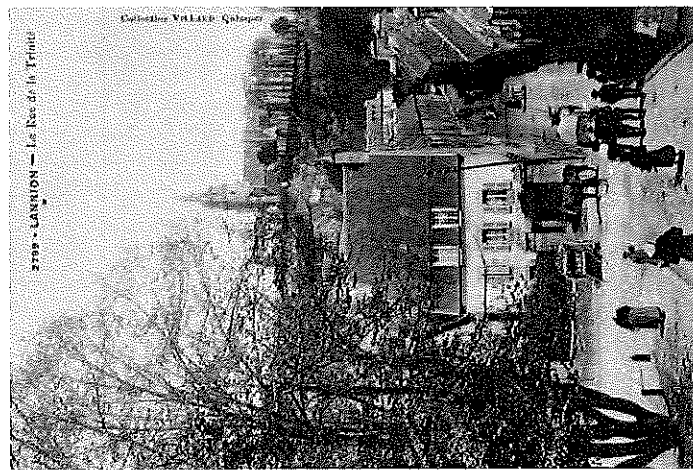
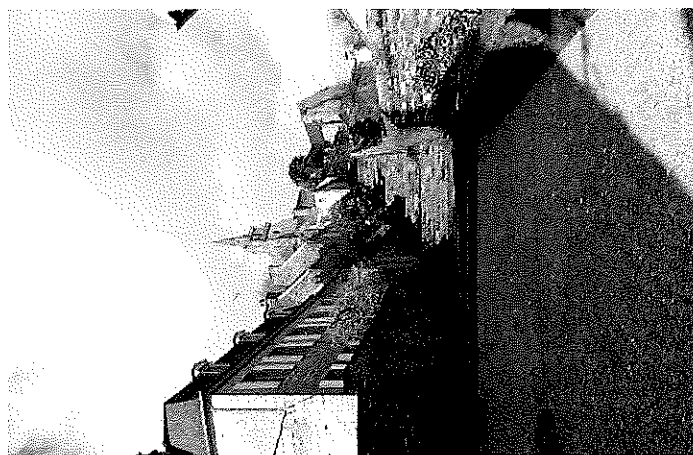
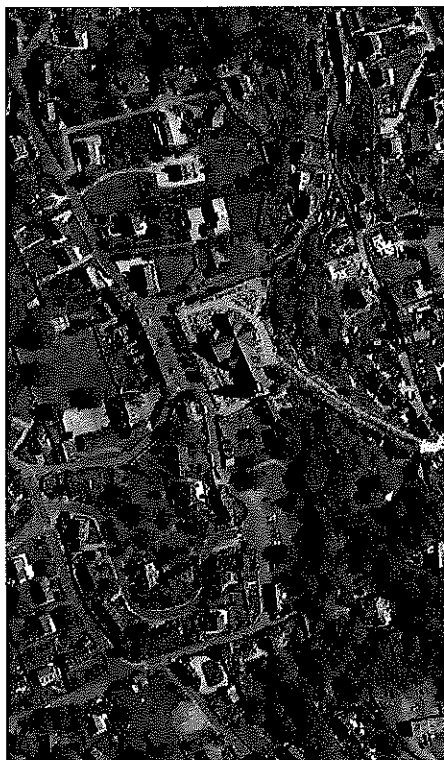
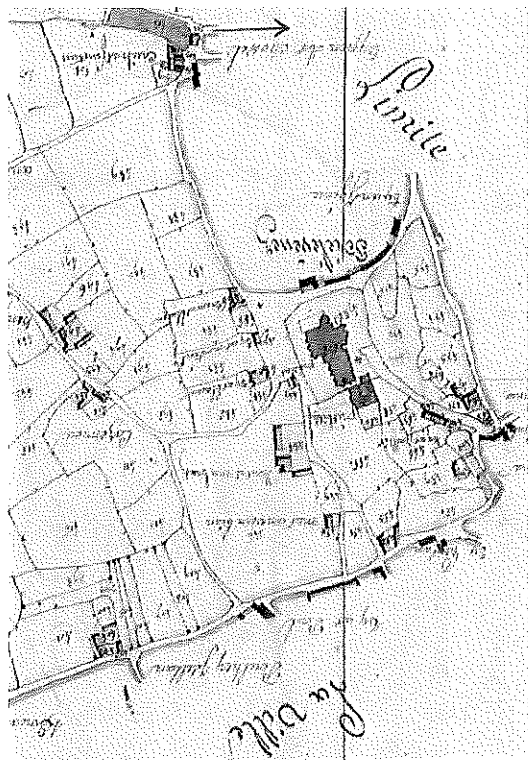


Les espaces publics de Brélévenez

D'après le cadastre de 1826, la centralité de Brélévenez se trouvait autour de l'église, avec son cimetière et l'escalier monumental.

L'église et ses abords immédiats ainsi que les escaliers ont été relativement bien préservés du fait de leurs protections en tant que monument historique, site classé et site inscrit.

Située initialement en contexte peu dense jusqu'aux années 1950, l'église s'est ensuite retrouvée entourée par l'urbanisation et un tissu pavillonnaire. L'accroche avec le centre historique de Lannion, notamment via les rues de la Trinité et de Brélévenez pourrait être traitée de manière plus qualitative, en suivant l'exemple de l'aménagement récent de la vallée du Stanco. Prévoir la requalification des espaces publics au Nord de l'enclos de Brélévenez

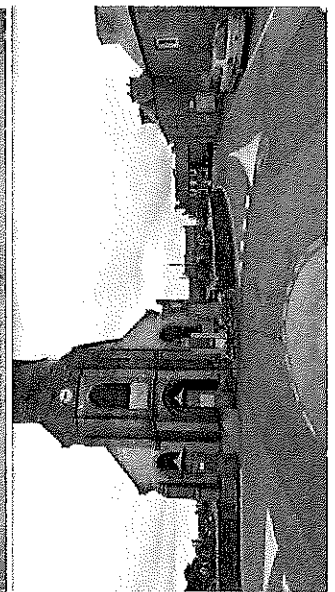
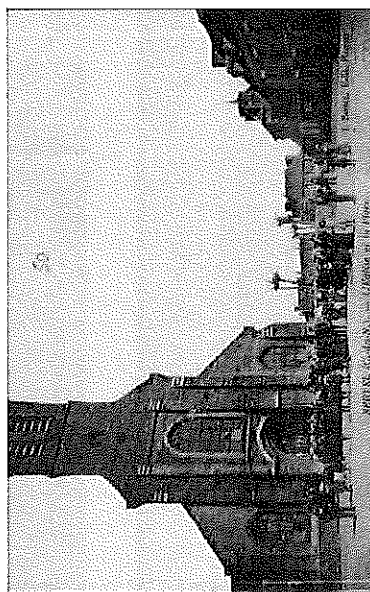
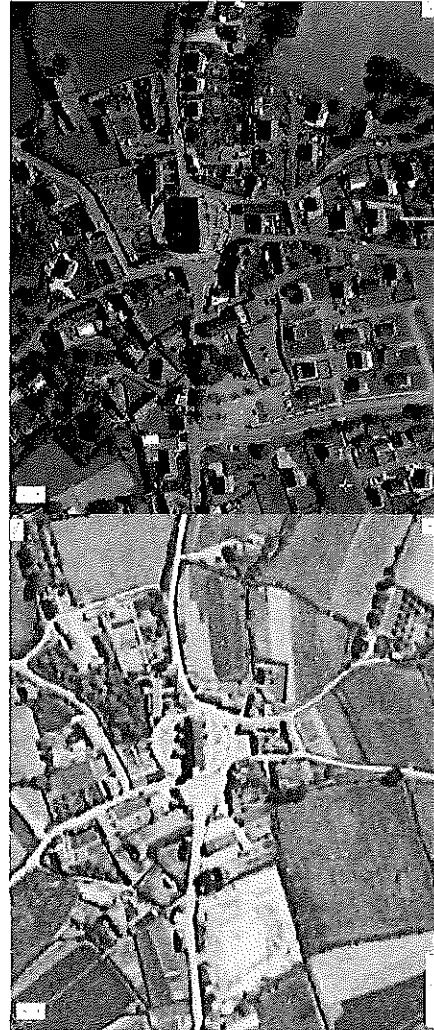
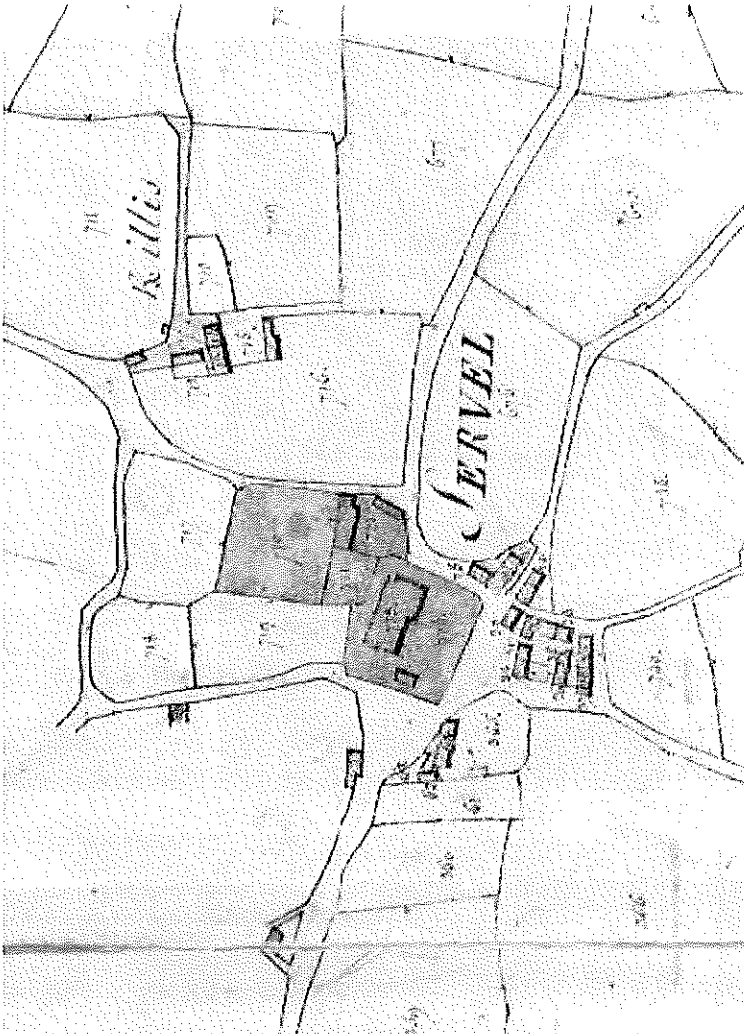


Les espaces publics de Serval

D'après le cadastre de 1826, le bourg de Serval est constitué d'un petit nombre de bâtiments regroupés autour de l'Eglise St-Pierre.

Le mur d'enceinte du cimetière attenant est classé au titre des monuments historiques.

Les abords de l'église, constitue le point de croisement de la voie d'accès à Beg Léguer et de l'accès à la route de Trébeuden (D21). La fontaine Saint-Pierre et le sentier menant à la fontaine des 5 plaies offrent des points de vue sur la campagne ou le clocher de Brélévenez qui ancrent le bourg dans son paysage.



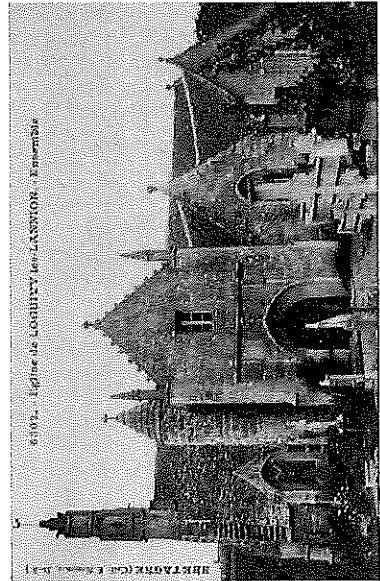
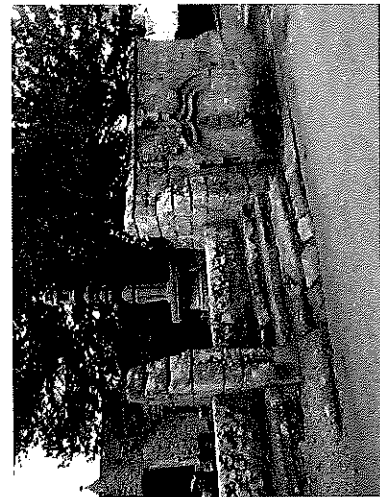
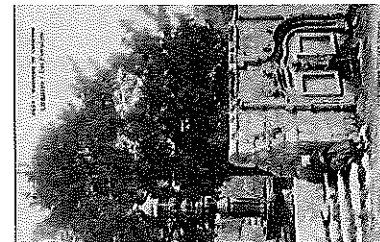
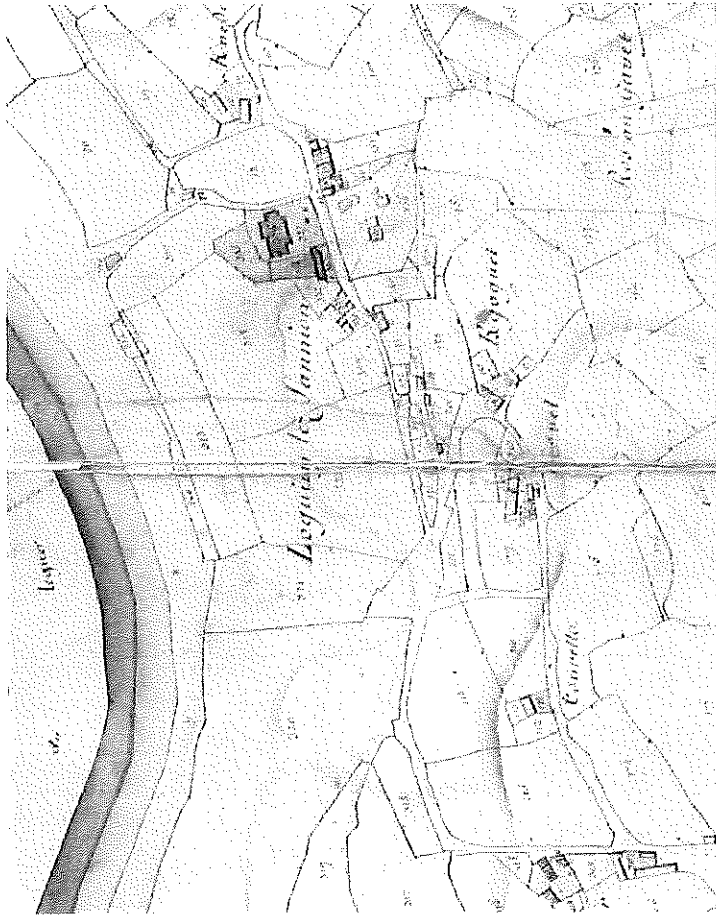
Les espaces publics du bourg de Loguivy-lès-Lannion

D'après le cadastre de 1826, le bourg de Serval est constitué d'un regroupement de bâtiments autour de l'Église Saint-Ivy.

A noter la présence de la fontaine St-Ivy vers le Léguer.

L'église et le mur entourant son cimetière attenant sont classés au titre des monuments historiques.

Les abords de l'église, en belvédère sur le Léguer, offrent une vue sur le bourg de Serval et son église. Une fontaine en bord de Léguer accroche également le site à son fleuve côtier.

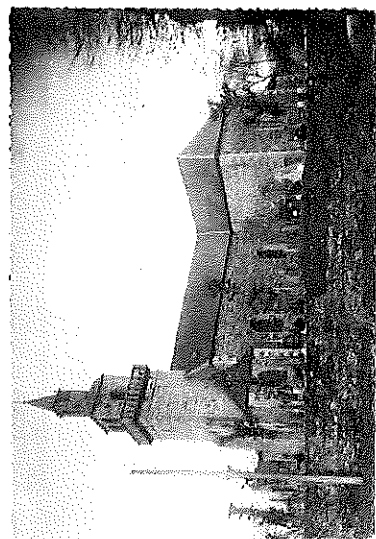
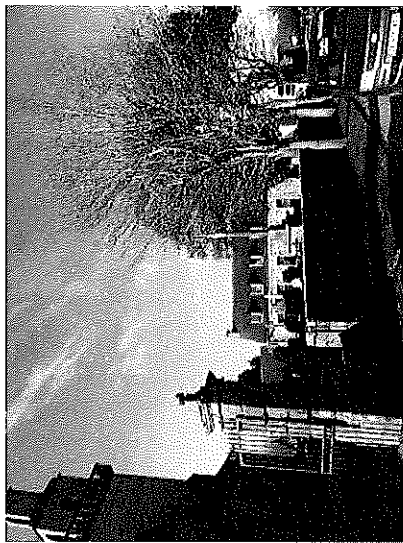
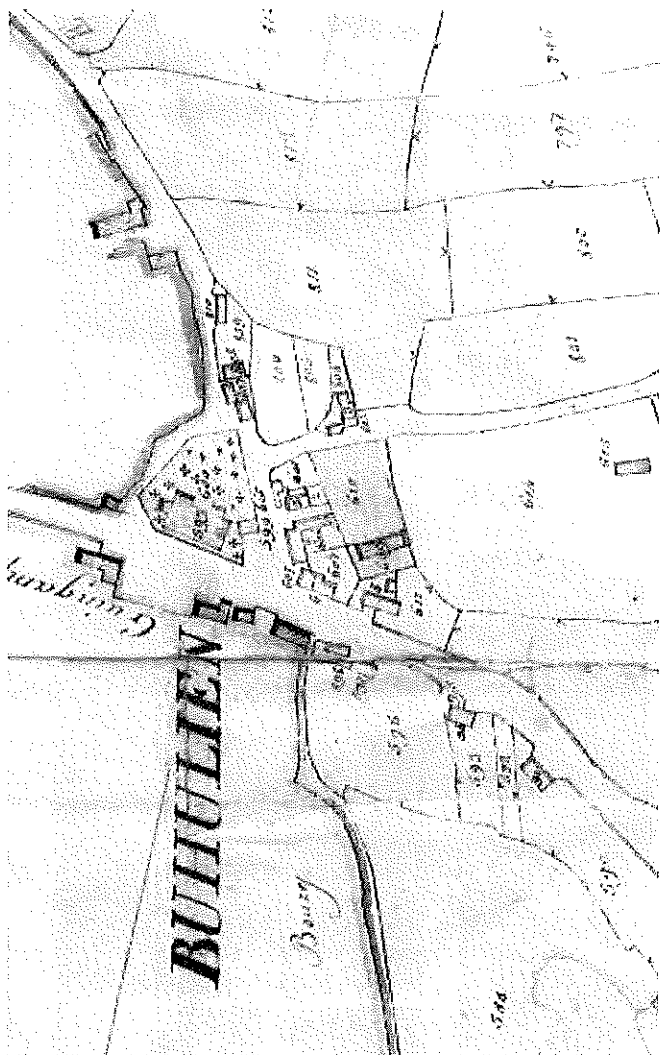


Les espaces publics du bourg de Buhulien

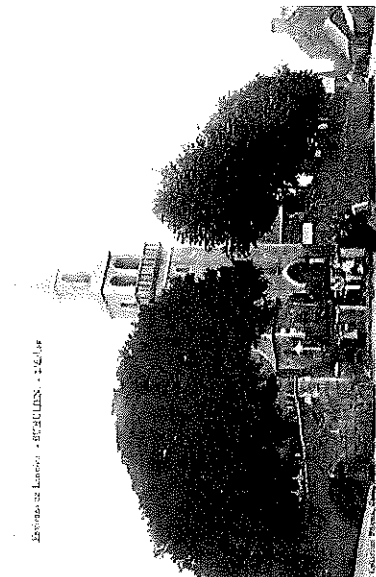
D'après le cadastre de 1826, le bourg de Buhulien est constitué d'un regroupement de bâtiments autour de l'Église Sainte-Marguerite (non MH)

Le cimetière est encore situé au sein de son enclos.

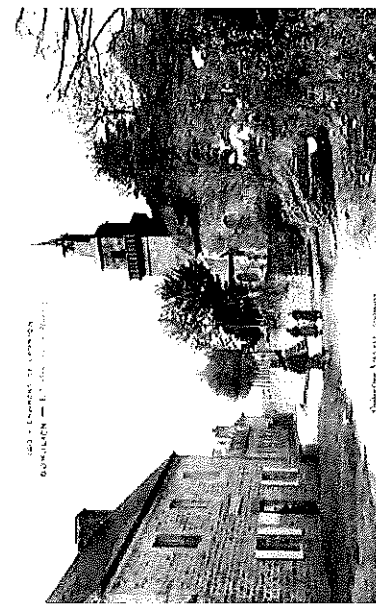
Les abords de l'église, sont aménagés modestement, en accord avec l'échelle du lieu mais le développement pavillonnaire alentour limite très fortement la lisibilité historique du site.



Service de Lorraine - BRICOLAGE - 21/01/18



Service de Lorraine - BRICOLAGE - 21/01/18



D – Richesse et diversité des architectures lannionnaises

1. Le Château de Cruguil (XIV^e, XVII^e, XIX^e)

Le Cruguil (château) est une juveigneurie* de Launay-Nevet ; il appartenait en 1350 à Marguerite, dame héritière de Cruguil. Suite à son mariage, vers 1350, avec Briand II (comte de Lannion), la seigneurie du Cruguil passe entre les mains de la famille de Lannion (XIV^e – XVIII^e siècles). La famille noble de Lannion, issue de La Porte-Verte en Buhulien, puis attestée au Cruguil de 1343 à La Révolution ; de nos jours les descendants de cette famille sont au Cruguil. Le Cruguil signifie, en breton, le tertre.

Au XIV^e siècle le château est un manoir breton d'architecture classique : deux corps de bâtiments reliés par une tour angulaire qui abrite l'escalier.

Au XVI^e siècle, les Comtes de Lannion vont agrandir le Cruguil en construisant la façade Sud.

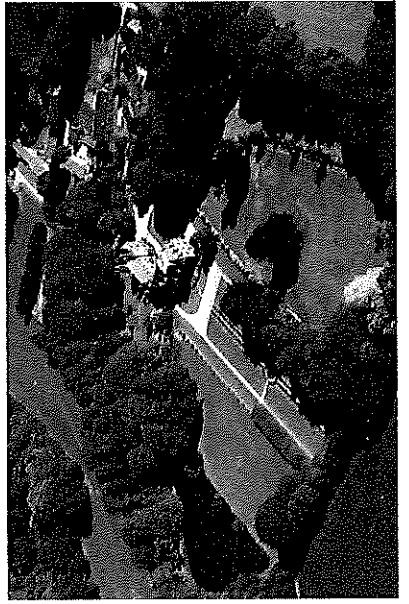
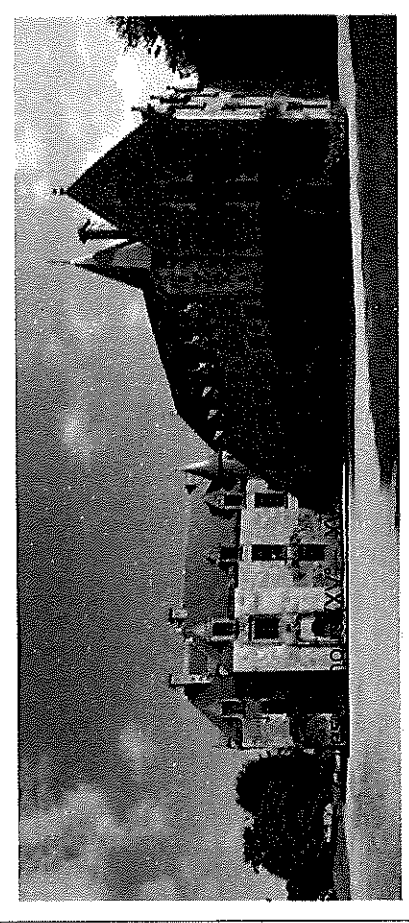
La famille des Comtes de Lannion réside au Cruguil jusqu'au début du XVII^e siècle ; ensuite, tout en restant la propriété de la famille de Lannion, le Cruguil va devenir une ferme.

L'arrière-petite-fille du dernier Comte de Lannion épousera le Duc des Cars ; celui-ci entreprendra d'importants travaux au Cruguil à partir de 1843 : la façade ouest est prolongée en y intégrant une chapelle, l'aile sud est agrandie.

Le château est entouré d'un beau parc qui fait partie des parcs et jardins de Bretagne.

Ce parc tire sa particularité d'une charmille, datant du XIX^e siècle, en forme de tunnel en U. Le parc comporte aussi un étang alimenté par une fontaine.

*juveigneurie : En droit féodal, avantage accordé à un puîné par rapport à l'aîné.

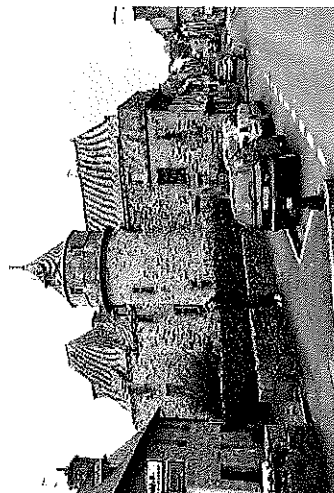


Usage social originel supposé (à titre indicatif) : Caractéristique de l'organisation socio-économique et politique bretonne, le manoir constitue un signal fort par sa volumétrie et son implantation. Nous avons fait une distinction entre les manoirs « urbains » comme les deux ensembles sur la place du Marchallac'h et des manoirs « ruraux » comme Langonaval ou le manoir de Serval (rue Yves-Marie Heriou) qui étaient le siège d'un domaine agricole. Le manoir pouvait s'accompagner d'une activité marchande (boutique) souvent dans un second temps, lorsque l'urbanisation l'avait rattrapé.

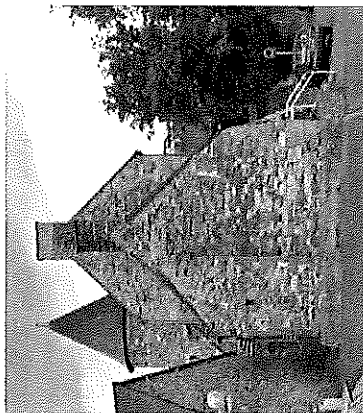
Localisation : Les manoirs « urbains » se trouvaient à l'origine à l'extérieur du rempart ou à la limite, comme sur la Place du Marchallac'h, et les manoirs « ruraux » se trouvaient hors de l'urbanisation (le manoir de Langonaval ou celui de Ker Uhel (Woas Wen) (aujourd'hui maison des jeunes) ayant été rattrapés).

Composition : Le manoir est généralement marqué par son escalier hors-cœur, plus ou moins visible aujourd'hui, mais certains manoirs comme celui de Serval se présentent comme un logis massif avec la tour reportée sur le côté avec une référence plutôt rurale. Certains manoirs possédaient une cour d'honneur, autour de laquelle se répartissaient les annexes agricoles.

Epiderme et matériaux : Façade de schiste et de granit, avec parfois, dans le cas d'un épiderme uniquement composé de granit, un traitement différencié des encadrements de baies avec un granit de teinte différente. La toiture est couverte d'ardoise.



Langonaval



Ker Uhel



Serval

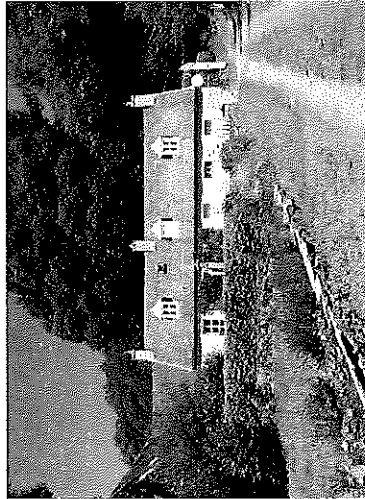
3. La ferme (XV^e - XVI^e - XVII^e - XVIII^e)

Usage social originel : Logement familial d'exploitant agricole avec dépendances pour le bétail et le matériel dédié aux cultures.

Localisation : Si certaines ont été rattrapées par l'urbanisation, la plupart sont dans l'espace agricole, parfois associées à un manoir.

Composition : Parfois composées autour d'une cour, les annexes peuvent également être dans le prolongement de l'habitation, avec une succession de gabarits dégressifs en fonction du bétail (vaches, puis cochons puis poulets...), ou de la nécessité de stockage de grains ou de cultures.

Epiderme et matériaux : Maçonnerie de schiste et de granit, la toiture est couverte d'ardoise.



4. L'hôtel particulier (XV^e - XVII^e)

Usage social original : logement de l'aristocratie ou de classes sociales aisées.

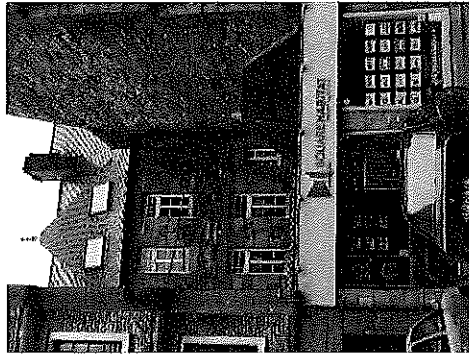
Localisation : si certains sont situés sur des espaces centraux comme la proximité du Marchallac'h ou de la place du Centre, d'autres sont plus excentrés comme l'hôtel rue de Pen ar Stang

Composition : il possède parfois une cour d'honneur, qui peut être de taille relativement modeste en secteur urbain dense, ou simplement implanté en retrait de la rue. L'escalier hors œuvre est généralement carré et se différencie de l'aspect « tourelle » du manoir, mais l'hôtel particulier peut également être pourvu d'un avant corps.

Epiderme et matériaux : Maçonnerie de schiste et de granit, la toiture est couverte d'ardoise.



Ruelle du Marchallac'h



Place du Général Leclerc : Ancien Hôtel particulier dit Hôtel de Kersauzon. Le portail, visible sur les cartes postales anciennes a disparu (seul reste un pilier)



5 Rue de Pen Ar Stang, 3^e quart 18^e siècle ; 2^e quart 19^e siècle
La tour est antérieure au reste du bâtiment. L'aile est reconstruite à la même époque que l'aile ouest, avant 1846. Le positionnement de la dépendance forme la cour accessible avec entrées, piétonne et cochère, marquées par des piliers ouvragés.

5. La maison de maître (XVII^e - XVIII^e)

Usage social original : logement de l'aristocratie ou de grands commerçants ou propriétaires terriens.

Localisation : ce type reste exceptionnel sur le centre dense de Lannion. Il se situe en effet plutôt sur les espaces périphériques offrant plus d'espaces.

Composition : Implantée au sein d'un parc, entouré de murs avec un portail, parfois remplacé par une grille sur mur bahut. La maison de maître présente parfois une façade différenciée entre celle d'apparat, et celle sur jardin. La façade est à symétrie centrale avec parfois le marquage de l'axe central par un fronton. Il existait généralement un ensemble d'annexes associées, voire parfois une petite ferme dépendant du domaine ou dans le cas de Haute-Rive, un ancien séchoir et une maison de gardien.

Epiderme et matériaux : Maçonnerie de schiste et de granit, la toiture est couverte d'ardoise.



Propriété de Haute-Rive



Manoir de Crec'h Ugien (MH)



Propriété de Haute-Rive

6. La demeure urbaine (XVI^e - XVIII^e)

Usage social original : elle est propre à la petite noblesse et à la grande bourgeoisie.

Localisation : présentant un grand linéaire sur rue, elle s'inscrit dans une composition «entre mitoyens».

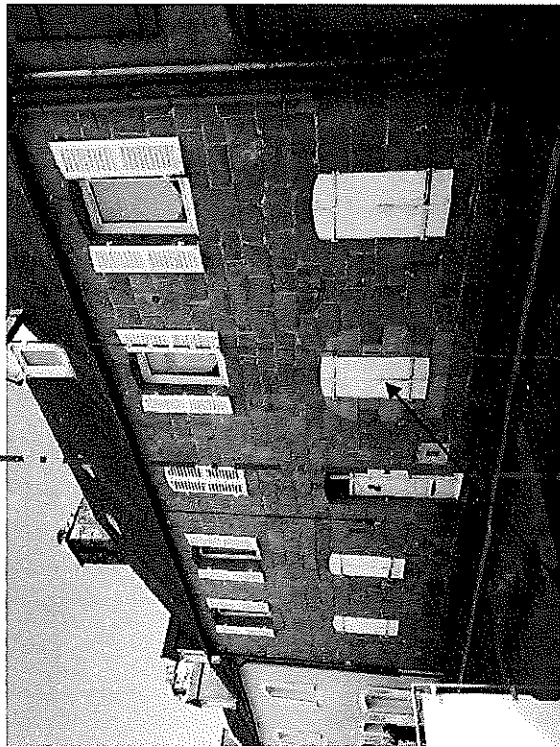
Composition : la façade est ordonnancée avec parfois une symétrie centrale en fonction du nombre de travées. L'ensemble est généralement très sobre.

Dans les axes principaux, le rez-de-chaussée pouvait être dédié au commerce

Epiderme et matériaux : Maçonnerie de schiste et de granit, la toiture est couverte d'ardoise.



35 rue de Kérampont



29 rue de Kérampont



17 rue de la Compagnie
Roger Barbé

Anciennes baies de boutique

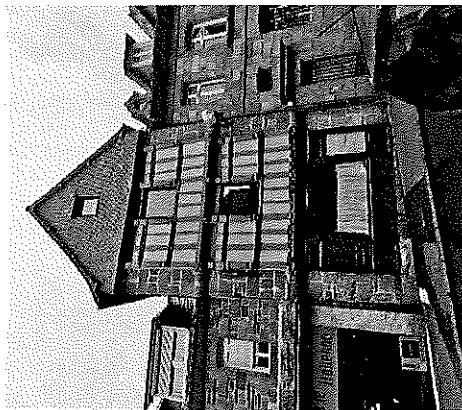
7. Les maisons urbaines

Il existe plusieurs types urbains, dont le type lannionnais. On assiste en effet dans le Trégor à une différenciation des styles par ville : il s'agit de micro-régionalisme.

A titre d'exemple, les maisons à pan de bois que l'on trouve à Lannion ont un style très particulier que l'on ne peut trouver dans aucune autre ville du Trégor. Il en va de même pour l'architecture en pierre qui décline par exemple des appareillages tout à fait particuliers.

La maison urbaine lannionnaise peut ainsi se décliner en quatre sous typologies :

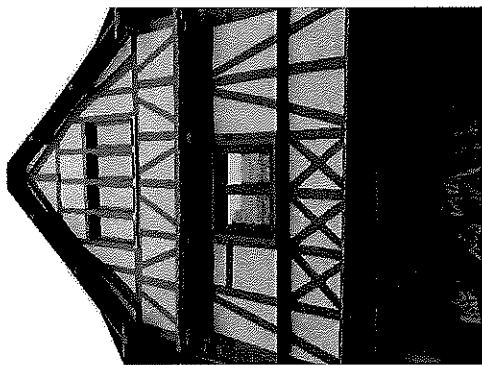
La maison urbaine à pan de bois à pignon (XVI^e)



7 rue Compagnie Roger Barbé



4 rue Compagnie Roger Barbé

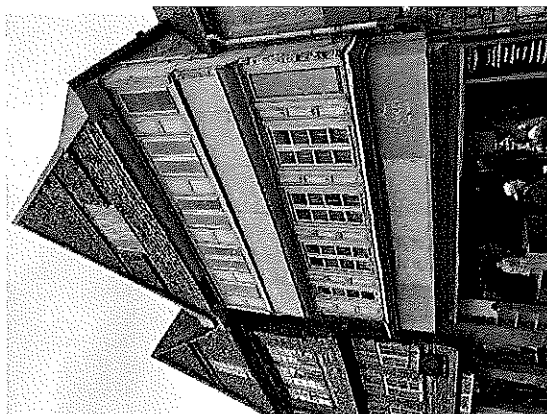


1 rue Compagnie Roger Barbé

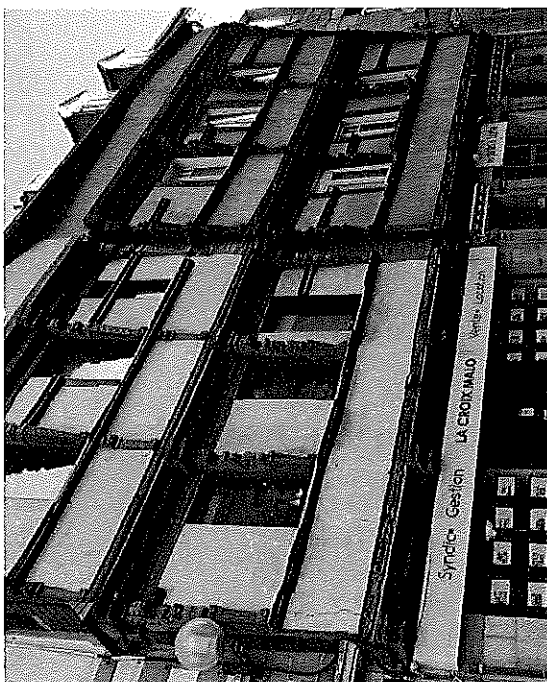
La maison urbaine à pan de bois à pignon (XVI^e) – un cas particulier : *Une référence anglaise issue du développement du commerce à partir du XIV^e siècle – la façade rideau ou maison à vitrine , les cariatides.*

La façade est composée d'un vaste ensemble menuisé, pouvant s'apparenter à une galerie couverte et fermée en encorbellement sur la rue qui laissait passer profondément la lumière dans les pièces

Ex : 1 rue des Chapeliers et 16 rue de Kériavily et la mémoire d'une ancienne vitrine 7 rue le Taillandier (les colonnes renflées et cannelées à chapiteaux corinthien du premier étage portaient à l'origine une vitrine complète qui venait se loger sous la sablière chambrée de l'étage supérieur).



5 rue Emile Le Taillandier



1 et 3 rue Geoffroy de Pontblanc

Une similitude anglaise (sud de l'Angleterre) issue des échanges commerciaux qui va au-delà de la façade vitrée. Par exemple le décor porté par des maisons reconstruites au début du XVII^e suite aux destructions causées par les guerres de la Ligue.

Découle également des échanges commerciaux avec les ports du sud-ouest de l'Angleterre : la maison à oriels de 1665, mais aussi les cariatides engainées de nombreuses consoles de maisons, comme celles des 1 et 3 rue Geoffroy de Pontblanc, sont des copies conformes de modèles encore visibles à Exeter et Dartmouth.¹

La maison urbaine à pan de bois à mur gouttereau sur rue (XVI^e - XVII^e)



25 rue de Kérampont



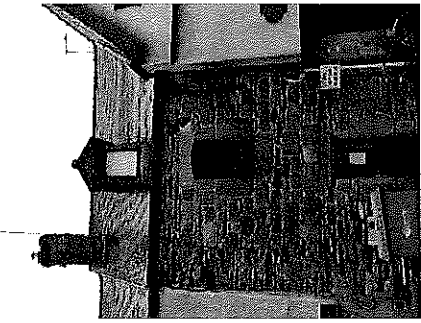
Place du Miroir – partie ajoutée à l'avant d'une façade en pierre en retrait

¹ D'après : *Villes atlantiques dans l'Europe occidentale du Moyen Âge au XXe siècle*, Guy Saupin (dir) 8 juillet 2015, Presses universitaires de Rennes

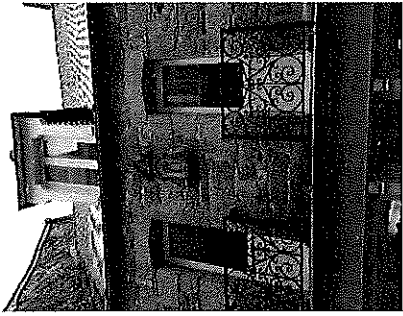
La maison urbaine en pierre



5 impasse de l'Ancienne Gendarmerie

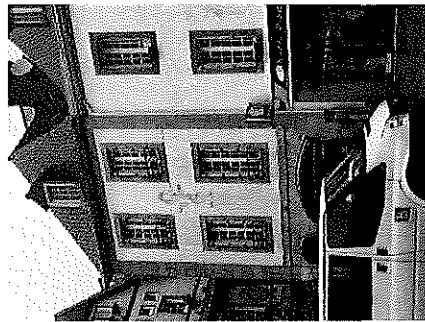


23 rue Compagnie Roger Barbé

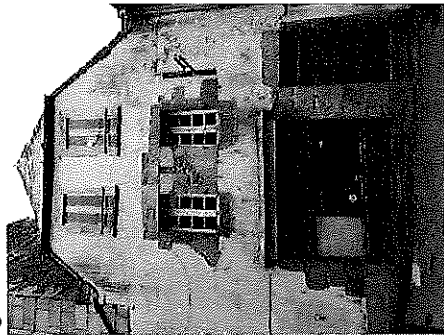


5 rue de Saint-Malo

La maison urbaine en pierre / à pignon – généralement issue d'une « nouvelle façade au goût du jour » sur un pan de bois scié.



Place du Général Leclerc
/6 venelle des Trois Avocats



12 rue Compagnie Roger Barbé

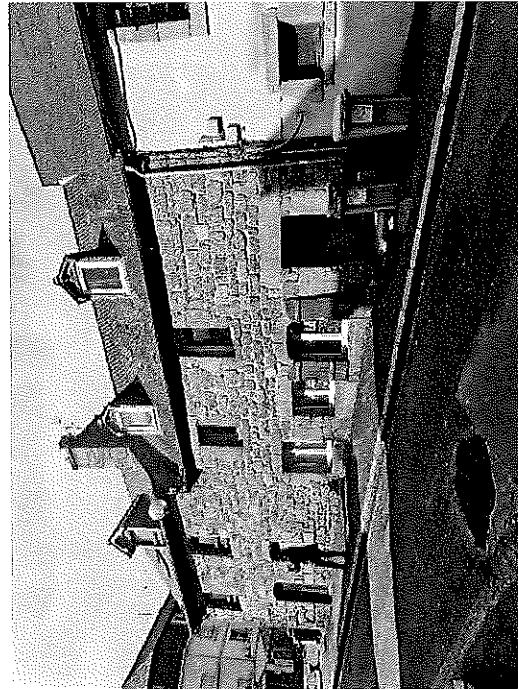
8. La maison de faubourg (fin XVIII^e - XIX^e)

Usage social original : habitat du petit artisan, de l'employé ou de l'ouvrier .

Localisation : les bâtiments les plus modestes se rencontrent généralement le long des premiers faubourgs situés parfois intra-muros, tandis que les bâtiments plus haut se rencontrent le long des axes XIX^e ou sur les parties réalignées.

Composition : composition rationnelle et symétrique des ouvertures de la façade. En fonction du rassemblement d'une ou plusieurs façades, voire d'une cour de fonctionnement sur l'arrière, le gabarit des maisons peut varier, s'apparentant parfois à un immeuble à loyer.

Epiderme et matériaux : Maçonnerie de schiste et de granit, la toiture est couverte d'ardoise.



22 et 24 rue de Kérampont



Angle rue Duguesclin/ 58 et 60 rue des Augustins

9. L'immeuble éclectique et néoclassique

Usage social origine : Immeuble de rapport, il investit la ville en remplacement de maisons anciennes au rythme parcellaire médiéval et s'accompagne d'opérations de remembrement urbain : changement économique et spatial de l'échelle de la ville dont découle un changement du rythme urbain.

Localisation Il se trouve ainsi en centralité, le long des axes créés aux XIX^e ou réalignés comme la façade sud de la place du général Leclerc par exemple.

Composition Les rez-de-chaussée sont à usage commercial, et la façade développe un vocabulaire d'immeuble de rapport : balcons filants à l'étage « noble » (premier généralement), jeu de polychromie des matériaux de façade et jeux d'enduits. L'ensemble est généralement à R+2+comble et l'alignement sur rue avec appui sur les deux mitoyens est systématique.

Epiderme et matériaux : La maçonnerie est moellons enduits ou brique avec décors en pierre la toiture est couverte d'ardoise.



Du 12 au 2 rue Geoffroy de Pontblanc



2 rue Geoffroy de Pontblanc

10. La maison de ville XIX°

Usage social original : Elle est propre à la petite bourgeoisie.

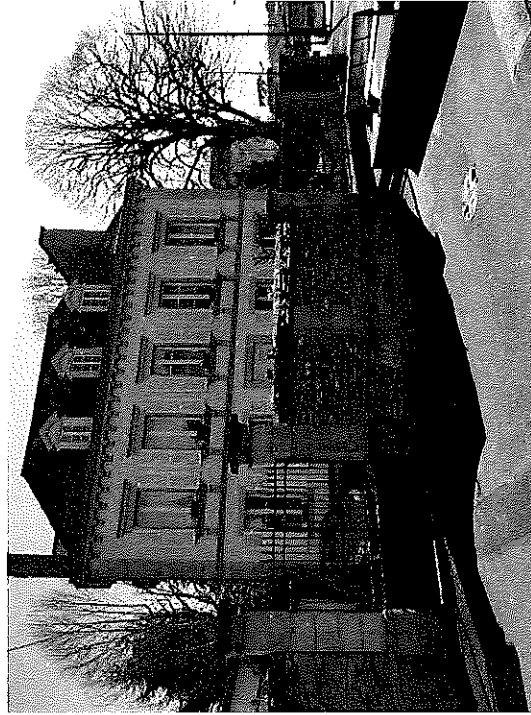
Localisation : Elle est principalement présente dans l'hyper centre et généralement à l'alignement sur la rue dans les parties réalignées au XIX°. Toutefois, sur les quais, un ensemble de maisons de ce type, bénéficiant de plus d'espace, s'implante dans un jardin.

Composition : La façade présente des ouvertures ordonnancées, où l'axe central est généralement plus marqué, elle décline un vocabulaire stylistique néoclassique. Elle joue la symétrie et comporte généralement des décors sur les encadrements de baies et les corniches.

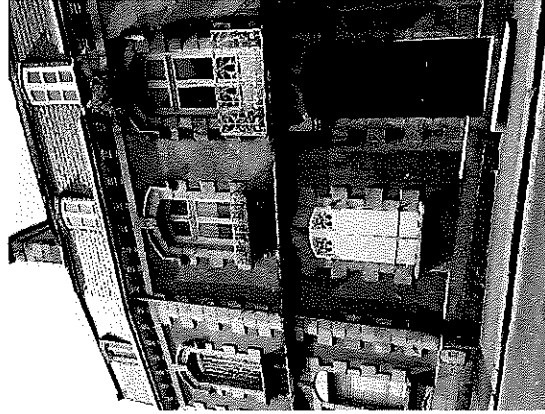
Epiderme et matériaux : Maçonnerie de schiste et de granit ou moellons enduits, la toiture est couverte d'ardoise.



14 avenue du Général de Gaulle



Rue du Min Ran



25 rue de Tréguier

11. Les pavillons de référence « Villa »

Si la plupart des lotissements construits au XX^e ne possèdent pas de caractère particulier, certains petits éléments isolés ou en petits groupements déclinent une architecture néo-régionaliste, qu'il s'agisse de néo-breton, dans la majorité des cas, mais aussi de néo-normand.

Les « villas » sont implantées en retrait et on ne les rencontre pas dans l'hyper centre, mais plutôt sur les voies d'accès XIX^e, où elles font suite aux bâtis de faubourg.

Une composition tout à fait particulière d'un lotissement de villas jumelées, composées autour d'un jardin central se rencontre rue Jean Savidan. Ce lotissement a été construit sur l'emplacement de l'Hôtel de Kervégan (Hôtel particulier) et de son jardin. *D'après Mme Nicol (Chargée d'étude inventaire du bâti auprès de LTC), les deux maisons perpendiculaires à la voie seraient les logements du personnel des deux villas du fond*



11 rue Noël Donval

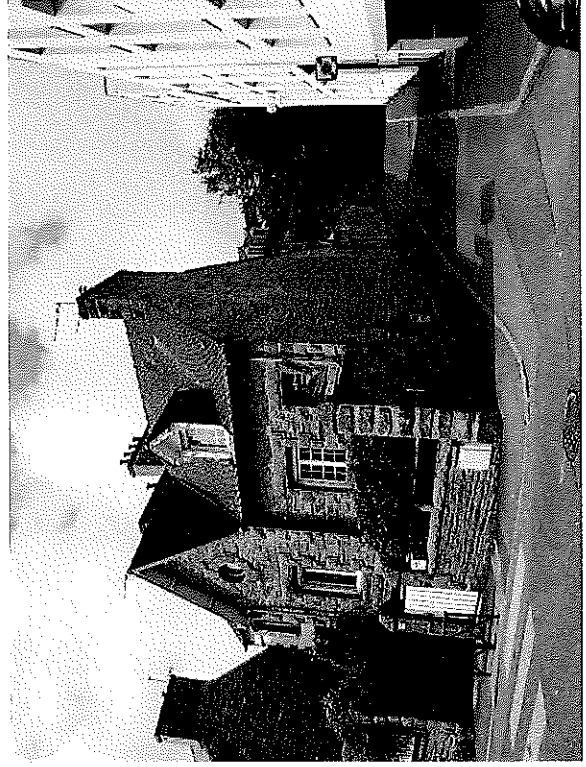


24 – 26 rue Jean Savidan

10 rue Jeanne d'Arc



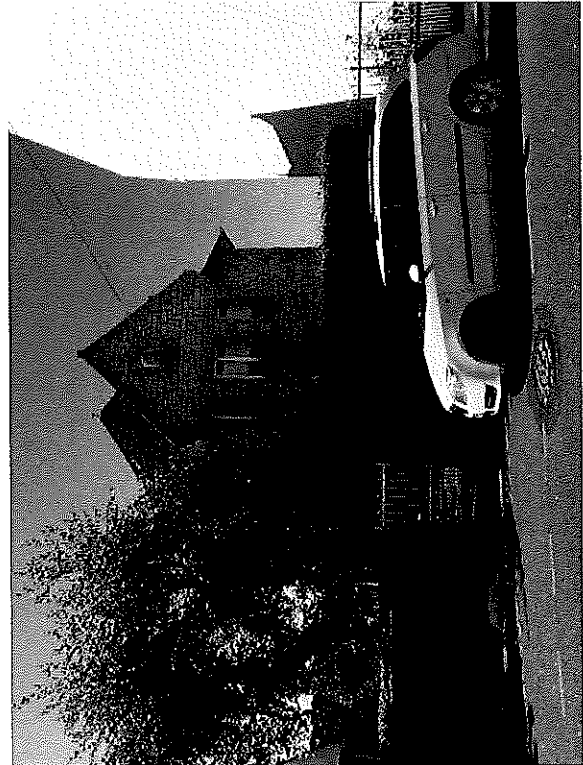
Maison type Loi Loucheur, 6 Rue des Haras



29 rue Jean Savidan



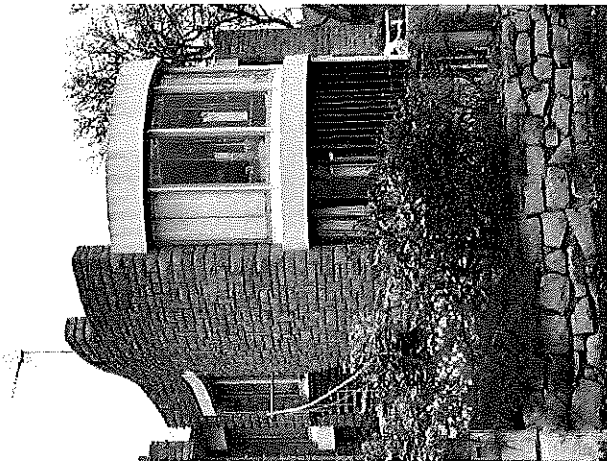
51 rue de Tréguier



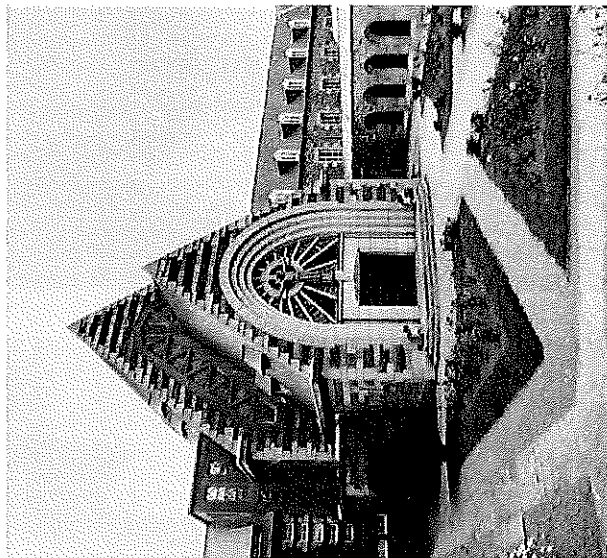
27 rue Georges Pompidou

12. Les courants de l'architecture du XX^e

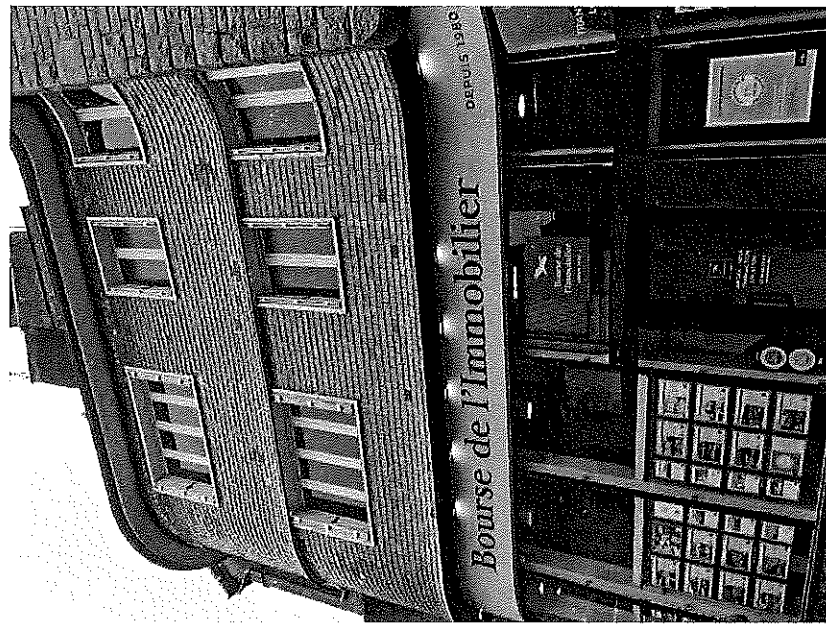
Outre de grands architectes bretons comme James Bouillé ou Roger le Flanchec, certaines réalisations du XX^e siècles présentent une qualité et une innovation de conception ou d'intégration urbaine qui méritent d'être reconnues.



Maison « haricot » Roger le Flanchec
11 rue de la Coudraie



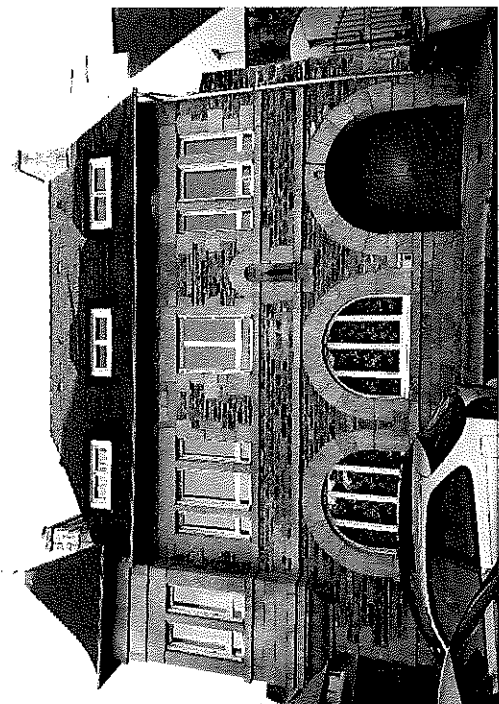
Chapelle du collège Saint-Joseph James Bouillé



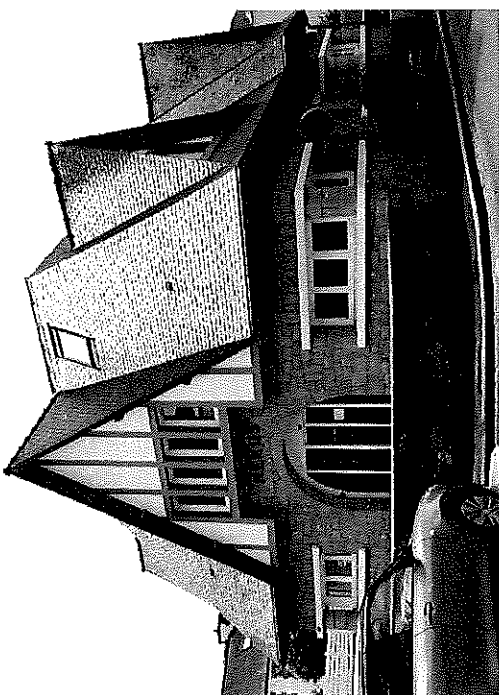
9-11 rue Duguesclin, Roger Le Flanchec
Une intégration qui évite, par le mouvement de façade et les ardoises, un aplat trop impactant.



10 bis Hent porzizelan - Maison ananas – maison zome 12 (auto construction de Claire Gablin)



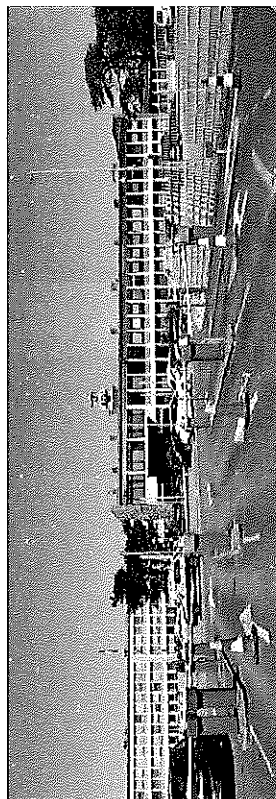
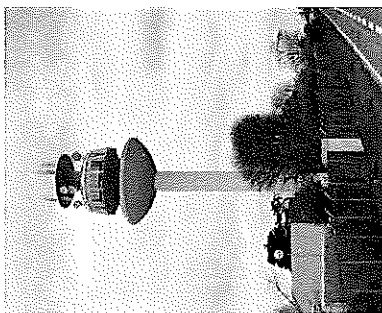
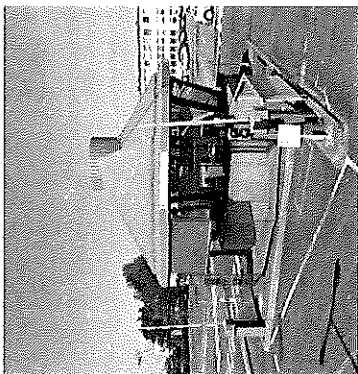
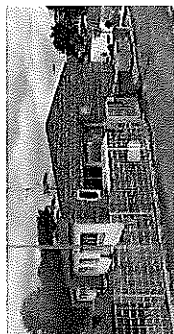
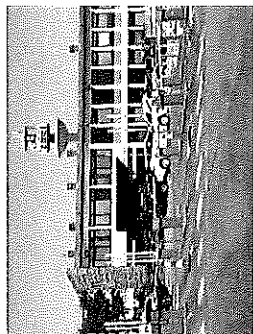
Maison d'architecte de James Bouillé, 7 Place du Marchallac'h



Dispensaire Type B de l'architecte Jean Fauny, 2^{ème} quart du XX^e, 8 rue de Rosampont.

13. L'architecture de l'âge d'or industriel — l'arrivée du CNET

L'arrivée du Centre National d'Etudes des Télécommunications (CNET) de Lannion remonte à avril 1959 (1962 pour la commutation téléphonique). Il reste quelques éléments du premier ensemble, et l'antenne qui est un signal perçu de loin.



En 1961, Lannion et les communes voisines ont réussi à mener à bien la « fusion », pour mettre en place la zone d'activité, intégrant à Lannion les communes suburbaines à dominante rurale de Buhulien, Brélévez, Servel et Loguivy-lès-Lannion, ce qui va donner à la commune plus d'espace (4400 hectares) et de moyens financiers, tout en préservant l'identité des secteurs ruraux, qui continuent à élire directement des conseillers municipaux jusqu'en 1977 mais qui subirent par la suite la forte pression urbaine de ce pôle économique majeur.

14. Les lotissements et ensembles liés historiquement à l'arrivée du CNET

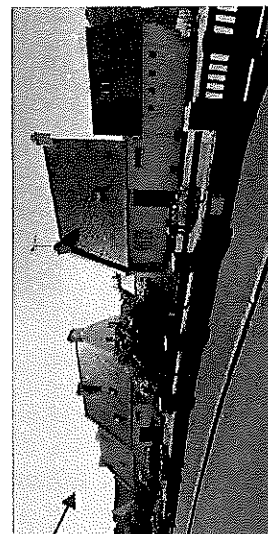
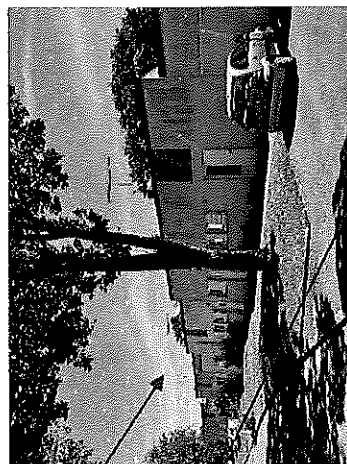
De l'habitat ouvrier composé en mitoyenneté comme un village, à la maison individuelle.



Lotissement de Bali ar Rouz



Lotissement de Corlay



La rue des Genêts – construits dans un second temps
Les maisons sont isolées les unes des autres

15. Le patrimoine en réseau dit « petit patrimoine »

Les bornes de corvée

Ouvrages en granit de l'époque du duc d'Aiguillon, ces bornes, disposées au départ des grandes routes, rappellent l'ancienne corvée due pour l'entretien des chemins royaux. De forme rectangulaire, aux angles biseautés, elles portent sur deux faces des inscriptions indiquant la part de l'entretien à la charge de la ville mentionnée.

Ces bornes de granit mesurent 45 cm de long, 20 cm d'épaisseur et sont de hauteur variable. Elles datent de 1785, à l'époque où le duc d'Aiguillon était gouverneur de Bretagne. Les trois bornes de corvée de Lannion sont protégées au titre des monuments historiques.

Les croix, calvaires, et puits votifs

De nombreuses croix et calvaires ponctuent le territoire de Lannion, aux intersections des chemins et routes, et aux abords des édifices religieux.

Le patrimoine vernaculaire

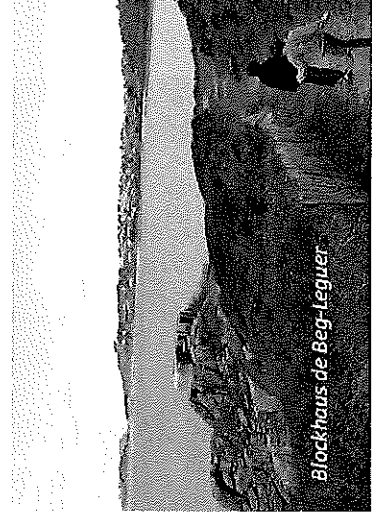
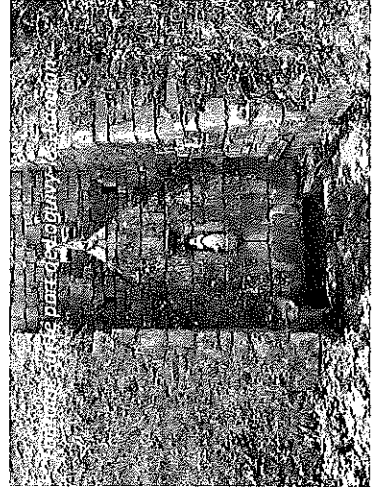
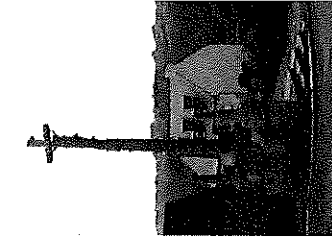
Ce sont les fontaines, les puits et les lavoirs, anciens lieux de la vie sociale et de la vie quotidienne.

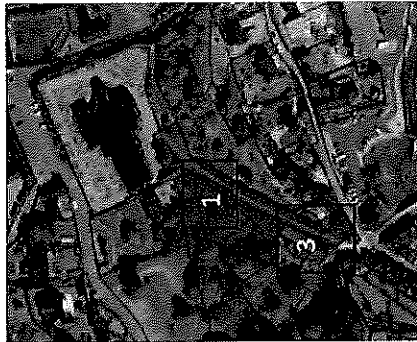
Les détails architecturaux

Ce sont les portails, les linteaux par exemple.

Le patrimoine militaire

Ce sont les vestiges de systèmes défensifs et les blockhaus visibles sur les plages de Beg-Leguer.





III - Outils de gestion patrimoniale existants

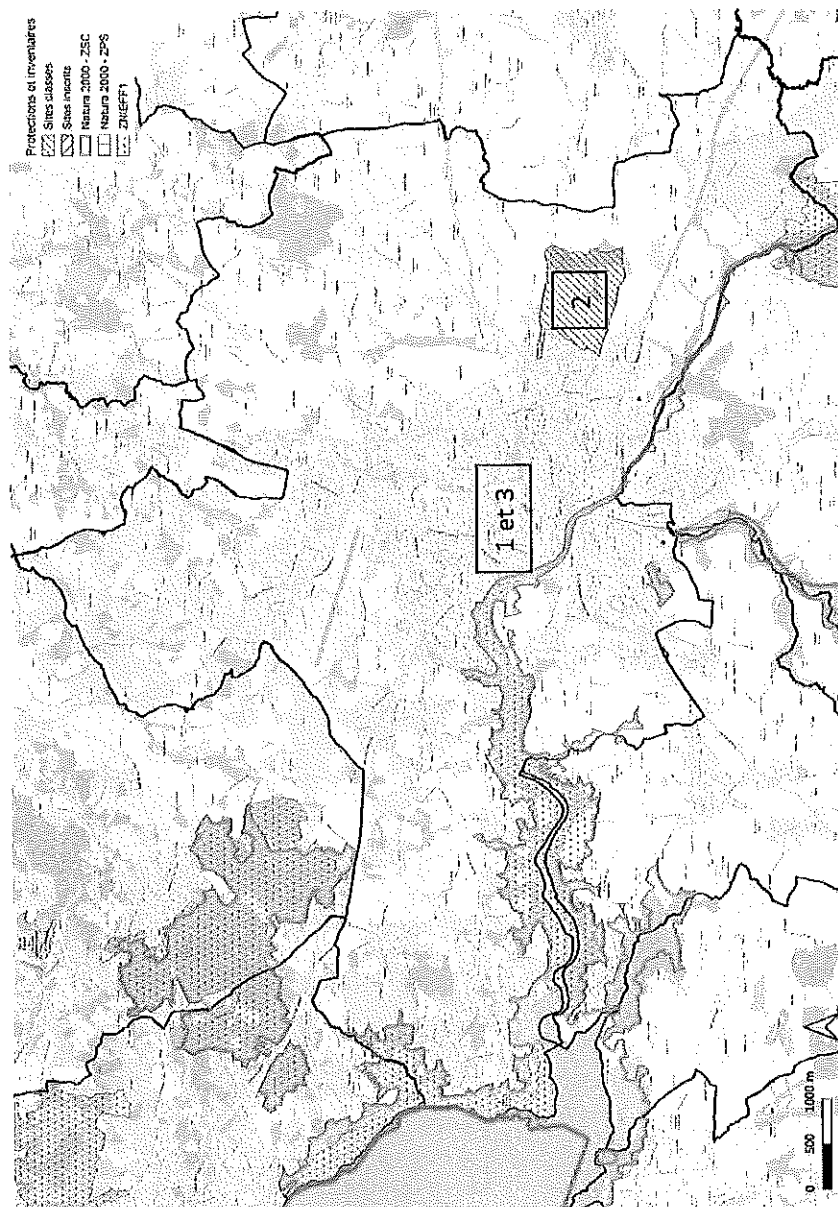
A – Protection au titre de la loi de 1930 sur les Sites

2 Sites classés :

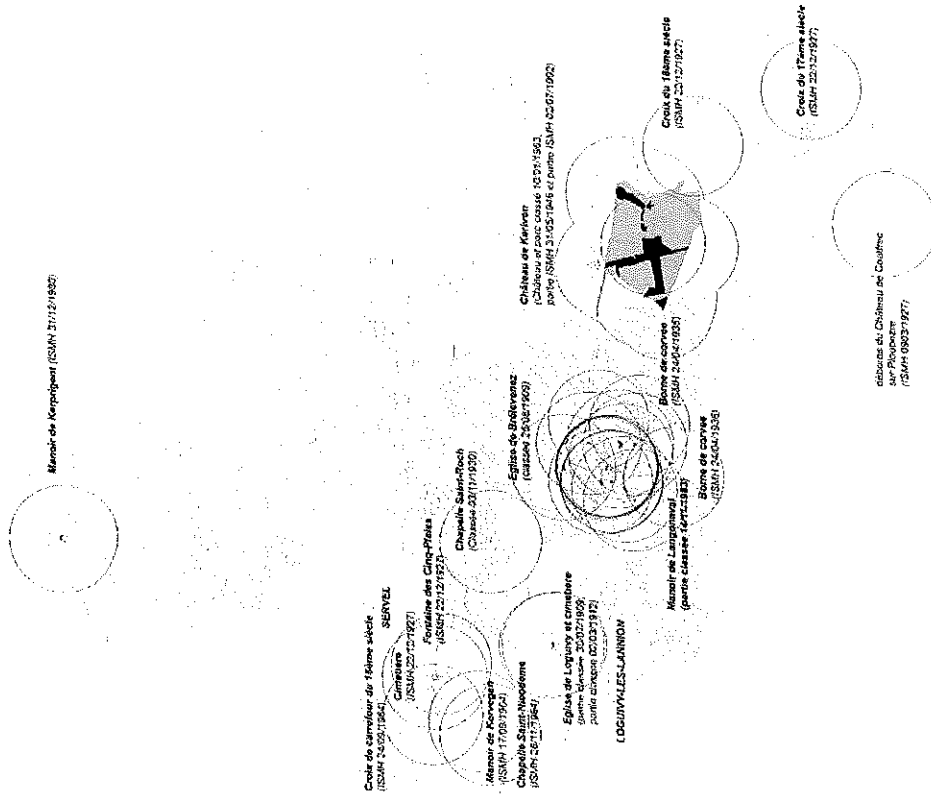
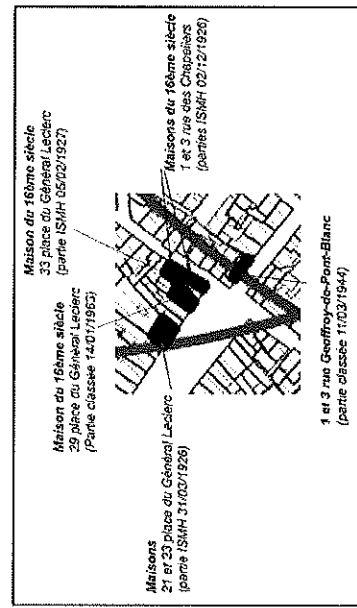
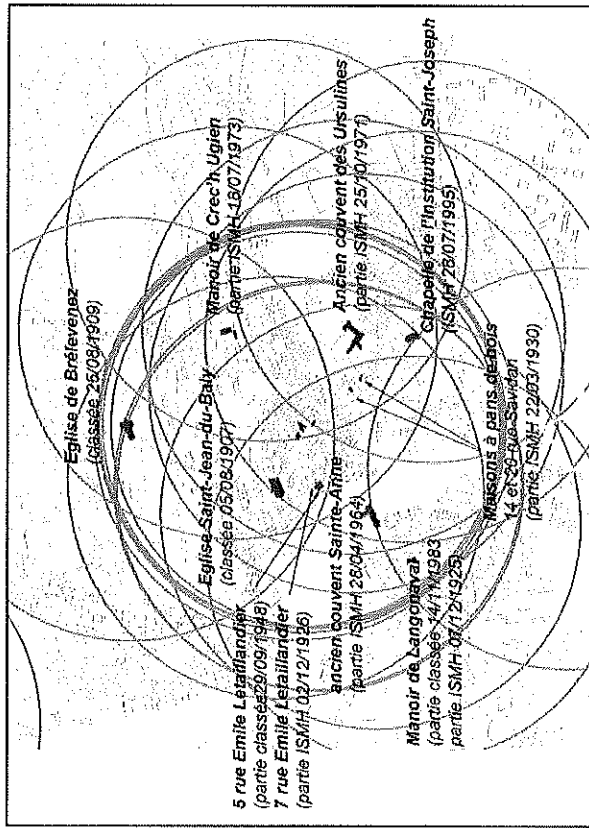
- Escaliers et jardins qui les bordent à Brélévenez (arrêté de classement le 23 avril 1937)- 1
- Château de Kerivon et son parc à Buhulien (arrêté de classement le 10 janvier 1963) - 2

1 Site inscrit :

- Partie des escaliers et jardins qui les bordent à Brélévenez (inscrit par arrêté du 23 avril 1937)-3



B – Protections au titre de la loi de 1913 sur les Monuments Historiques



Le nombre très important de Monuments Historiques va conduire à la détermination de PDA et à l'ajustement des rayons se trouvant au sein du futur SPR au périmètre de celui-ci.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
 Reçu en préfecture le 01/10/2021
 Affiché le
 ID : 022-200065928-20210928-CC_2021_0116-DE

C – Zones de présomption du Patrimoine archéologique

Une très grande partie des espaces historiques fait l'objet de ZPPA (premier arrêté : 18 mai 2015, second arrêté : 2 octobre 2020), c'est notamment le cas de tout le noyau anciennement fortifié de Lannion, mais aussi du couvent Sainte-Anne et l'ancien couvent des Capucins (site du Collège Saint-Joseph-Bossuet), d'une partie du Quai d'Aiguillon ou de l'enclos de Brélévénez.



IV - La pertinence de l'outil SPR pour accompagner les objectifs de la collectivité et les opérations qu'elle a déjà engagées pour préserver son patrimoine

A – Les intérieurs et profondeurs d'îlots – une mémoire en sursis

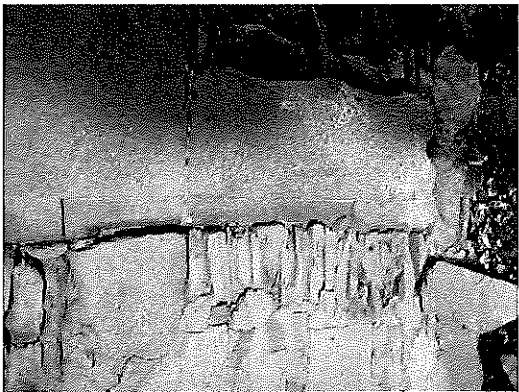
Dans le cadre de l'élaboration du SPR, des visites d'intérieurs ont été programmées dans les secteurs de persistance parcellaire et bâti pour évaluer l'état des bâtiments et la préservation de certaines richesses intérieures (repérage en rouge) et poser la question de la pertinence d'un outil opposable, permettant d'accompagner les travaux intérieurs. Ont également été reportées les visites de bâtiments effectuées dans le cadre de l'OPAH-RU (périmètre et îlots définis depuis 2019) et certaines visites de Murielle Nicol (En charge de l'inventaire du patrimoine pour Lannion Trégor Communauté)



Sur les éléments « mémoire », les intérieurs sont pour certains encore porteurs de détails et d'éléments de structures d'origine



1 rue de Saint-Malo – les anciennes cheminées



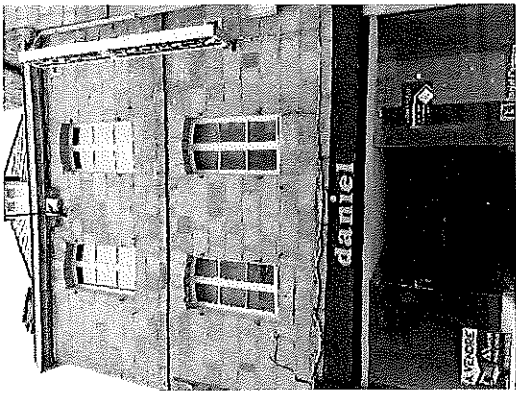
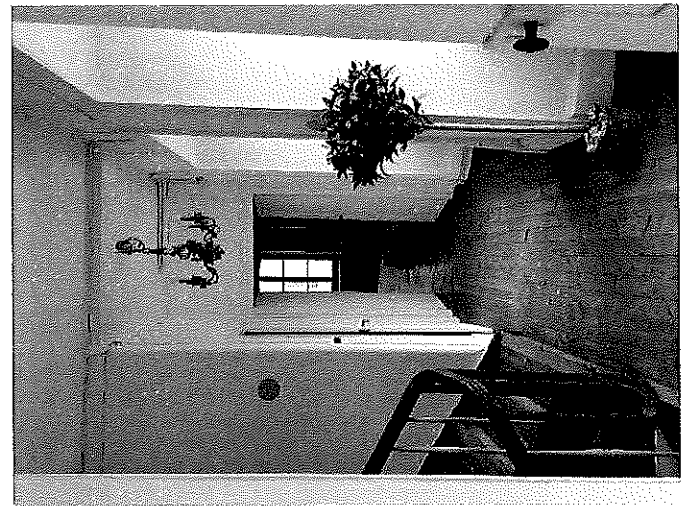
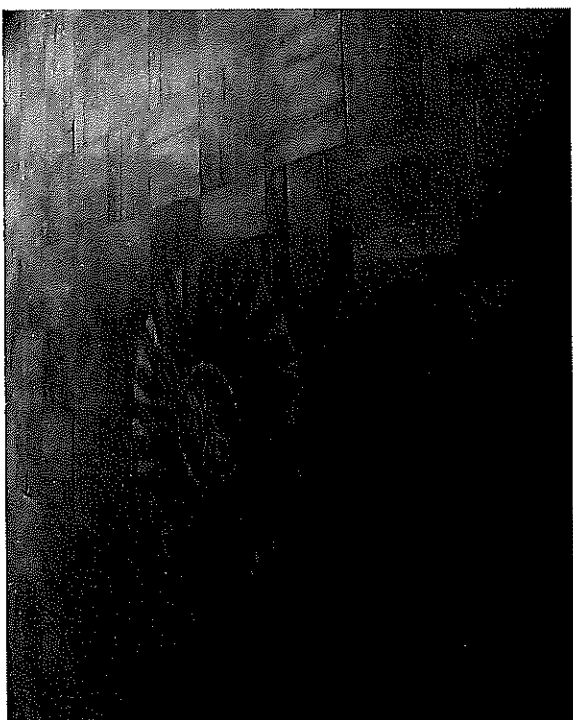
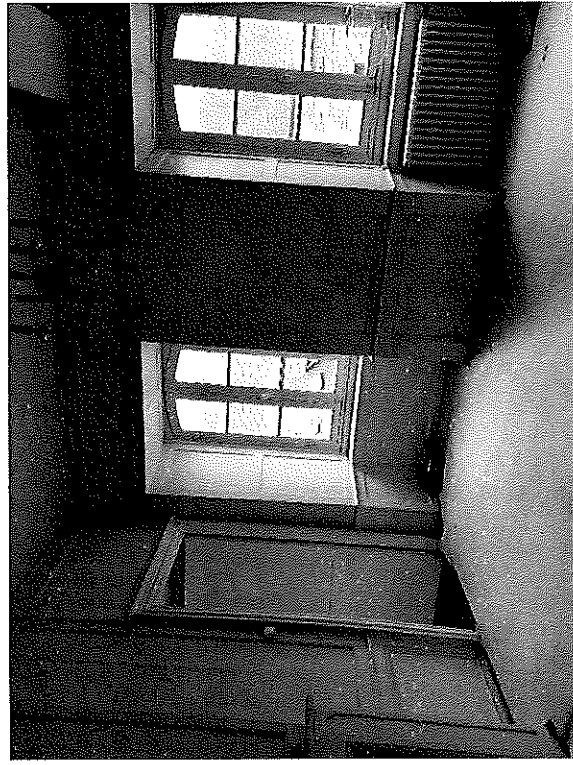
4 et 2 rue du Miroir



1 rue des augustins – mémoire de la chambre haute du « manoir » de la noblesse de robe (salles d'archives et cabinet de travail) et de l'escalier hélicoïdal

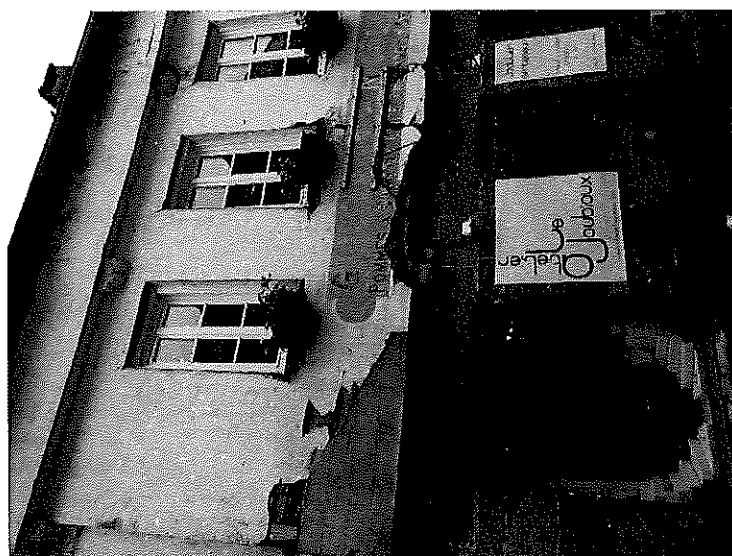


13 rue Le Taillandier— Boiseries et parquets - repérage dans le cadre de l'OPAH

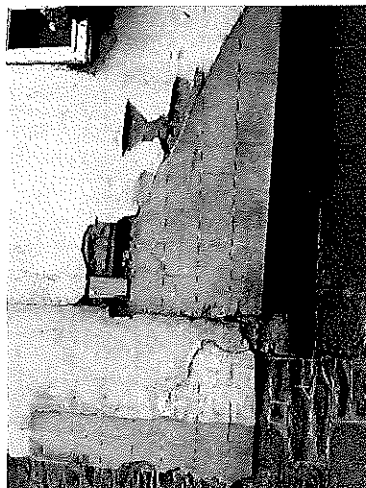


B – Les risques pesant sur ces patrimoines

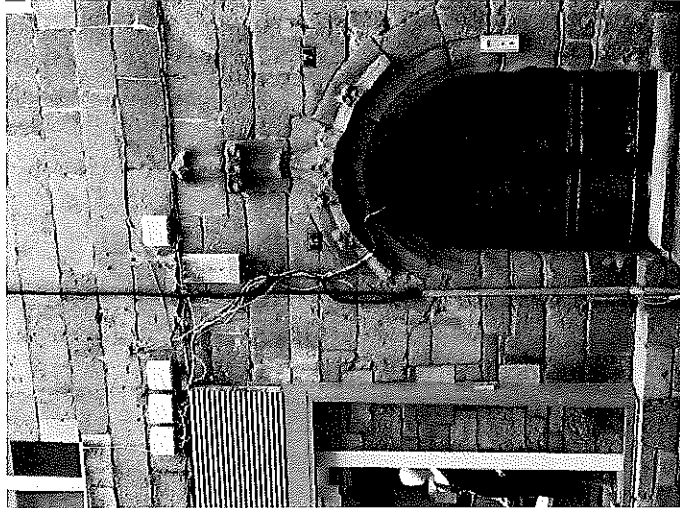
- Des états sanitaires très dégradés : la question du choix des secteurs d'intervention en restauration de l'OPAH



Maison XVI^e- XVII^e, 6 rue Compagnie Roger Barbé



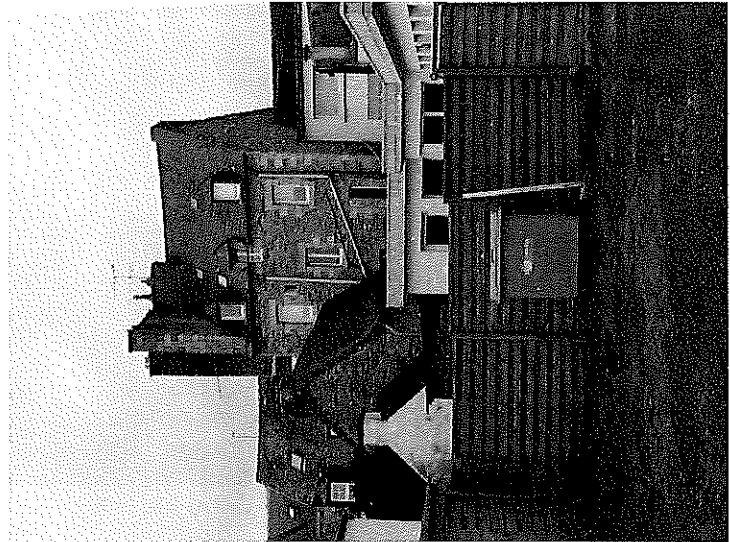
- Les éléments peu qualitatifs



Les boitiers de passage de fibre avec un câble par fenêtre sur un bâtiment XVI^e

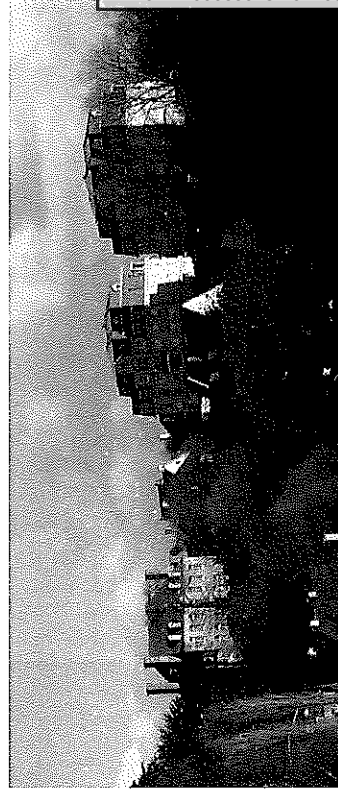
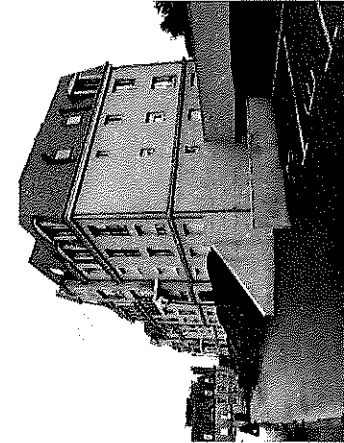
5 - 7 rue Geoffroy de Pontblanc

Les coeurs d'îlots avec des espaces peu qualitatifs :
l'occupation, les clôtures ...



Le lotissement du parc du Manoir de Crèc'h Ugien (MH) : volumétrie importante qui écrase un peu le bâtiment historique, un traitement de sols peu qualitatif -

Vue depuis Brélevenez



- La lisibilité de l'histoire des bâtiments, enjeu de préservation et de valorisation - exemple



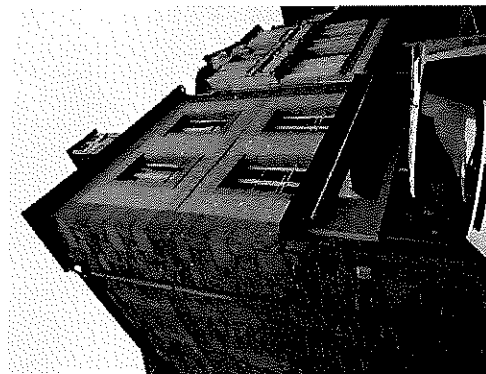
Le bâtiment au n°1 rue de Saint-Malo possédait auparavant une façade à pan de bois sur la rue de Saint-Malo, à l'image de la structure du manoir de Langoval.



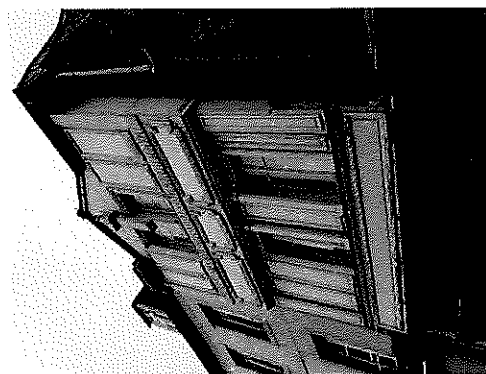
L'ensemble d'origine, d'après les structures internes, était composé des trois façades actuellement visibles sur rue.



Façade sur rue Duguesclin



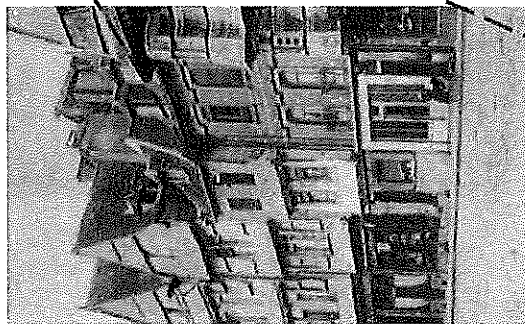
Façade sur rue de Saint-Malo au n°1



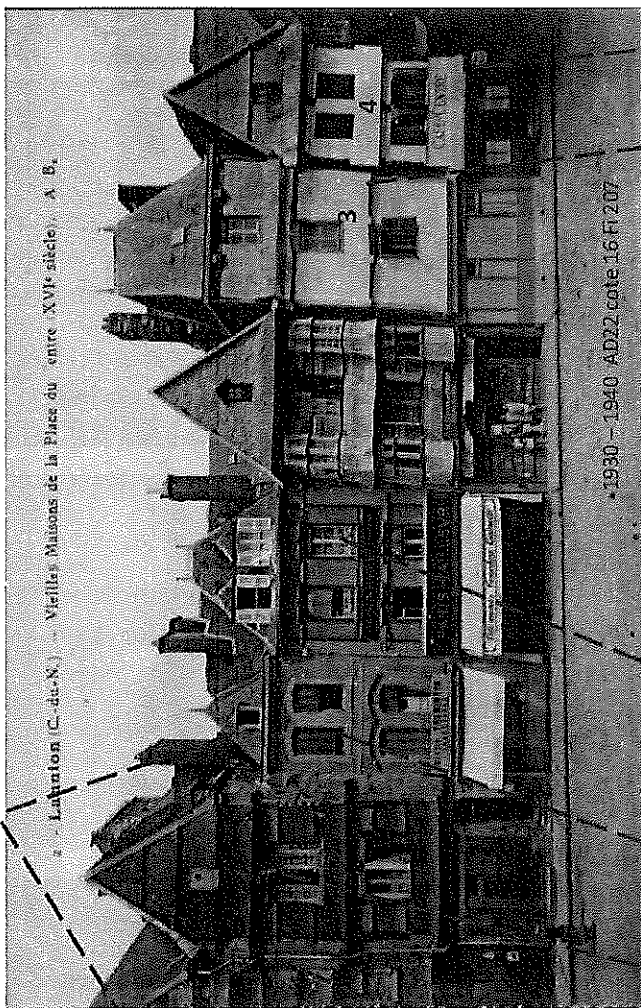
Façade du n°3 rue de Saint-Malo

- La question de la référence architecturale aujourd'hui jugée identitaire et de sa pertinence

Disparition de certains encorbellement (1, 2 et 5), découverte de pans-de-bois enduits (3 et 4), et uniformisation de façades autrefois décorées (6)

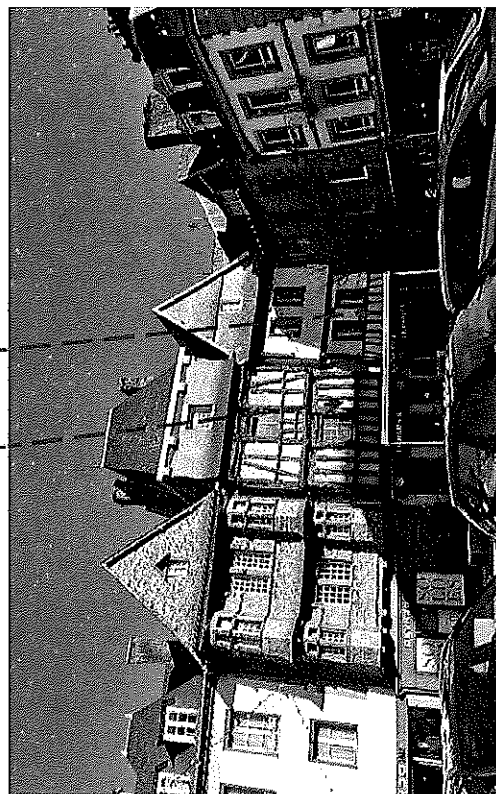


1898 - 1902
ADZ2 cote 16 FI 2068



2 - Lastraton (C. du N.) - Vieilles Maisons de la Place du Centre XVII^e siècle. A. B.

1930 - 1940. ADZ2 cote 16 FI 207



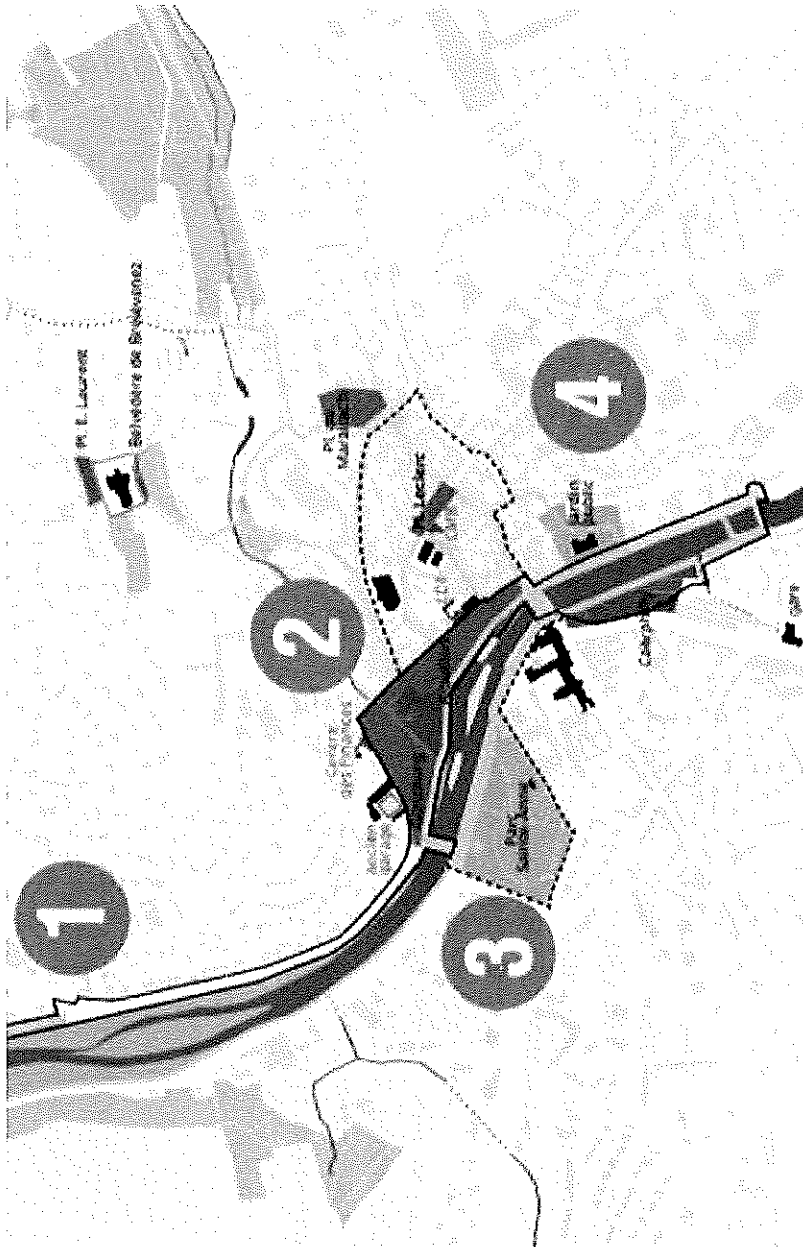
C - Comment protéger cette richesse patrimoniale

1. Les outils déjà en place sur le territoire

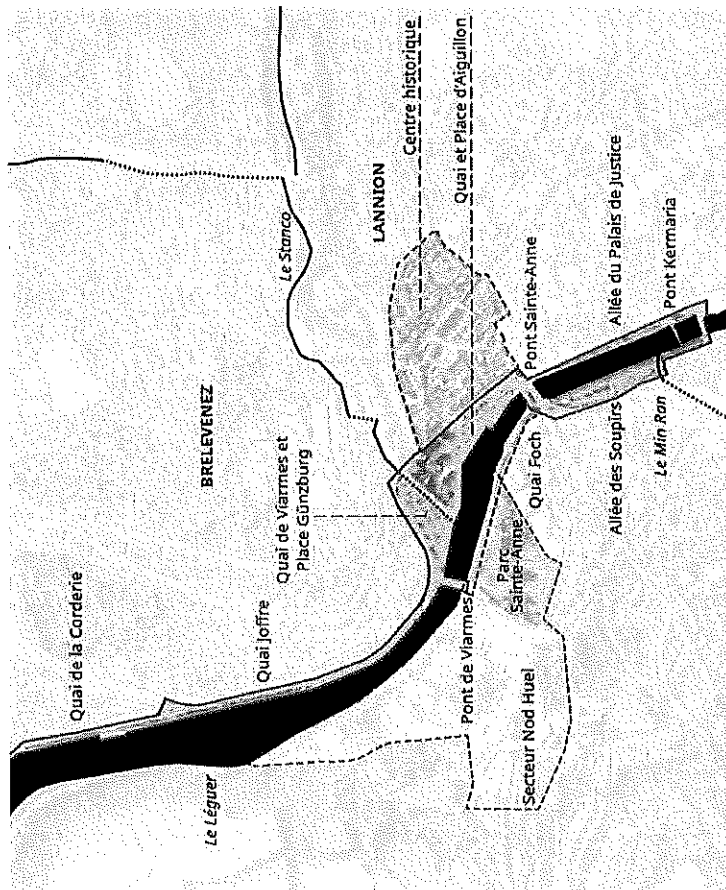
Lannion 2030

La ville de Lannion, en lien avec Lannion Trégor Communauté a mené entre 2015 et 2017 une étude prospective qui a abouti au schéma de référence "Lannion 2030" : un programme d'actions pour redynamiser son centre-ville.
En 2017 et 2018, deux appels à projets, "Villes dynamiques de Bretagne" et "Action cœur de ville" permettent d'apporter un soutien financier et d'entamer les actions envisagées.

- Aménager les rives du Léguer et les quais
- Quais des possibles : animations et aménagements éphémères
- Étude d'aménagement de Nod Huel
- Création d'un écoquartier les hauts de Pen ar Stang à la place du collège Charles Le Goffic (N°2)
- Accompagner la réhabilitation des logements du parc privé et public au centre-ville : OPAH-RU et interventions publiques
- Boucle de découverte du patrimoine, pour découvrir le patrimoine lannionnais
- L'allée verte de demain
- Plan cyclable communal et intercommunal
- Liaison cycle centre-ville plateau
- Ecole de musique communautaire du Trégor
- Accompagner le commerce



- Aménager les rives du Léguer et les quais



- PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL DE L'ÉTUDE
- - - PÉRIMÈTRE DE REFLEXION POUR L'ÉTUDE
- ■ ■ PROJET CONNEXE : ÉTUDE SUR LE SECTEUR DE NOD HUEL

- Création d'un écoquartier les hauts de Pen ar Stang sur le site du collège Charles le Goffic



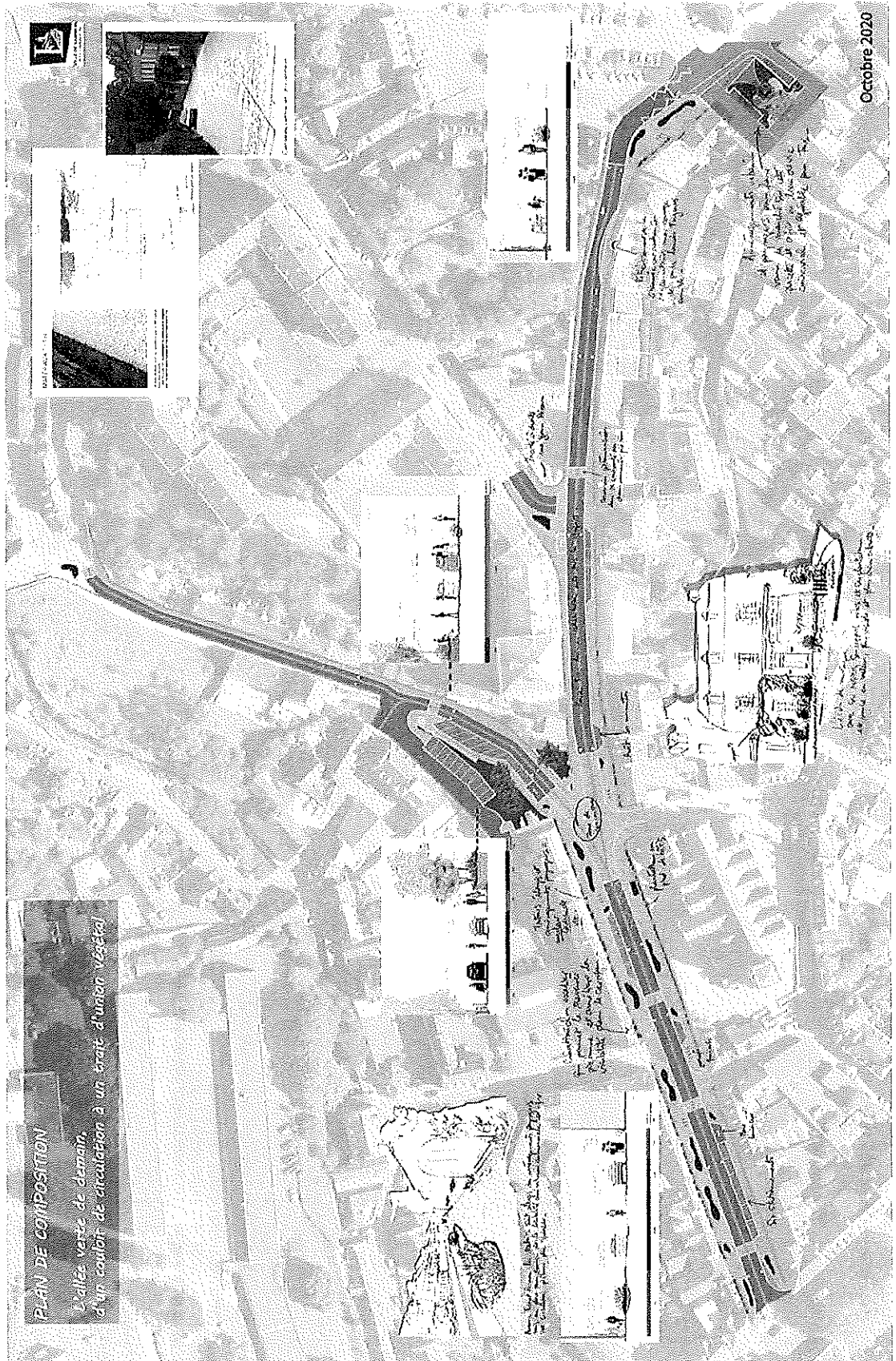
Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

ID : 022-200065928-20210928-CC_2021_0116-DE

- L'allée verte de demain



L'ORT

l'Opération de Revitalisation de Territoire, créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018, est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

La Ville de Lannion et Lannion-Trégor Communauté ont été lauréats de deux Appels à Candidature : "Dynamisme des villes en Bretagne" lancé par l'Etat et la Région Bretagne dans le cadre du volet territorial du CPER et "Action Cœur de Ville" lancée par l'Etat et des partenaires publics et privés.

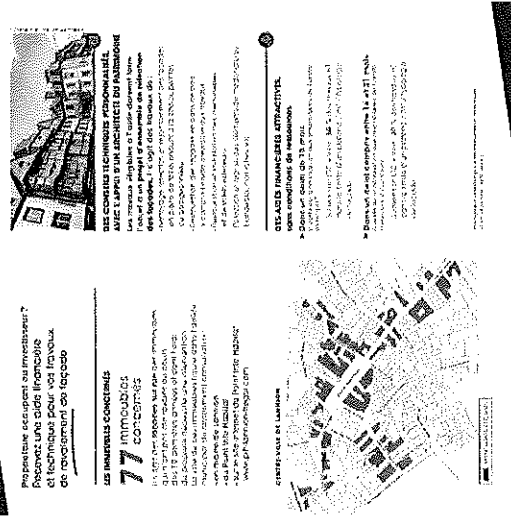
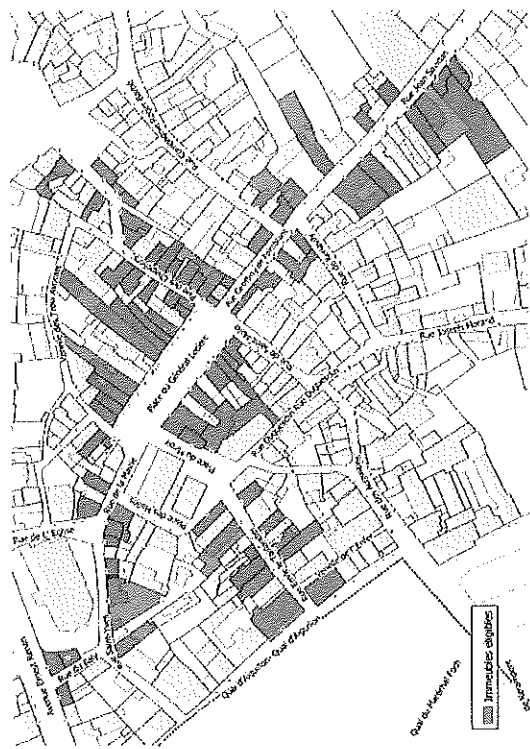
Une convention-cadre Action Cœur de Ville regroupant les programmes d'actions des deux Appels A Candidature a été signée le 28 septembre 2018. La convention-cadre porte sur la revitalisation du territoire et la redynamisation du centre-ville de Lannion. La convention reprend les orientations stratégiques définies dans le cadre du schéma de référence Lannion 2030 et le décline en programme d'actions.

L'OPAH-RU

Une étude pré-opérationnelle de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain) a été lancée en 2018. La convention ANAH a été signée pour la période 2020-2024.

La campagne de ravalement obligatoire des façades

Dans le cadre de l'OPAH-RU, une campagne de ravalement obligatoire a été lancée sur plusieurs axes du centre-ville. Cette campagne a été lancée courant 2019 et a ciblé 77 immeubles. Elle s'accompagne d'aides de la Ville et de Lannion Trégor Communauté.



L'ORI (Opération de restauration immobilière)

Une ORI a été sur plusieurs îlots du centre-ville, le dossier d'Enquête Publique a été déposé le deuxième semestre 2021.

Démarche Pays d'Art et d'Histoire – une démarche à accompagner

Lannion-Trégor Communauté s'est portée candidate au label Pays d'art et d'histoire auprès du Ministère de la Culture. Cette labellisation entre dans le cadre du Projet de Territoire 2017 – 2020

Calendrier prévu :

2018-2019 : Expression de la motivation de la candidature auprès du Ministère de la culture

2019 : Diagnostic de territoire du futur Pays d'art et d'histoire. Objectif : mettre en avant les atouts patrimoniaux et culturels du territoire, établir un état des lieux des politiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de paysages.

2020-2021 : Réalisation du dossier de candidature.

Parce que le label Pays d'art et d'histoire est dédié à tous les habitants du territoire, aux Trégorrois de cœur et aux visiteurs de passage, Lannion-Trégor Communauté souhaite s'associer aux actions des communes et des associations dès la phase de préparation du dossier de candidature.

2. Le SPR va permettre de fédérer ces multiples démarches autour d'un projet patrimonial à l'échelle de la ville.

La commune de Lannion et Lannion Trégor Communauté ont d'ores et déjà lancées des démarches et procédures permettant de répondre aux besoins mis en lumière dans l'analyse socio-économique et à la nécessité d'amélioration de la perception du centre historique que la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable vient structurer autour du projet de valorisation du patrimoine.

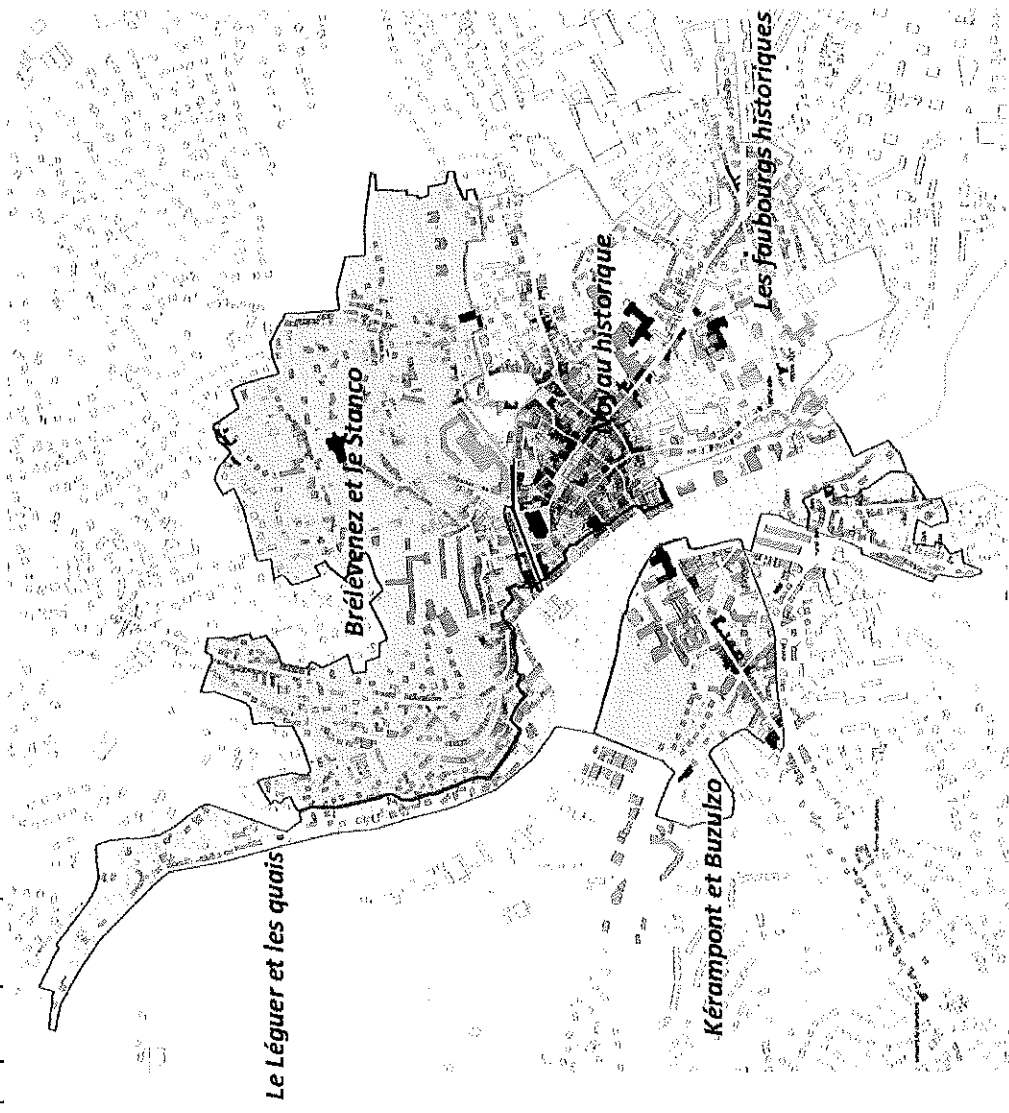
Ce projet patrimonial que la collectivité met en avant porte notamment sur la restauration d'ensembles vacants et la remise, sur le marché notamment locatif, de logements situés dans le noyau historique tout en accompagnant la nécessaire redynamisation commerciale. Toutes ces thématiques ainsi que les projets de réinvestissement de certains cœurs d'îlots ou de recompositions de linéaires pourront s'appuyer sur le règlement du SPR.

La démarche d'élaboration du SPR est support d'une véritable politique urbaine et patrimoniale portée par la collectivité.

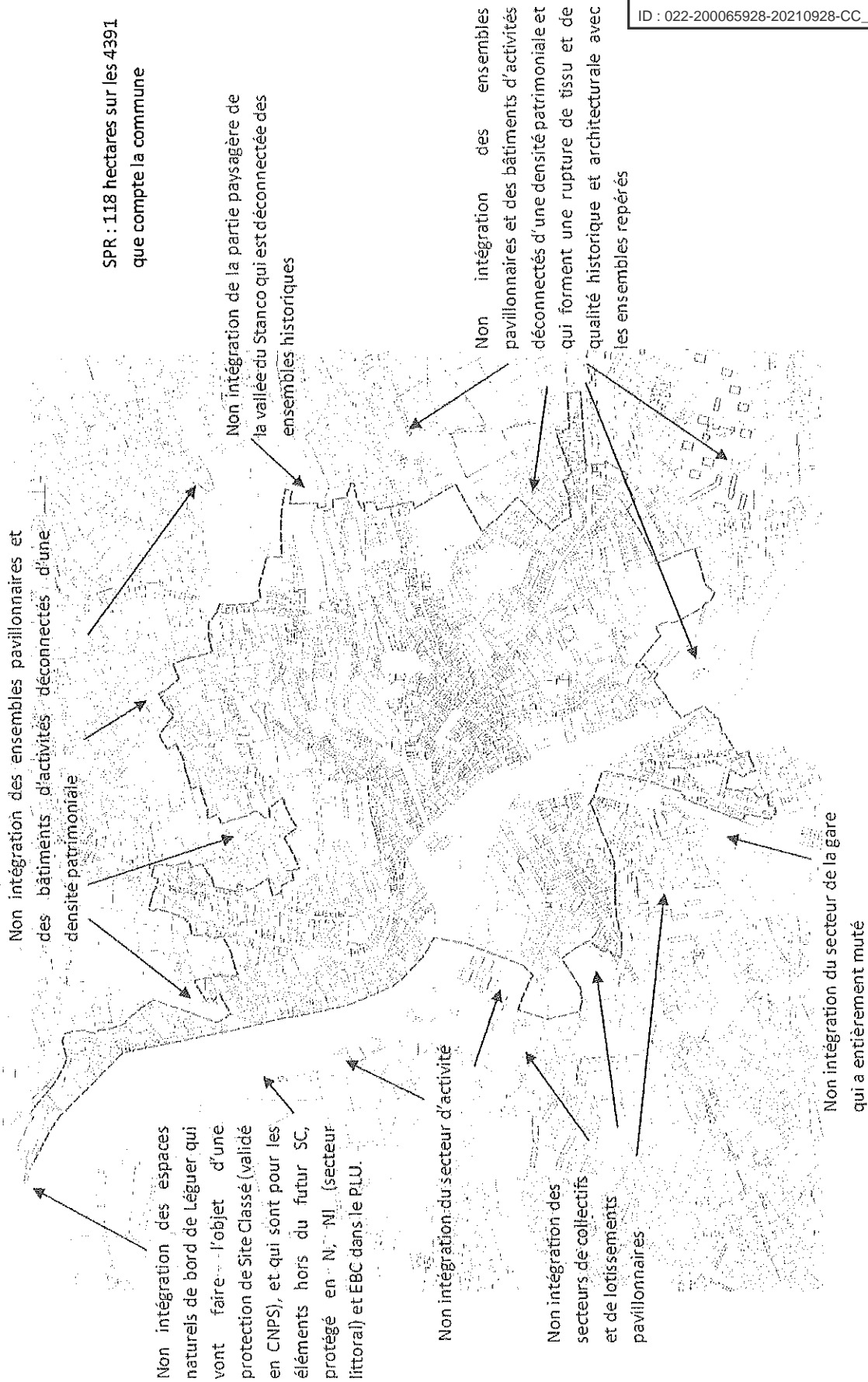
V - Proposition d'un projet de périmètre et de ses justifications

Synthèse des secteurs identitaires

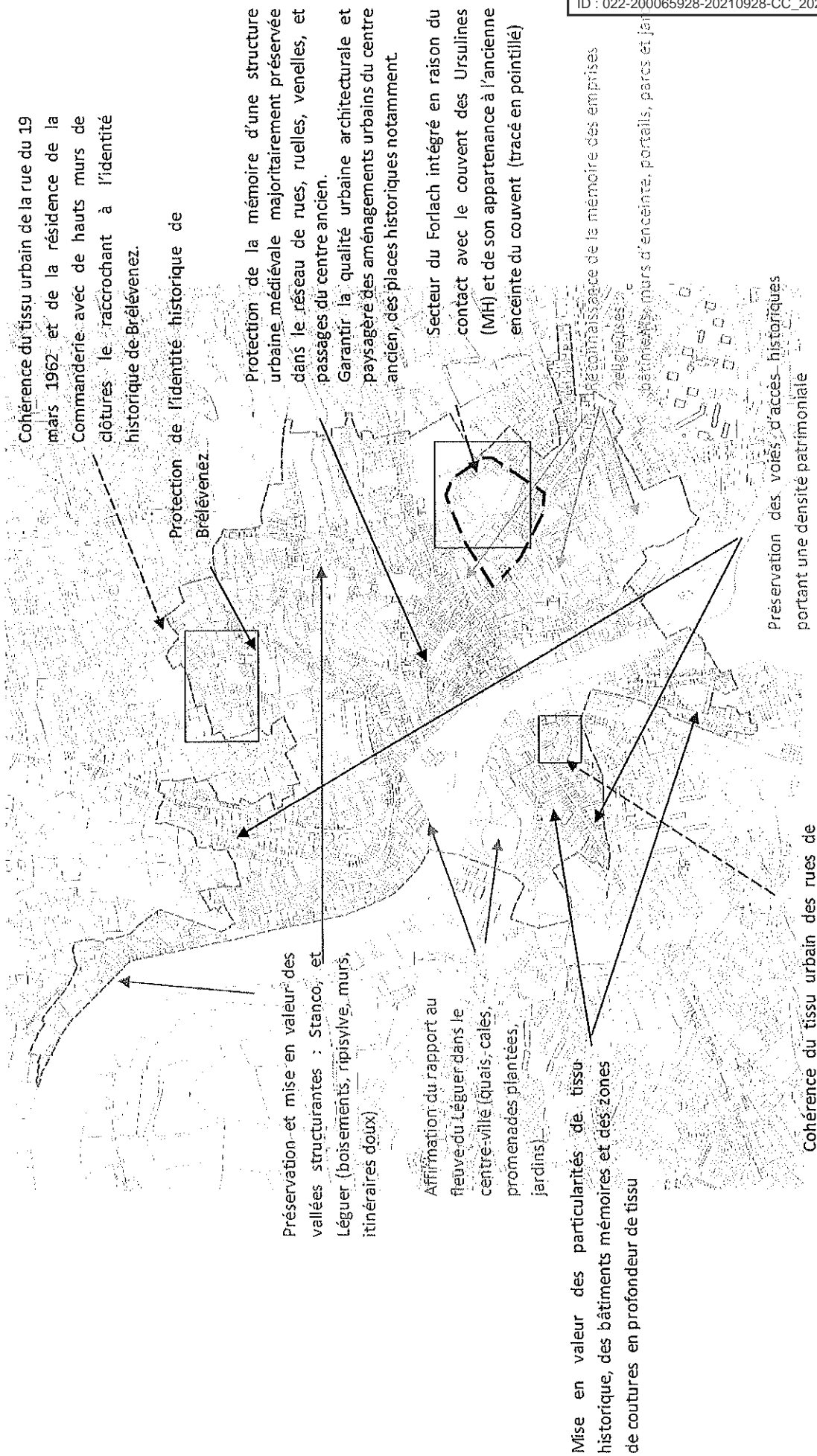
Supports de la délimitation proposée pour le périmètre d'un futur SPR



Proposition issue de la topographie historique, des visites effectuées, de la détermination des identités de tissus et du repérage des points de vue reliant ces différents ensembles entre eux et justifiant de la mise en relation de ces identités dans une démarche patrimoniale dont l'outil de gestion proposé est le PVAP.



La justification de la proposition permettant d'intégrer l'ensemble des espaces présentant une densité de patrimoine formant les identités propres à Lannion



CONCLUSION :

Le périmètre proposé pour le Site Patrimonial Remarquable de Lannion a été élaboré en collaboration étroite avec la ville de Lannion, l'intercommunalité Lannion Trégor Communauté et l'architecte des Bâtiments de France. Il traduit les enjeux mis en lumière dans le diagnostic et prend en compte à la fois les secteurs regroupant une densité patrimoniale parfois multiple, et la portée de la servitude et de ses différents outils de gestion dans l'accompagnement des projets de la collectivité et notamment l'appui pour l'opérationnalité de la politique patrimoniale qu'elle a engagée.

Les parties exclues de la délimitation du SPR, sont issues d'une part de la hiérarchisation des enjeux avec une recherche de cohérence et de densité patrimoniale, et d'autre part, et de la prise en compte des outils relais en cours d'élaboration sur le territoire.

Ces exclusions concernent ainsi des tissus très hétérogènes mais également quelques ensembles ou bâtiment épars présentant un enjeu patrimonial de préservation qui trouveront une prise en compte dans le PLUi en cours d'élaboration (articles L151-19 du Code de l'urbanisme, ou OAP patrimoniale communale ou qui pourrait être mise en place à l'échelle de Lannion Trégor Communauté).

De plus, les Monuments Historiques situés hors du périmètre du SPR, font l'objet de procédures de Périmètres Délimités des Abords proposés par l'UDAP. Les Monuments historiques compris dans le SPR feront également l'objet de PDA, en adéquation avec la délimitation du SPR.

Bibliographie

- Le Manoir en Bretagne, 1380 -1600*, éditions du patrimoine, Imprimerie Nationale 1993, Service Régional de l'Inventaire
- Le Manoir en Bretagne, 1380 -1600*, éditions du patrimoine, Imprimerie Nationale 1993, Service Régional de l'Inventaire
- Cités d'Art, Patrimoine Urbain de Bretagne*, Edité par l'Association des Petites Cités de caractère de Bretagne et l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne, Juin 2017
- ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *Villes de Bretagne, patrimoine et histoire*, Rennes, PUR, Cité d'art de Bretagne, 2014.
- ATTEN, Michel, « L'aventure des télécommunications : Pierre Marzin, un breton à Paris », *La Bretagne des savants et des ingénieurs. 3 : le XX^e siècle*, Rennes, Ouest France, 1999, p. 356-366.
- BIZIEN-JAGLIN, Catherine, GALLIOU, Patrick, KERÉBEL, Hervé, *Carte archéologique de la Gaule. Côtes-d'Armor*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2002.
- BOUVIER, Yves, « Histoire récente d'un pôle régional innovant dans l'industrie des télécommunications : Lannion et le Trégor depuis les années 1960 », *Histoire, économie et société*, n°26, vol. 2, 2007, p. 49-59.
- BRIAND, Yves, *Les routes au pays de Lannion au XVII^e siècle*, Lannion, Mauger, 1936.
- BRIARD, Jacques, « Épées de Bretagne et d'ailleurs jetées dans les rivières à l'âge du Bronze », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1971, p. 47-58.
- CHATELIER, Paul (du), « Pont de Sainte-Catherine-en-Plouguer, sur l'ancienne voie romaine de Carhaix vers Lannion », *Bulletin Monumental*, 1901, p. 492-494.
- CHAURIS, Louis, « La pierre dans les constructions à Lannion », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, n°86, 2008, p. 5-25.
- CLAIRAY, Philippe, VINCENT, Johan, « Le développement balnéaire breton : une histoire originale », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-4, 2008, p. 201-233.
- COUFFON, René, « L'église Saint-Ivy de Loguivy-Lès-Lannion », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, n°102, 1974, p. 16-21.
- COUFFON, René, « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, LXX, 1938, p. 1-210.
- COUFFON, René, « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, LXXI, 1939, p. 1-265.
- COUFFON, René, « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, LXXII, 1940, p. 1-246.
- COUFFON, René, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, Saint-Brieuc, Les Presses Bretonnes, 1939-1947.
- CUNLIFFE, Barry, GALLIOU, Patrick, *Le Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor. Archéologie d'une agglomération (I^{er} siècle av. J.-C.-XX^e siècle apr. J.-C.)*, Rennes, PUR, 2015.
- CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675*, Paris, Éd. Ouest-France, 1993.

- DAMIELLOU, Emmanuelle, « L'éducation des filles à Lannion sous l'Ancien Régime », *Mémoires de la Société d'Histoire de Bretagne*, 2008, p. 27-40.
- DELOUCHE, Denise, « Saint-Joseph de Lannion : les peintures de Xavier de Langlais au fil de son journal », *Mémoires de la Société d'Histoire de Bretagne*, 2008, p. 479-496.
- DESBORDES, Séverine, *La sénéchauscée royale de Lannion sous le règne de Louis XVI (1774-1790)*, DEA de droit réalisé à l'université de Rennes 1, 1998.
- DUBREUIL, Léon, « L'Hôpital de Lannion et les commencements du monastère Sainte-Anne », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, n°85, 1957, p. 76-107.
- DUBREUIL, Léon, « Le couvent des Augustins de Lannion », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, n°88, 1960, p. 109-130.
- DUBREUIL, Léon, « Le prieuré de Kermaria an Draou », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, LXXXVI, 1857, p. 94-115.
- DUBREUIL, Léon, « Le prieuré lannionnais de Kermaria an Draou », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, n°86, 1958, p. 94-115.
- DUBREUIL, Léon, « Les travaux de secours en 1790 et 1791 dans le département des Côtes-du-Nord », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1909, p. 254-278.
- DUBREUIL, Léon, « Seigneurie et communaux au pays de Perros-Guirec. Goazven contre Barach'h, 1628-1713 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1958, p. 333-360.
- DUBREUIL, Léon, *Lannion et le Trégor, les sites, les monuments, les curiosités*, Lannion, Mauger, 1954.
- DUVAL, Armelle, *L'urbanisme à Lannion au XVIII^e siècle*, Mémoire réalisé à l'université de Rennes, sous la direction de Claude Nières, 1990.
- DUVAL, Michel, « Une association d'armateurs bretons au 15^e siècle : La frairie de la St-Nicolas des mariniers à Lannion », *Nouvelle revue de Bretagne*, n°6, 1952, p. 427-430.
- ESCATS, Yoann, *Une vaste enceinte et deux tumuli de l'âge du Bronze*, INRAP, rapport d'opération, octobre 2013.
- GAULTIER DU MOTTAYS, Joachim, « Répertoire archéologique du département des Côtes du Nord », *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, 1883.
- GESLIN DE BOURGOGNE, J., BARTHÉLÉMY, A. de, *Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments, diocèse de Saint-Brieuc*, t. IV, 1864.
- GIOT, Pierre-Roland, « Urnes cinéraires armoricaines du versant septentrional », *Annales de Bretagne*, 1971, p. 93-98.
- GOELLER, Francis, Lannion, Rennes, Apogée, 2005.
- GUILLOTTE, Hubert, « Les origines du ressort de l'évêché de Dol », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1977, p. 31-68.
- HAMON-TRÉMEUR, Ludovic-Georges, Lannion, Perros-Guirec, Saint-Michel-en-Grève, Tréguier, Paimpol, Guingamp, Rennes, Trémeur-Hamon, [s.d.].
- HINGUANT, Stéphane, *Inventaire des sites paléolithiques des Côtes-d'Armor (22). Éléments pour une réflexion sur l'étude et la protection des gisements*, Service Régional l'Archéologie, Carte Archéologique, Rennes, 1996.
- JOSSERAND, Philippe, « Les Templiers en Bretagne au Moyen Âge : mythes et réalités », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 119-4, 2012, p. 7-33.
- JUHEL, Éric, *Kenvouric, un habitat du Néolithique ancien. Rapport de fouille*, INRAP, 2014.

- JUHEL, Laurent, *Côtes-d'Armor, Lannion, Route de Petit Camp. Occupations de l'âge du Bronze*, INRAP, 2015.
- LA HAYE, Pierre de, BRIAND, Yves, *Histoire de Lannion : des origines au XIX^e siècle*, Paris, Le Livre, d'histoire [reprod. en fac similé], 2006.
- LAOUËNAN, Roger, *Le moral de l'arrière : le Trégor dans la Grande guerre*, Spézet, Coop Breizh, 2002.
- LE GUEN, Sarah, *Les manoirs de Lannion et de sa région aux XV^e et XVI^e siècles*, Mémoire d'histoire réalisé à l'université de Brest, 2010.
- LE MAIRE, Mickaël, *Les tumuli de l'âge du Bronze dans le nord-ouest des Côtes-d'Armor, prospection-inventaire thématique*, DRAC Bretagne, 2017.
- LE NEPVOU DE CARFORT, Adolphe, *Notice historique de Lannion et de ses environs*, Lannion, Le Goffic, 1874.
- LE NEPVOU DE CARFORT, Adolphe, *Précis de l'histoire de Lannion*, Lannion, 1862.
- LEFEVRE, Denise, *Lannion : étude de géographie urbaine*, DES de Géographie réalisé à l'université de Rennes, 1961.
- LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Maloine, 1981.
- LELOUP, Daniel, « La ville dose de Lannion au XIV^e siècle », *Société d'émulation des Côtes-d'Armor*, n°122, 1993, p. 46-56.
- LÉON, Sophie, « Nouvelles données sur les tumuli à pointes de flèche de l'Âge du Bronze ancien des côtes d'Armor », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1997, p. 265-273.
- MARCHAT, Anne, LE BROZEC, Michelle, *Les mégalithes de l'arrondissement de Lannion*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, Rennes, 1991.
- MARJOU, Jean-Yves, « Histoire du collège Saint-Joseph de Lannion », *Société d'émulation des Côtes d'Armor*, 137, 2008, p. 371-393.
- MEYNIER, André, « Michel Pierre-L'industrie du granit en Bretagne », *Noroi*, n°36, 1962, p. 402-403.
- MINOIS, Georges, « L'ordre des ursulines à Tréguier, Lannion et Guingamp sous l'ancien régime », *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, n°109, 1981, p. 19-46.
- MONNIER, Jean-Jacques, « Pierre Marzin et la révolution lannionnaise (1954-1974) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1995, p. 87-96.
- MONNIER, Jean-Jacques, « Pierre Marzin et la révolution lannionnaise (1954-1974) : un exemple précoce d'aménagement volontariste du territoire », *Noroi*, 1995, p. 419-441.
- MORIN, Stéphane, Trégor, Goëlo, *Penthièvre : le pouvoir des comtes de Bretagne du XI^e au XIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2010.
- NIERES, Claude, *Les villes de Bretagne au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2004.
- OLLIVIER, Jean-Paul, Lannion, Perros-Guirec, Trebeurden-Tréguier, Paris, Solar, 1973.
- QUÉNIART, Jean, LA HAYE, Pierre de, et BRIAND, Yves, « Histoire de Lannion des origines au XX^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1974, p. 789.
- RACINE, Françoise, « Les Prisons de Lannion (1615-1834) », *Trégor mémoire vivante*, n°9, 1996, p. 45-57.

ROY, Eddie, *Lannion, Côtes-d'Armor, lieu-dit Penn an Alé. Découverte d'une vaste zone d'occupation datée du Bronze Moyen, à Lannion dans les Côtes-d'Armor*, INRAP, 2011.

RUTKOWSKI, Jean, « Étude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1911, p. 614-644.

SALLOU, François, « Le mur de la Vierge, au Yaudet en Ploulec'h, et la pêcheirie du Petit-Taureau, à Serval (Côte-d'Armor) », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, n°139, 2011, p. 227-237.

STEPHAN, Aurélien, *Recherche des itinéraires antiques dans le triangle Carhaix-Lannion-Moriaix*, Mémoire d'Histoire réalisé à l'université de Brest, sous la direction de Jean-Yves Eveillard, 1998.

TURQUET DE BEAUREGARD, « La Reconstitution de la voirie à Lannion sous Louis 15 », *Les Cahiers du Trégor*, n°22, 1988, p. 3-11.

Remonter le Temps – RLT-IGN

C0715-0091_1947_CDP2625_0010, photographie aérienne de Lannion. 1:6083. 24/07/1947.

C0715-0101_1961_CDP1842_3857, photographie aérienne de Lannion. 1:20664. 28/08/1961.

C0515-0021_1966_F0515-0915_0187, photographie aérienne de Lannion. 1:23555. 16/05/1966.

C0715-0111_1970_CDP5906_5116, photographie aérienne de Lannion. 1:8164. 01/01/1970.

C0715-0131_1970_CDP7892_4514, photographie aérienne de Lannion. 1:8663. 01/01/1970.

C0615-0151_1977_CDP8384_0665, photographie aérienne de Lannion. 1:20265. 14/09/1977.

CIPI-0071_1982_IPLI7_0355, photographie aérienne de Lannion. 1:20682. 06/07/1982.

C905AA1282_1990_FR8297_0033, photographie aérienne de Lannion. 1:25156. 04/05/1990.

CA98501152_1998_FD22_16050, photographie aérienne de Lannion. 1:25264. 09/08/1998.

CP03000072_2003_f00022_250_c_0487, photographie aérienne de Lannion. 1:25508. 24/06/2003.

Archives départementales des Côtes-d'Armor – AD 22

C 13, Plan Anfray, plan géométrique de la ville et faux-bourgs de Lannion, 24 novembre 1763.

16FI 2059-2208, Cartes postales de la ville de Lannion.

26FI 166-174, Collection photographique Roger Henrard, Lannion. [1948-1972].

20 17/3, Brélévénez. Biens communaux (suite) et mobilier : acquisition et échanges pour rectification de la voirie ; cession gratuite à la commune de l'emplacement de l'école ; acquisition d'un terrain pour construction de l'école ; attribution des biens de la fabrique, 1858-1938. Cimetière : travaux d'agrandissement et de reconstruction, 1857-1938. Travaux publics : électrification (1921-1939) ; travaux à caractère sanitaire (construction de lavoirs et d'une fontaine, 1898-1924) ; service d'eau (entretien de la fontaine, 1921).

20 22/1, Buhullien. Bâtiments communaux : école (établissement d'une école primaire ; construction de l'école et de la mairie ; aménagements, réparations ; 1833-1925) ; église et presbytère (réparations ; 1922-1938) ; questionnaires relatifs aux bâtiments communaux (1878-1879). Biens communaux et mobilier : aliénations (ventes et cessions de terrains communaux ; 1864-1921) ; acquisitions et échanges de terrains pour aménagement de la voirie, emplacement de la mairie et de l'école, construction d'un dépôt de monuments funéraires dans le cimetière (1837-1939) ; attribution des biens de la fabrique (1907-1911), ; bail à ferme de la maison d'école (1868). Cimetière : travaux (reconstruction des murs du cimetière ; 1841-1843). Travaux publics : électrification (1934-1939).

20 113/6, Lannion, Bâtiments communaux, Mairie, justice de paix : construction, réparations, aménagements (1865-1936) ; Écoles : école mutuelle, collèges de garçons et filles, groupe scolaire, école maternelle, école primaire supérieure : construction, aménagement, grosses réparations (plan de 1863, 2 plans de 1883, 6 plans de 1937) (1819-1938).

20 113/10, Lannion, Biens communaux (suite), Acquisitions, échanges et expropriations de terrains et d'immeubles pour : rectification de la voirie ; installation de la caserne, de la mairie, des nouvelles halles, construction d'un nouveau cimetière, agrandissement de places, emplacement d'une maison d'école (an XIII-1899).

20 113/10, Lannion, Biens communaux (suite), Acquisitions, échanges et expropriations de terrains et d'immeubles pour : rectification de la voirie ; installation de la caserne, de la mairie, des nouvelles halles, construction d'un nouveau cimetière, agrandissement de places, emplacement d'une maison d'école (an XIII-1899).

20 113/12, Lannion, Travaux publics, Électrification (1 plan 1895, 1 plan de 1925, 2 plans de 1937) (1895-1939) ; Gaz : création d'un réseau de distribution (1934-1936) ; Éclairage à l'huile de pétrole (1883) ; Adduction d'eau (1895-1908) ; Réseau d'égouts : construction (1929-1937) ; Service de la réputation (1828 ; Travaux à caractère sanitaire : construction de lavoirs et d'urinoirs (1879-1938).

20 130/1, Loguivy-les-Lannion. Bâtiments communaux : mairie (1910-1912) ; écoles (1 plan 1889 ; 1889-1924) ; église (1927-1928) ; monument aux morts (1924-1925). Biens communaux : aliénations (1855-1926) ; acquisitions (1856-1926). Travaux publics : électrification (1 plan 1934 ; 1934) ; travaux à caractère sanitaire (1926-1931).

2O 336/1, Servel. Bâtiments communaux : mairie (1907-1908) ; écoles (1846-1938) ; église, presbytère (1921-1925) ; monument aux morts (1920-1924).

2O 336/2, Servel. Biens communaux et mobilier : aliénations (an XII-1931) ; acquisitions (1841-1939). Cimetière : travaux publics : électrification (2 plans 1939 ; 1931-1939) ; travaux à caractère sanitaire (1922) ; rétablissement du bac pour le passage du Yaudet (1930).

3O 418, Voirie vicinale, Lannion, Copie du plan de la ville et faux-bourgs de Lannion, levé par Monsieur Aufray [ou Anfray] ingénieur des ponts et chaussées en 1763, copié par M. Le Bricquoir Kerstivien fils géomètre du cadastre an 1812.

3P 17/1-9, cadastre napoléonien de Brélébenez. 1806, 1826-1827.

3P 22/1-8, cadastre napoléonien de Buhulien. 1826.

3P 113/1-5, Cadastre napoléonien de Lannion. 1826-1827.

3P 130/1-4, cadastre napoléonien de Loguivy-lès-Lannion. 1826.

3P 336/1-11, Cadastre napoléonien de Servel. 1826.

4S 97, Service maritime, travaux, Lannion, Brélévenez, Servel. Chemin de halage du port de Lannion : I. Travaux (1828-1922) ; Lannion, Brélévénéz, Loguivy-les-Lannion, Servel, Ploulec'h. Léguer maritime. Du port de Lannion au bac du Yaudet : I. Bornes de touage sur les deux rives (1862-1897) ; II. Loguivy-les-Lannion, cale (1882-1885) ; III. Servel, projet de cale (1854) ; Servel, Ploulec'h, Ploumilliau, Trédrez. Léguer maritime, en aval du bas du Yaudet : II. Servel, havre de Bec-Léguer ou du Béguen ou de l'Abri-de-la-Tempête (1896-1922) ; III. Servel, pointe de Quinial ou de Servel, projet de balisage (1845).

5S 51, Transports publics, chemins de fer d'intérêt général. ligne de Plouaret à Lannion. Travaux de construction.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine – AD 35

C 525 (1), Plan de la partie de la ville de Lannion par derrière laquelle il convient de faire une voye pour les voitures qui viendront de Tréguier et de Guingamp pour se rendre à Morlaix, 1761.

C 1421 (1), Profil de la halle de Lannion [et] eslevation de la halle de Lannion, fin du XVIIe siècle.

Archives départementales de Loire-Atlantique – AD 44

B 1672, Réformation du papier terrier du domaine de Lannion contenant l'arpentage des maisons, terres et pécheries comprises dans l'étendue du territoire de Lannion [..], 1677-1781.

Archives Municipales de Lannion – AM L

- 2M 6, Édifices communaux. Édifices du culte et cimetières. Cimetière Saint-Jean du Forla'h. Aménagement : correspondance, devis descriptif et estimatif (1831-1832).
Agrandissement et clôture : correspondance, dossier d'acquisition des terrains, acte administratif, dossier d'emprunt, devis descriptif et estimatif, appel d'offres, procès-verbal d'adjudication, paiements, procès-verbaux de réception des travaux, plans, croquis (1836-1839). Agrandissement et clôture : délibération du conseil municipal, dossier d'acquisition des terrains, cahier des charges, plan (1874-1875). Construction d'un caveau provisoire : correspondance, devis descriptif et estimatif, plans (1923).
Construction d'un abri de deuil et d'une resserre à outils : correspondance, délibération du conseil municipal, plans, décompte définitif des travaux (1928-1930).
Agrandissement : devis descriptif et estimatif, plan (1956). 1831-1956.
- 5M 32, Édifices communaux. Édifices divers. Halles (anciennes). Construction d'une halle au blé : rapport du maire, plan. [1855-1859].
- 5M 34, Édifices communaux. Édifices divers. Halles (anciennes). Construction d'une halle aux poissons : état financier, acte notarié, plan. 1867-1869.
- 5M 35, Édifices communaux. Édifices divers. Halles. Construction d'un marché couvert : plans. 1905-1908.
- 1O 60, Travaux publics. Voirie et réseaux divers. Alimentation en eau potable, assainissement. Construction d'un réseau d'égouts : plans. 1924-1938.
- 2O 1, Travaux publics. Voirie et réseaux divers. Voirie routière. Élargissement du pont Sainte-Anne sur la route nationale n°786. 1931-1935.
- 2O 11, Travaux publics. Voirie et réseaux divers. Voirie routière. Voirie communale. Alignement : plans d'alignement. 1822 & 1853.

ETUDES :

- Lannion, Protection et mise en valeur du patrimoine architectural et du site urbain de Lannion*, C. DRYJSKI et D. DRYJSKI, 1980, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.
- Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, Rapport, Diagnostic communal*, A.-C. GAMERDINDER, L. MARIEU, S. QUEUILLE et J.-M. ALIOTTI, novembre 2019
- Lannion, Etude d'une ville Historique*, Emmanuel DOS SANTOS et Alba PLATERO, Ecole de Chaillot – Promotion 2014 – 2016 - Ville et Territoire, 2015
- Lannion 2030, Schéma de référence du centre-ville*, ADEUPa , Agence d'Urbanisme de Brest. Bretagne, juin 2017

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

ID : 022-200065928-20210928-CC_2021_0116-DE